Assemblée Générale

ORDINAIRE

21 JUIN 2025

A PORTO VECCHIO

SOMMAIRE

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Elective 2024
- Rapport moral : Johan BORELLI
- Rapports des commissions :
 - CTOA : Johan BORELLI
 - ETT : Stéphane BONNAFOUX
 - Formation : Stéphane BONNAFOUX
 - A. Juridiques : Laurence BRIGATO
 - Discipline : Célia MATTEI
 - Communication : Léa RUTILY
- Rapport financier : Lucien ROSSI

- Projets des Commissions 2025 – 2026
 - CTOA : Johan BORELLI
 - ETT : Stéphane BONNAFOUX

- Budget prévisionnel 2025 et Tarifs 25-26 : Lucien ROSSI

Procès-verbal de

l'Assemblée Générale Ordinaire

de la Ligue Corse de Handball

du samedi 15 juin 2024

à la Maison du temps libre à Corte

En introduction à cette assemblée générale, Jo Orsatelli accueille les délégués de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024, il précise qu'il reçoit avec les deux casquettes Maire Adjoint délégué aux sports et Président du club de Corte.
Il termine ses propos en souhaitant de bons travaux dans une salle rénovée.

Renaud Baldacci le remercie et souhaite la bienvenue à tous les délégués.
Il présente Jean-Luc Baudet, Président de la PACA, Membre du CA Fédéral, Président des Territoires.

Jean-Luc Baudet prend la parole en remerciant Renaud Baldacci. Il tenait à représenter la Fédération pour assister à la dernière assemblée générale de Renaud Baldacci par amitié.
Il rappelle qu'il connait les problèmes des ligues, des comités et des clubs.
Il remercie de l'accueil de tous.

En l'absence du Secrétaire général, Laurence BRIGATO, Vice-Présidente, procède à l'appel des représentants des clubs :

N° Club	Nom Club	Nb de voix	Représentants Clubs
5520001	GFCAJACCIO	**6**	**François RIPOLL, Président**
5520004	AS. PORTO VECCHIO	**5**	**Hugo GIAGHEDDU, Président**
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE	**3**	**Laurent MUTUEL, Mandaté**
5520022	UNION SPORTIVE CULTURELLE AFA	**Absent**	
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	**3**	**Laurent MUTUEL, Mandaté**
5520024	CLUB OLYMPIQUE CORSE	**1**	**Renaud BALDACCI, Président**
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	**5**	**Stéphane ACQUAVIVA, Président**
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN LES 3 VALLÉES	**Absent**	
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	**Absent**	
5596005	HANDBALL CORTE	**3**	**Joseph ORSATELLI, Président**
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	**Absent**	
5596021	BASTIA HANDBALL	**3**	**René MATTEI, Président**
5596026	COSTA SERENA HB	**3**	**Bruno PERNIN, Président**
5596030	HANDBALL JEUNESSE ILE ROUSSE	**Absent**	
5596031	ASSOCIATION BORGO HANDBALL	**4**	**Paul VINCENTI, Président**

	Total Voix	**36**

Nombre de Clubs présents : 10

Avec un total de 36 voix sur 17, le quorum est atteint : l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 peut valablement délibérer.

Renaud Baldacci déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire 2024 à 14h25.

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

1 - Approbation des PV de l'AGO 2023
Le PV de l'AG Ordinaire 2023 est adopté à l'unanimité.

2 – Approbation du PV de l'AG Extraordinaire 2023
Le PV de l'AG Extraordinaire de décembre 2023 est adopté à l'unanimité

3 - Rapport des commissions
3.1 CTOA : Domaine Compétitions
Bilan présenté par Emilien Mattei :
Il propose aux délégués de poser des questions s'il y en a.
Il souhaite faire part de son émotion de quitter la commission et souligne qu'elle continuera à évoluer.
Il regrette que certains clubs ne soient pas présents aux réunions et visioconférence organisées par la CTOA et qu'après il entende des remarques négatives sur l'organisation de tel ou tel championnat.
Il rappelle que la ligue applique strictement ce qui est voté en Assemblée Générale par les clubs.

Concernant les -9 ans, aujourd'hui la pénalité pour non-respect des obligations sera appliquée et se tourne vers Jo Orsatelli qui avait interpellé les délégués s'ils avaient conscience de ce qu'ils venaient de voter à l'AG 2023 : obligation d'organiser un tournoi par mois

CTOA : Domaine Arbitrage
Bilan présenté par Emilien Mattei.

Max Giagheddu (ASPV) intervient à propos des écoles d'arbitrages, il estime d'avoir des Juges Arbitres Jeunes est une bonne chose mais pose la question de ceux qui les forment ?
Il faut s'assurer que dans certains clubs, les formateurs aient les capacités de former.
Emilien Mattei s'interroge sur la nécessité de faire marche arrière, et éventuellement confier la formation des JAJ à la Ligue.
Stéphane Bonnafoux (ETT) rajoute que c'est le problème majeur et qu'il doit être repris par la Ligue

Max Giagheddu (ASPV) rajoute que c'est ce qu'il a toujours prôné que la Ligue récupère à nouveau la formation des JAJ

Stéphane Acquaviva (HAC) demande s'il est possible de calquer le format de la formation J. Arbitres comme pour les joueurs (stages sur 2-3 jrs)

Emilien Mattei répond que la formation est dispensée : stage de rentrée et pendant la saison pour les J.A, la Ligue gérant l'aspect haut potentiel.
Il préfère que l'on renouvèle nos arbitres.

Il propose aux délégués de consulter le bilan du nombre de formations d'arbitres, officiels table, responsables de salle... dispensées cette saison.

Renaud Baldacci souhaite remercier Emilien Mattei pour le très bon travail réalisé car il rappelle que c'est un travail quotidien. Il pense que la commission propose une large gamme.
Une discussion s'engage sur l'arbitrage des JAJ

Le bilan de la CTOA Compétitions et Arbitrage est voté à l'unanimité

3.3 Commission Territoriale des Statuts, de la Règlementation, Salles et Terrains
Bilan présenté par Célia Mattei :
La commission n'a été que très peu sollicitée.
Rien de particulier dans l'ensemble mis à part quelques problèmes sur les documents à fournir pour les licences qui ne sont parfois pas conformes.

Elle fait part du projet de travailler sur la féminisation

Le bilan de la CTSR-ST est voté à l'unanimité.

3.4 Commission Territoriale de Discipline
Le bilan est présenté par Michèle Guillot :
Une seule affaire cette saison. A priori tout se passe bien sur les terrains !
Elle souhaite remercier Renaud Baldacci pour la confiance qu'il lui a accordé.
Elle souhaite remercier également les membres de la commission et rajoute qu'elle est là pour juger mais aussi pour défendre.

Renaud Baldacci félicite Michèle pour le travail accompli avec toute l'affection qui lui porte.

Le bilan de la Commission territoriale de la Discipline est voté à l'unanimité

4 – Equipe Technique Territoriale
P.Marie Brunetti présente le bilan :
Le fonctionnement est un peu similaire à celui de la saison précédente.
Un calendrier qui a compliqué l'organisation de nos différentes actions.

Il souligne les faits importants cette saison :
- Rapprochement avec la PACA concernant les IC F et IC M optimal pour nous
- Pôle : c'est la fin du cycle pour les joueurs nés en 2006 ; les résultats sont assez satisfaisants
- Beach handball : 3 joueurs sont en EDFce Jeunes et un en EDFce adulte.
Renaud Baldacci remercie Jean-Luc Baudet pour la collaboration avec la Corse.

Jean-Luc Baudet (FFHB) précise que l'essentiel pour la Ligue PACA est d'accueillir les meilleurs potentiels et peu importe d'où qu'ils viennent et rajoute nous continuerons à avoir des échanges notamment avec les féminines qu'il faudra continuer à développer.

Renaud Baldacci félicite P.Marie Brunetti pour l'obtention du Titre 6

Max Giagheddu (ASPV) fait part de sa déception de ne pas voir noté dans le bilan de l'ETT, le très bon parcours du HBCorte qui aboutit à l'accession en Nationale 2, il salue le travail remarquable d'Adrien Magne et Jo Orsatelli.

5 – Commission de Communication
Léa Rutily présente le bilan de la saison.
Elle souligne l'augmentation importante du nombre de vues et d'abonnement sur les réseaux sociaux : facebook, instagram (+ de 50000 visites)
Nouvel outil : mailchimp, plateforme de mailings

Site de la ligue : + de 10000 visites
Elle souhaite que les clubs qui organisent des évènements lui communiquent les informations.
Renaud Baldacci constate l'évolution depuis la création des réseaux et du site.

Statistiques Ligue :
Marie-Luce CASILI présente le tableau des statistiques des clubs comparés au 31 05 24 et 31 05 23.
Elle souligne l'augmentation du nombre de licences féminines et une baisse très importante du nombre de licences évènementielles.
Nous terminons avec une augmentation de près de 4% pour les licences hors évènement et une perte de 40% pour le total global (licences compétitives et évènementielles)

Renaud Baldacci insiste sur le fait de créer des licences évènementielles chaque fois que le club organise un tournoi, une manifestation…

6 - Rapport financier 2023
Marie-Luce Casili présente le bilan, le résultat net comptable 2023 est déficitaire de -18 064 €.

Renaud Baldacci informe les délégués que la Collectivité de Corse a annoncé une baisse d'au moins 30% des subventions.
Il faudra essayer de trouver d'autres fonds.
Il souligne que Jean-Luc Baudet, alias Mr CTI, a bien défendu notre dossier auprès des instances fédérales puisque la dotation augmente.

Paul Vincenti (HBCB) souhaite revenir sur l'application des pénalités financières de la CTOA, il trouve que certaines sont parfois injustes, notamment être sanctionné par une pénalité pour une panne d'ordinateur...
Jérémy Grisel rappelle qu'il ne faut pas hésiter à avertir la commission.

Emilien Mattei rajoute que lorsqu'une erreur est commise cela prend beaucoup de temps pour déposer un ticket sur le support pour que les corrections soient effectuées. En revanche, il remarque que depuis que les pénalités sont appliquées systématiquement, il n'y en a moins !

Le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

7 - Projets des commissions 2024 – 2025

7.1 CTOA : Domaine Compétitions et Arbitrage
Le projet est présenté par Jérémy Grisel :
Le calendrier 24-25 a été présenté et revu avec les clubs lors de la visioconférence du 04 juin dernier.
U11 : le premier tournoi de brassage aura lieu à Calvi pour célébrer les 30ans du club.

Diminution des dates de report, tous les mercredis seront des dates de report (plébiscité par les clubs)

U15 F : face au faible nombre d'équipe féminine engagée dans cette catégorie, la CTOA propose de mettre en place des entraînements et des rencontres réunissant les joueuses de tous les clubs par secteur géographique avec deux clubs supports : le HBC pour le 2B et le HAC pour le 2A.
Une péréquation sera appliquée pour tous les clubs même ceux qui n'auront pas de licences féminines dans cette catégorie (question de Yannick Peccoux, GFCA).

Johan Borelli (CTOA) souligne qu'il faut penser en termes de participation au développement plutôt que de regarder son porte-monnaie. Il insiste sur la nécessité d'agir tous ensemble pour l'intérêt du handball féminin, et non en tant que club isolé.

François-Xavier Ripoll (GFCA) rajoute que « c'est un racket légal »

Emilien Mattei réagit à ce propos qu'il trouve un peu trop fort.

Laurent Mutuel (STAVH) informe que le club de Sartene se positionne pour être club support avec une personne référente.
Jérémy Grisel répond que le club support pour le Sud sera le HAC.

Création d'un « championnat loisir » : l'idée est que chaque club organise un tournoi avec un

minimum d'imposition : participation d'au moins à deux tournois pour chaque équipe engagée et interdiction aux licenciés Hand à 7 de participer au championnat.

Coupes de Corse : les finales auront lieu le we des 21-22 juin 2025

Championnats masculins : Paul Vincenti (HBCB) demande que le championnat prénationale soit couplé avec celui des U15 M pour remédier au problème d'encadrement lorsque le joueur de prénationale est aussi entraîneur.

Jérémy Grisel répond que cela n'est possible que si le nombre d'équipes engagées est le même dans les deux championnats.

Jean Castel (invité) pense que cela risque d'être compliqué pour Ajaccio compte tenu de la multiplication des rencontres, il faudrait changer les habitudes et implanter des rencontres pendant les vacances scolaires excepté le we de Pâques et le we qui suit l'ascension. Paul Vincenti (HBCB) rejoint ses propos.

Jérémy Grisel précise que la CTOA a fixé des dates le 1er we des vacances scolaires et le début de la saison au des 28-29 septembre 2024.

Max Giagheddu souligne que c'est plutôt un problème « ajaccien ». Cependant, il fait le constat qu'il y a beaucoup de demande de report mais pas de demande d'inversion... Autre piste, jouer des matches en semaine.
Il faudrait que les clubs aient le calendrier des championnats avant la fin du mois de Juin.

Jérémy Grisel est d'accord à la condition de connaître tous les clubs engagés dans toutes les catégories.

Emilien Mattei précise que le rôle de la Ligue est d'arbitrer en cas de désaccord, les clubs sont libres et doivent jouer le jeu pour trouver un arrangement entre eux.

François-Xavier Ripoll (GFCA) est d'accord avec cela.

Yannick Peccoux (GFCA) souhaite faire part du problème de la réception tardive des calendriers nationaux (fin juillet), la situation est très compliquée pour les clubs puissent s'organiser et aimerait que le calendrier soit connu au mois de Juin.
Il souhaite que la demande cela puisse remonter au niveau fédéral.

Jean-Luc Baudet souscrit tout à fait à ces propos. Il informe que les sessions de la Commission du jury d'appel sont tardives c'est la raison principale raison, car il n'est pas possible d'établir le calendrier avant.
Cependant, il rajoute que la situation devrait s'améliorer cette année.

Le projet de la CTOA est adopté par 21 Pour, 12 voix Contre et 3 Abstentions.

7.2 Equipe Technique Territoriale
Pierre-Marie Brunetti présente le projet d'activité pour la saison 24-25.
N3 M GFCA : Stéphane Bonnafoux précise que le GFCA a supporté seul la N3 et insiste que le projet fût uniquement basé sur la formation des joueurs et servait de tremplin pour les joueurs du Pôle même si cela n'a pas toujours été compris.

François-Xavier Ripoll (GFCA) rajoute que le club a dû faire face au problème financier mais surtout au manque de joueurs formés pour alimenter la N3. Il précise que les joueurs ont joué le jeu jusqu'au bout tout en sachant que le club ne maintiendrait pas.

Max Giagheddu pense que le débat est essentiel, il espère que l'on fera la même chose pour les féminines.
Il rajoute que la N3 était la marche qui nous fallait pour les potentiels car la N1 est trop haute idem pour la N2 M.
C'est un véritable projet de ligue peut-être créer une N3 de Ligue.

François-Xavier Ripoll (GFCA) rajoute que la difficulté supplémentaire est le manque de personnes ressources.

Emilien Mattei informe les délégués, qu'il s'est engagé auprès de la fédération de ne pas proposer d'accédant pour les deux années à venir (24-25 et 25-26). Pour la saison 2026-2027, il faudra présenter un projet de ligue et négocier avec les instances fédérales, nous avons besoin de cette structure et de travailler avec les clubs pour que ce projet soit viable.

Pôle – Club Olympique Corse : dissociation des deux collectifs (1ère, 2ème année et 3ème et dernière année), intégration des aînés au CA-18 ans et certains jeunes joueurs.

- Intégration de l'équipe du COC au championnat territorial -18 ans : cela représente un volume de compétition intéressant pour les 1ères et 2èmes années.

Le projet de l'ETT est adopté à l'unanimité

8 – Tarifs généraux 2024-2025
Marie-Luce Casili présente les tarifs.
Légère augmentation du tarif FFHB des licences, nous avons simplement arrondi.
Sixte Guillot (LCHB) ne comprend pas pourquoi le tarif de la licence loisir n'est pas égal à celui de la licence Hand à 7.

Marie-Luce Casili que l'on suit les tarifs fédéraux et qu'il s'agit d'un côté d'une licence compétitive et de l'autre d'une licence non compétitive (volume de pratique inférieur).

Emilien Mattei informe les délégués du changement pour le paiement des licences : les licences seront qualifiées après règlement de tranche de 20 licences. Il estime que celles-ci sont payées par les pratiquants et qu'il n'est plus possible que la créance des clubs soit aussi importante chaque année.

Paul Vincenti (HBCB) répond que ce n'est pas facile notamment pour les paiements échelonnés.

Stéphane Bonnafoux (LCHB) préconise d'utiliser la plateforme Helloasso qui facilite la gestion des clubs : par exemple le licencié paie directement sa cotisation, il peut également régler en 1 à 3 échéances. Le club peut suivre quotidiennement les transactions réalisées.

Les tarifs 2024 - 2025 sont adoptés à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2024
Marie-Luce Casili présente le budget prévisionnel.
Augmentation du BP de 60009 € par rapport au BP 2023.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité

9 - Questions diverses

9.1 Coupe de France Nationale : Yannick Peccoux (GFCA) signale qu'il n'est pas d'accord avec la formule actuelle car il ne sera plus possible d'accueillir des rencontres de qualification et trouve dommage qu'il n'y ait plus la possibilité de recevoir un club de l'Elite.
Jo Orsatelli (HBC) souscrit à ces propos et rajoute que la Corse est lésée car la fédération n'accordera jamais l'organisation d'un tournoi qualificatif compte tenu du coût important des déplacements.

Jean-Luc Baudet répond que bien que comprenant ces propos, il informe qu'il faut formuler un voeu et le porter au niveau fédéral.
Emilien Mattei rajoute que le club peut jouer « la gagne » pour aller à Bercy.

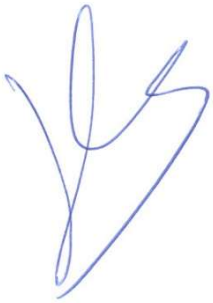
9.2 <u>Subventions et sponsoring</u> : l'Assemblée Générale donne mandat au Président de la Ligue, pour la signature de toutes demandes de subventions déposées auprès des Collectivités (CDC, DRAJES …) ou à la Fédération de Handball.

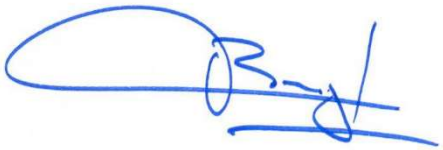
Renaud Baldacci remercie les délégués. Il propose de clôturer l'Assemblée Générale Ordinaire et pour lui ce sera la dernière. Il rajoute qu'il accorde toute sa confiance à Emilien Mattei et demande à tous de le soutenir dans sa mission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Renaud Baldacci clôt l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 à 16h50.

Le Président de la Ligue La Vice-Présidente

Renaud BALDACCI **Laurence BRIGATO**





Procès-verbal de

l'Assemblée Générale Elective

de la Ligue Corse de Handball

du samedi 15 juin 2024

à la Maison du Temps libre à Corte

Avant l'ouverture de l'Assemblée générale élective, Renaud Baldacci souhaite intervenir et appelle Sixte Guillot et Jean-Luc Baudet à la tribune.

Il fait part de son émotion et dresse le bilan de près de 40 années d'investissement.
Il remercie Sixte Guillot et Michèle ainsi que Laurence Brigato pour leur fidélité.
Il insiste sur le fait d' être unis et soutenir la nouvelle équipe et leur souhaite bonne route.

Sixte Guillot souligne avec émotion que cela fait 40 ans qu'il est élu au Conseil d'Administration de la Ligue et que ce soir, il ne le sera plus mais sans regret.
Il remercie également Laurence Brigato, Marie-Luce Casili qu'il a eu l'honneur de recruter et termine en citant Annie Girardot : « je ne sais pas si je vais manquer au Handball mais le handball va me manquer ».

Renaud Baldacci remercie Marie-Luce pour son investissement en tant que salariée mais pas que.
Il remercie également Pierre-Marie Brunetti et Léa Rutily « c'est une bonne équipe que vous avez à votre service ».

Jean-Luc Baudet prend la parole, « il faut se souvenir des anciens même s'il faut regarder vers l'avenir »
Il précise que même à la Ligue PACA, il faut se soutenir et marcher ensemble.
Il souhaite revenir au protocole de l'Assemblée Générale qui a été respecté.
Cependant, il regrette qu'aucune candidature n'ait été déposée pour les deux collèges et rajoute « qu'assister à l'Assemblée générale de la Ligue, c'est bien mais ce serait bien de franchir le cap et participer à son développement »

LES CLUBS DE LA LIGUE PRESENTS OU REPRESENTES

GFCAJACCIO	**6 voix**	COSTA SERENA HB	**3 voix**
AS. PORTO VECCHIO	**5 voix**	JS BONIFACIO	**3 voix**
HANDBALL AJACCIO CLUB	**6 voix**	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	**3 voix**
HANDBALL CLUB BORGO	**4 voix**		
BASTIA HANDBALL	**3 voix**		
HANDBALL CORTE	**3 voix**		

Total Voix	**36**

Nombre de Clubs présents : 10

Avec un total de 36 voix sur 47, le quorum est atteint à 17h35, le président de la commission électorale déclare l'Assemblée générale élective ouverte.

Le président présente la seule liste en présence :
Liste conduite par Emilien MATTEI, et composée d'Anne-Marie BONNAFOUX, Stéphane

BONNAFOUX, Johan BORELLI, Alexandra BRETON, Laurence BRIGATO, Anne-Laure CARENOU, Jérémy GRISEL, Adrien MAGNE, Célia MATTEI, Laurent MUTUEL, Joseph ORSATELLI, Lucien ROSSI et Christophe ZICCHINA.

Collège Acteurs : pas de candidature

Le président de la commission électorale rappelle que cette assemblée générale a pour but d'élire le nouveau Conseil d'Administration de la Ligue Corse de Handball.

Il rappelle le protocole de vote :

- Vote n°1 Liste de la Ligue Corse de Handball (liste unique) se fera dans une enveloppe bleue.
 - La liste ne doit présenter aucune rature ni aucune annotation, dans le cas contraire, le bulletin sera déclaré comme nul.
 - Une enveloppe vide signifie vote blanc.

- Vote n°2 le deuxième vote validera les deux représentants du territoire, désignés par le Conseil d'Administration, au Collège des territoires lors de la prochaine Assemblée Générale Elective Fédérale.

- Vote n°3 le troisième vote validera la nomination du Délégué Corse lors des prochaines assemblées générales fédérale ordinaire et élective.

RESULTATS DES VOTES :

- **Vote n°1 pour le conseil d'administration de la ligue**
 Les membres de la liste conduite par Emilien MATTEI est élue par 36 voix pour (100%)
- **Vote n°2 pour les représentants du territoire aux élections fédérales (collège)**
 Le binôme Célia MATTEI et Emilien MATTEI est élu par 36 voix pour (100%)
- **Vote n°3 pour le délégué Corse aux AG FFHandball Ordinaire et Elective**
 Stéphane BONNAFOUX est nommé Délégué pour la Corse

Interruption de l'Assemblée générale élective.

Les élus du conseil d'administration s'isolent afin de procéder à l'élection du nouveau Président de la Ligue.

Reprise de l'Assemblée générale élective.

Emilien MATTEI est élu Président de la Ligue Corse pour la mandature 2024 − 2028.

A l'issue des votes, le Président prend la parole. Il souhaite exprimer toute sa gratitude. Elu depuis 16 ans à la Ligue. Il a mené beaucoup de projet jusqu'à la création de la CTOA.

Il compte sur l'implication de tous et sur la fidélité.
De grands axes fondamentaux de travail : la formation des cadres techniques cruciale pour le développement de notre discipline mais aussi des arbitres, des bénévoles…
Nous allons pouvoir proposer une formation fédérale avec le soutien de la fédération et la ligue PACA.

Deuxième axe :
Le renforcement de l'héritage : création du Club Olympique Corse par Sixte Guillot et Max

Giagheddu, mise en place du Pôle Espoir par Renaud Baldacci. Il remercie également Eric Pasero, directeur du CSJC.
Ces structures d'excellence seront scindées en deux parties à savoir :
Pour le Club Olympique Corse : la délégation de la Présidence du club sera confiée à Stéphane Bonnafoux. Pour la Ligue : la gestion du Pôle d'Accession sera également confiée à Stéphane Bonnafoux.

Il retrace le chemin parcouru, il remercie Jean Castel qui a été son 1er entraîneur, Max Giagheddu qui l'a aiguillé vers l'arbitrage, et remercie à nouveau Renaud Baldacci sans qui toutes ces personnes, il ne serait pas là.

Il remercie également sa famille en particulier son épouse pour sa patience par le passé et celle future.

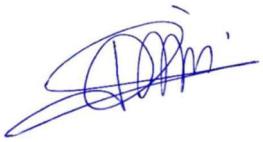
A tous merci.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Emilien MATTEI clôture l'Assemblée Générale Elective à 18h30.

Le Président de la Ligue
Emilien MATTEI



La secrétaire de séance
Marie-Luce CASILI



RAPPORT MORAL
JOHAN BORELLI

Rapport moral du Secrétaire Général – Assemblée Générale de la Ligue Corse de Handball

C'est avec humilité que je vous adresse ce premier rapport moral, dans le cadre d'une nouvelle mandature et d'une nouvelle mission pour moi, celle de Secrétaire Général de la Ligue Corse de Handball.

Je tiens avant tout à remercier notre président, Émilien Mattei, pour la confiance qu'il m'a accordée en me confiant cette responsabilité.

Je ne peux débuter ce rapport sans avoir une pensée émue pour Max Giagheddu, qui nous a quitté en ce début de saison. Son départ représente une perte immense pour notre discipline, mais aussi pour l'homme de valeurs qu'il était. Des valeurs d'engagement, de transmission, de fraternité… des valeurs que nous nous devons aujourd'hui de faire vivre et de porter au sein de nos actions et de notre sport.

Cette première année a été dense, marquée par de nombreux défis, mais aussi par une forte dynamique. Ce fut pour moi une période d'apprentissage, notamment à travers la découverte des réunions fédérales et la prise d'une double casquette, en assumant également la présidence de la CTOA suite à la démission de Jérémy Grisel.

L'une des grandes avancées de cette année réside dans l'intégration des ligues ultra-marines. Cette ouverture a permis de créer des ponts entre des territoires qui partagent des problématiques communes à la nôtre. Ces nouveaux liens ont enrichi notre compréhension mutuelle et favorisé des échanges plus constructifs, plus adaptés à nos réalités insulaires.

Nos relations avec les instances fédérales se sont également renforcées. Je tiens d'ailleurs à saluer l'intégration de Stéphane Bonnafoux au sein de la COC nationale, une belle reconnaissance de ses compétences à l'échelle fédérale. Pour ma part, j'ai également pu développer un lien étroit avec la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) tout au long de la saison.

Je souhaite également mettre à l'honneur la réussite de Pierre-Marie dans l'obtention de son titre 6, une performance importante pour notre territoire, ainsi que l'engagement quotidien de Marie-Luce Casili, dont l'adaptabilité et le professionnalisme ont permis de fluidifier la transition avec le nouveau bureau directeur.

Enfin, c'est avec une grande fierté que nous avons été désignés pour organiser l'Assemblée Générale de la Fédération en 2026. Cet événement majeur témoigne de l'intérêt et de la reconnaissance croissante que porte la Fédération Française de Handball à notre territoire. Il nous appartiendra de faire de ce rendez-vous un moment fort pour le handball corse.

Avant de conclure, il est important de saluer les performances de nos clubs insulaires engagés au niveau national, véritables ambassadeurs du handball corse.

Tout d'abord, félicitations au GFCA Handball, qui évolue en Nationale 1 masculine. Le club réalise une saison belle saison en occupant une confortable 8^{e} place au classement, assurant ainsi son maintien à ce niveau de compétition.

Dans la continuité, soulignons le parcours tout aussi méritant du Handball Club Cortenais qui, pour sa toute première saison en Nationale 2 masculine, a réussi le défi du maintien. Une performance remarquable pour un groupe en pleine découverte de ce niveau exigeant.

Côté féminin, le Handball Ajaccio Club a également brillé cette saison. Malgré une légitime déception liée à une montée en Nationale 1F qui n'a pas pu se concrétiser, l'équipe a réalisé une très belle saison en Nationale 2 féminine, terminant à une honorable 2e place du championnat.

Toujours au HAC, les moins de 17 ans féminines, engagées en championnat de France, réalisent, elles aussi une belle saison, en terminant 4e sur 6 dans la deuxième phase du Challenge U17F. Un résultat encourageant qui confirme la qualité du travail effectué sur cette catégorie, dans la continuité des saisons précédentes.

Enfin, un mot particulier pour le Club Olympique Corse, notre vitrine de la jeunesse insulaire. Engagée dans le championnat de France -18 ans masculins, cette équipe incarne le fruit du travail de formation effectué sur le territoire. Son beau parcours témoigne du potentiel et de l'avenir prometteur de nos jeunes joueurs.

Ces résultats sont autant de motifs de satisfaction et d'encouragement pour la suite. Ils confirment la dynamique positive du handball corse au plus haut niveau, portée par l'engagement de nos clubs, de leurs dirigeants, de leurs staffs et de leurs licenciés.

En conclusion, cette première année a été dense, riche en échanges, en découvertes et en nouveaux projets. Elle a posé les bases d'une mandature que nous voulons ambitieuse et tournée vers l'avenir. Il nous reste trois années pour amplifier cette dynamique, renforcer nos actions et consolider les fondations d'un handball insulaire plus fort, plus uni, plus solidaire.

Je profite de ce rapport pour rappeler combien il est essentiel que nous travaillions tous ensemble – clubs, dirigeants, bénévoles – dans un esprit de coopération et non de compétition inutile. C'est en unissant nos forces, en dépassant les concurrences stériles, que nous ferons grandir notre discipline sur l'île, au service de nos licenciés, de nos jeunes, et de toutes celles et ceux qui font vivre le handball corse au quotidien.

Dans cette optique de continuer à travailler ensemble, je vous propose de créer un conseil des clubs territoriaux :
Cela se traduira par la mise en place de trois rencontres annuelles de type "Conseil Territorial de la Ligue". Ces réunions se tiendront dans différentes zones de Corse (1 réunion par secteur) et auront pour but de :

- Créer un lien direct et régulier entre la Ligue et les clubs, afin de partager les informations importantes et d'expliquer les décisions prises au niveau territorial ou fédéral ;
- Permettre aux clubs d'échanger entre eux, de partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques, mais aussi leurs difficultés ;
- Recueillir vos propositions, vos attentes, vos besoins, vos difficultés, pour mieux adapter notre action.

Ces conseils seront ouverts à tous les clubs, à leurs dirigeants, entraîneurs, arbitres, ou toute personne désignée pour y représenter sa structure. Ils seront organisés dans un esprit convivial, participatif, et orienté vers des solutions concrètes.

Je suis convaincu que cette initiative renforcera notre cohésion territoriale et qu'elle nous permettra de construire, ensemble, un projet solide et partagé pour l'avenir du handball corse.

Je continuerai à œuvrer dans ce sens, au plus près des clubs et de leurs réalités, car je suis persuadé que notre avenir se construira dans le dialogue, la transparence et la confiance.

Johan BORELLI
Secrétaire Général



RAPPORTS D'ACTIVITES COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS ET D'ARBITRAGE

Commission Territoriale d'Organisation et d'Arbitrage

Rapport d'activité 2024-2025 Domaine Compétition

1. Introduction

Au cours de cette saison, j'ai été amené à prendre la présidence de la Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions suite à la démission de Jérémy GRISEL en cours d'année.

N'ayant pas été à l'initiative du projet COC initial, j'ai pris mes fonctions avec pour objectif principal d'assurer la continuité de ce qui avait été voté lors de la dernière Assemblée Générale : ma mission a donc été de suivre et mener à bien les projets de compétitions en cours, tout en répondant efficacement aux nombreuses sollicitations des clubs.

Dans ce contexte de transition, je tiens à remercier les membres de la commission qui ont œuvré avec sérieux et constance. Un grand merci à Léa RUTILY et Christophe ZICCHINA pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à Laurence BRIGATO, Laurent MUTUEL et Gérald LOURS qui ont accepté de nous rejoindre pour renforcer l'équipe. Leur implication a été précieuse tout au long de la saison.

2. Fonctionnement de la commission

Afin de maintenir un suivi rigoureux, la commission s'est réunie chaque lundi de manière régulière. Chaque séance a fait l'objet d'un compte rendu, systématiquement diffusé à l'ensemble des clubs.

Un point particulièrement marquant de cette saison reste le **nombre élevé de demandes de reports de matchs**, qui s'élève à **140**. Ce volume exceptionnel a mobilisé une énergie considérable et a parfois compromis l'équilibre et la fluidité des calendriers. Il conviendra d'en tirer des enseignements pour les saisons à venir (voir projet).

3. Bilan des compétitions – Saison 2024-2025

La saison a été rythmée par différents championnats, tous inégaux en nombre d'engagés :

➤ Nationale 3 Féminines

- 1 championnat regroupant 3 clubs : HAC, HBCB, ASPV.

➤ Prénationale Masculine

- 1 championnat avec 5 clubs : ASPV, JSB-STAV, HAC, HBC-HJIR, JSH.

Nous tenons à souligner l'engagement du **HBC-HJIR**, seul représentant de la Haute-Corse dans cette catégorie. Malgré des sanctions administratives liées à la participation de joueurs évoluant en N2M, leur implication a été précieuse.

➤ -18 ans Masculins

- 6 clubs participants : GFCA, JSB-STAV, HBC-HJIR, BHB, ASPV, HAC.

➤ **-15 ans Masculins**

- 7 clubs : ASPV, HBC-HJIR, GFCA, BHB, HAC, HBCB, JSB-STAV.

➤ **-13 ans Mixtes**

- Forte dynamique avec **13 clubs engagés**, reflet de l'attractivité de cette catégorie.

➤ **-11 ans Mixtes**

- 12 clubs inscrits, comme chaque année, les -11 et -13 sont les catégories les plus importantes.

➤ **-16 ans Féminines**

- 3 clubs engagés : HAC, BHB, HBCB.

4. Comportements et respect des valeurs du handball

Tout au long de la saison, la commission a été destinataire de **remontées régulières** concernant des **comportements inappropriés** observés sur les terrains, émanant aussi bien de **joueurs**, de **cadres techniques**, que de **parents**. Si la Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions **n'a pas pour mission de prononcer des sanctions disciplinaires**, elle reste **pleinement informée** de ce qui se passe lors des rencontres et **veille attentivement à préserver l'éthique et l'esprit sportif** qui doivent prévaloir dans notre discipline.

Ces comportements, parfois en contradiction totale avec les valeurs que porte notre sport, ne peuvent rester sans réponse. C'est pourquoi un **projet spécifique** vous sera présenté pendant nos travaux, avec pour objectif de **sensibiliser, responsabiliser et accompagner** l'ensemble des acteurs du handball corse vers une **pratique plus respectueuse**, tant sur le plan sportif qu'éducatif.

5. Perspectives et conclusion

La saison 2025-2026 marquera un tournant avec le **retour affirmé à l'exigence règlementaire**, non pas dans une logique punitive, mais avec pour objectif de :

- **Faciliter le travail de la commission**, composée uniquement de bénévoles ;
- **Apporter davantage de lisibilité et de stabilité** pour la désignation des rencontres ;
- **Renforcer le respect des règlements généraux**, dans une optique de structuration durable des clubs.

Nous souhaitons que cette exigence, assumée mais bienveillante, permette à tous les acteurs du handball corse de progresser ensemble, dans une dynamique constructive et respectueuse du jeu, des joueurs et des instances.

6. Remerciements

Je réitère mes remerciements à tous les membres de la commission, aux clubs pour leur engagement, aux bénévoles pour leur temps précieux, et à tous ceux qui œuvrent au développement du handball dans notre territoire.

Rapport d'activité 2024-2025 Domaine Arbitrage

1. Introduction

Comme évoqué dans le rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions, j'ai repris la responsabilité de la Commission Territoriale d'Arbitrage en cours de saison.
À la différence du secteur des compétitions, pour lequel une continuité de fonctionnement a été maintenue, il m'a semblé nécessaire de repenser immédiatement l'organisation de l'arbitrage sur notre territoire.

Cette réorganisation s'est appuyée sur deux axes majeurs :

- Une structuration territoriale plus fine, permettant une coordination par bassins géographiques, en lien étroit avec les réalités locales.
- Une collaboration renforcée avec la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA), dans le cadre du Plan de Performance Fédéral (PPF), permettant un alignement avec les directives nationales et un accompagnement technique constant.

Cette dynamique nouvelle a contribué à instaurer une plus grande proximité avec les clubs, à structurer le suivi des jeunes arbitres et à améliorer notre efficacité globale.

2. Nouvelle organisation

Dès ma prise de fonction, une réorganisation complète de la CTA a été mise en place, avec l'objectif de rendre le fonctionnement plus lisible, réactif et adapté aux spécificités de chaque bassin.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- **Répartition par bassins géographiques** : trois bassins ont été définis (Haute-Corse, Ajaccien, Extrême-Sud) pour assurer un maillage territorial pertinent. Cette organisation permet une meilleure coordination logistique, un suivi individualisé et des échanges facilités.
- **Nomination de référents territoriaux** via les écoles d'arbitrage : des personnes ressources ont été identifiées pour assurer la coordination locale, en lien direct avec les clubs.
- **Lien régulier avec la CNA** : notre travail s'appuie sur les outils et méthodologies fédérales, avec un accompagnement permanent dans le cadre du PPF Arbitrage.
- **Réunions à distance** régulières entre les membres de la CTA, permettant de gérer les désignations, d'anticiper les absences et de traiter les situations urgentes.

Cette nouvelle organisation a permis de fluidifier les échanges, de mieux encadrer les arbitres et d'apporter une réponse plus cohérente aux besoins du terrain.

3. Les stages

Durant la saison, plusieurs actions de formation ont été organisées, visant à renforcer les compétences des arbitres adultes comme des jeunes.

- **Deux stages pour les Juges Arbitres Adultes** ont été mis en place : un stage de début de saison, et un second stage de mi-saison organisé à Corte, permettant de faire le point sur la progression, de retravailler les notions clés, et de remobiliser les effectifs.

- **Trois stages pour les Juges Arbitres Jeunes (JAJ)** ont été animés par les membres de la CTA dans les trois bassins, au plus près des jeunes et des clubs, avec une attention particulière portée à la pédagogie, à la posture et à l'acquisition des règles fondamentales.

Ces temps de formation ont également permis d'identifier des profils prometteurs, et d'instaurer une dynamique d'apprentissage continue.

4. Les désignations

Le début de saison a été marqué par des difficultés liées au manque de disponibilité des arbitres. Néanmoins, grâce à l'implication croissante des JAJ formés en début d'année, nous avons progressivement pu assurer une couverture plus large des rencontres.

Actuellement, environ **80 % des matchs sont couverts** chaque week-end, un taux en nette amélioration.
Des efforts restent à fournir, notamment en ce qui concerne la responsabilisation des clubs dans le respect des obligations de formation et de disponibilité des arbitres.
Un projet est à l'étude pour renforcer cette dynamique : mise en place d'obligations de désignation de JAJ sur les rencontres jeunes et engagement plus clair des arbitres dans leur planification.

5. Les effectifs

La CTA peut compter sur les effectifs suivants :

- **18 juges arbitres adultes**
- **38 juges arbitres jeunes**

Ce vivier reste toutefois déséquilibré selon les secteurs géographiques, et la CTA constate que certains clubs ne sont toujours pas engagés dans la formation ou la mise à disposition d'arbitres, ce qui freine la couverture des rencontres et l'essaimage de la culture arbitrale.

6. Les relations avec la CNA

Des **réunions régulières** sont organisées avec la CNA, que ce soit dans le cadre des échanges entre Présidents de CTA ou via le dispositif du PPF arbitrage.
Ces échanges, coordonnés notamment avec le DTN Jérôme Briois, permettent un suivi précis des actions menées localement, un soutien technique précieux, et une harmonisation des pratiques.
Cette relation directe avec la structure fédérale est un véritable levier pour faire monter en compétences notre encadrement et nos jeunes arbitres.

7. Conclusion

L'axe fort de cette saison aura été la **formation et la structuration territoriale**.
Le travail de détection et d'accompagnement des JAJ a permis de révéler plusieurs profils très prometteurs, tout en posant les bases d'un encadrement plus stable.

Le lien étroit avec la CNA, à travers le PPF arbitrage, a consolidé nos actions, renforcé nos outils de travail et donné de la cohérence à l'ensemble de notre fonctionnement.

Enfin, la **disparité de dynamique entre les secteurs** appelle une vigilance particulière : c'est pourquoi la CTA souhaite maintenir le principe des écoles d'arbitrage au sein des clubs, tout en apportant un

appui renforcé pour les formations et les suivis, afin d'assurer une montée en compétence homogène sur l'ensemble du territoire corse.

RAPPORTS D'ACTIVITES
EQUIPE TECHNIQUE TERRITORIALE

Bilan Pôle Espoirs Handball : 2024 - 2025

Problématiques :

1. **Faible bassin de recrutement**
2. **Faiblesse des championnats locaux**
3. **Carences technicotactiques des joueurs** par rapport à ceux évoluant dans d'autres pôles sur le continent
4. **Charge d'entraînement limitée en club**
5. **Ajustement nécessaire de la charge d'entraînement en fonction des pics de croissance**

Bilan et Objectifs du Pôle Espoirs de Handball :

Groupe accession nés en 2009-2010 (11 joueurs)

L'objectif est d'intensifier et d'individualiser le travail au sein du groupe **Accession** pour compenser les carences observées et préparer les joueurs aux exigences des compétitions de haut niveau.

1. Compenser les carences techniques :

- Proposer un travail technique optimisé et personnalisé pour pallier les lacunes identifiées.

2. Instaurer une exigence de travail :

- Développer un environnement de travail exigeant et structuré.

3. Préparer les athlètes aux charges d'entraînement après le pic de croissance :

- Adapter les charges d'entraînement pour préparer les joueurs à la transition post-croissance.

4. Développement des compétences techniques :

- **Passes**, **Tirs**, **Appuis**, **Orientations défensives**, **Gestion des duels offensifs et défensifs**.

5. Développement des compétences perceptives :

- Renforcer la capacité à percevoir et réagir aux situations de jeu.

6. Développement des compétences tactiques :

- **Pourquoi je fais** : Comprendre les raisons derrière chaque action (aspect offensif et défensif).
- **Capacité à se placer et se replacer efficacement** (placement et replacement dans l'espace).
- **Timing d'engagement** : Savoir quand intervenir et réagir.
- **Organisation personnelle** : Apprendre à s'organiser dans l'espace.
- **Analyse** : Développer la capacité à analyser les situations et comprendre les enjeux du jeu.

7. Prise de conscience du corps et préparation physique :

- **Connaître son corps** : Utiliser des outils de travail spécifiques au sportif.
- **Initiation à la musculation** : Développer des bases solides en préparation physique.

LISTE ELEVES P.ESPOIRS 2024 – 2025 : Groupe accession			
Internat	NOM	PRENOM	Date de naissance
OUI	TAMIROU	AYOUB	03/03/2009
OUI	GIRARD	MAEL	26/05/2009
OUI	BARROS FERREIRA	BATISTE	24/07/2009
	MASIA	LUKAS	01/10/2009
OUI	LEGRAND	AMAURY	24/02/2010
OUI	ALLEGRINI SIMONETTI	JULES	26/04/2010
OUI	PEDROSA	TONY	15/05/2010
OUI	ANGELI	HUGO	10/06/2010
OUI	SANTELLI	LISANDRU	14/06/2010
	FERRARI	GHJUVANNI	03/08/2010
	POLI	PIERRE-THOMAS	24/08/2010

Groupe des Aînés (nés en 2007-2008, 13 joueurs)

Problématiques rencontrées :

1. **Retard dans la formation initiale** : Cette situation nécessite un accompagnement prolongé de nos athlètes, ce qui se traduit par des joueurs en **maturité tardive**.
 - Exemples d'émergences tardives : Paco Nichelatti, Lucca Mori, Enzo Vasapolli, Mathis Legrand, Titouan Michel, etc.
2. **Difficulté à être régulier dans la performance** : Peu de certitude compétitive globale.
3. **Carence compétitive** : Les joueurs présentent une faiblesse compétitive importante, limitant leur développement face à des adversaires plus expérimentés.
4. **Fin du pic de croissance** : Après le pic de croissance, la charge d'entraînement devrait augmenter, mais les joueurs sont souvent moins disponibles à cause de leurs contraintes scolaires.

Objectifs d'accompagnement des Aînés

1. **Développement des compétences tactiques** :
 - Renforcer la compréhension des situations tactiques de jeu, aussi bien offensives que défensives.
2. **Développement des qualités athlétiques post-pic de croissance** :
 - Accent sur la **puissance**, **vitesse** et **explosivité**, qui sont essentielles à la progression de nos athlètes.
3. **Apprentissage des exigences de la compétition** :
 - Accompagner les joueurs dans leur prise de responsabilités durant les rencontres et leur enseigner l'importance de l'effort constant.
4. **Apprendre à gagner** :
 - Développer la mentalité de vainqueur à travers les victoires et l'analyse des matchs.
5. **Maîtrise des situations offensives et défensives** :
 - **Offensive** : Adapter le jeu en fonction de la position du pivot
 - **Défensive** : Optimiser les comportements et intentions selon les dispositifs et systèmes utilisés.
6. **Prise d'information et prise de décision** :
 - Renforcer la capacité à analyser rapidement les situations de jeu et à prendre des décisions efficaces.
7. **Maîtrise des phases de jeu sur grand espace** :
 - Développer la capacité à gérer et à maîtriser les grandes configurations de jeu sur le terrain.

LISTE ELEVES P.ESPOIR 2024 - 2025: Groupe ainés			
Internat	NOM	PRENOM	Date de Naissance
OUI	PAGES*	TONY	02/02/2007
	AILLAUD	BATTISTA	21/03/2007
OUI	MEBAREK	TRISTAN	27/03/2007
	PINELLI	CHARLES ANTOINE	15/08/2007
OUI	PERRIMOND	GABRIEL	29/08/2007
OUI	VASAPOLLI	ENZO	15/12/2007
	GROSJEAN*	SACHA	22/02/2008
	PINELLI	JEAN-JOSEPH	23/02/2008
OUI	FELIX NATIVEL	MATTEO	19/03/2008
	PANNEQUIN POGGIOLI*	PAUL-MARIE	24/04/2008
	PIGLIONI	CASSIEN	21/06/2008
OUI	RICHARD*	THEO	15/07/2008
OUI	DE MARCO*	JEAN-CHRISTOPHE	19/08/2008

Volet d'Accompagnement des Athlètes

Entretiens Joueurs / Familles

Les entretiens individuels avec les joueurs ont lieu **trois fois par an**. Voici le détail des différents moments clés :

- **Octobre 2024 : Entretien 1**
- **Décembre 2024 : Bilan de Mi-Saison**
- **Mai 2025 : Bilan de Fin de Saison**

Thèmes abordés

- Bilan sur la période écoulée
- Fixation des objectifs / projection
- Identification des forces et des faiblesses
- Suivi scolaire : point sur les résultats académiques
- Bilan de l'internat

Outils de Suivi des Joueurs

1. **Application MyCoach** :
 Un suivi personnalisé est mis en place grâce à l'application MyCoach, qui permet de suivre plusieurs aspects de la performance des joueurs, notamment :
 - Suivi du RPE (Perception de l'effort)
 - Questionnaire hebdomadaire pour évaluer l'état de forme, le temps de jeu, les blessures éventuelles

Mise en Perspective de la Logique de Travail et Bilan

Contexte de l'année précédente :

Lors de la saison précédente, le groupe de travail était unique et regroupait 4 années d'âge, ce qui a conduit à une approche plus homogène en termes d'entraînement. Le travail était donc moins individualisé et la progression des joueurs, bien que favorable, n'était pas toujours adaptée aux différences de niveau et de développement entre les athlètes.

Changement structurel pour cette saison :

Cette année, nous avons fait évoluer notre approche en **dissociant** les joueurs en **deux entités distinctes** :

1. **Groupe Accession** (nés en 2009 et 2010) : Un travail plus **personnalisé** et **individualisé** afin de compenser les carences techniques et tactiques tout en tenant compte de l'évolution spécifique de chaque athlète.
2. **Groupe des Aînés** (nés en 2007 et 2008) : Une approche plus **collective** et **compétitive**, avec un accent mis sur l'exigence des performances en compétition et le développement des compétences tactiques et athlétiques.

Bilan :

Volume Global d'Entraînement

En prenant en compte les 32 semaines d'entraînement de l'année (hors vacances scolaires), nous pouvons estimer le volume d'entraînement de chaque groupe selon le planning détaillé ci-dessous. Le volume total d'entraînement sur l'année se répartit comme suit :

- **Groupe Accession :**
 - Les joueurs bénéficient de 5 séances d'entraînement par semaine, réparties entre **séances techniques**, **physiques** et **collectives**, avec un volume total de **10 à 11 heures par semaine**.
- **Groupe des Aînés :**
 - Pour ce groupe, les athlètes ont un programme de 4 séances hebdomadaires, incluant des **séances de musculation**, des **entraînements collectifs** et un travail tactique approfondi, avec un volume similaire de **9 à 10 heures par semaine**, mais orienté davantage vers la **compétition**.

Cela permet un suivi plus structuré et ciblé, selon les besoins spécifiques des groupes. Toutefois, une attention particulière doit être portée à la gestion des charges d'entraînement, notamment pour les jeunes joueurs, afin de respecter les pics de croissance et d'éviter toute surcharge.

Récapitulatif de la Semaine Type d'Entraînement

Voici le planning détaillé des entraînements par jour pour chaque groupe :

Lundi :

- **Groupe Accession :**
 - 17h00 - 18h00 : Gymnase bleu – Passes, Placement des appuis, Technique individuelle de tir, Motricité
 - 18h00 - 18h30 : Grand espace parquet
 - 18h30 - 19h30 : Demi-terrain
- **Groupe des Aînés :**
 - 18h00 - 19h30 : Entraînement collectif

Mardi :

- **Groupe Accession :**
 - 17h00 - 18h00 : Gymnase bleu – Renforcement motricité, Technique individuelle
 - 18h00 - 19h30 : Gymnase parquet – Entraînement collectif
- **Groupe des Aînés :**
 - 17h30 - 18h30 : Musculation en salle
 - 18h45 - 20h30 : Entraînement collectif – Orientation tactique

Mercredi :

- **Groupe Accession :**
 - 13h15 - 15h15 : Gymnase parquet
- **Groupe des Aînés :**
 - 14h00 - 16h00 : Gymnase parquet – Entraînement collectif (thèmes variés)

Jeudi :

- **Groupe Accession :**
 - 16h45 - 17h45 : Musculation
 - 18h00 - 19h15 : Gymnase parquet
- **Groupe des Aînés :**
 - 18h00 - 18h50 : Musculation associée au travail de handball
 - 18h50 - 20h20 : Entraînement collectif

Vendredi :

- **Groupe Accession :**
 - 10h45 - 12h15 : Gymnase parquet

Bilan chiffré :

1. Volumes hebdomadaires par groupe

Groupe	Effectif	Technique / collectif	Prépa physique	Total hebdo
Accession (2009-2010)	11	**9h**	2h	**11h**
Aînés (2007-2008)	13	**8h**	2h	**10h**

2. Volume global sur 32 semaines (par groupe)

Volet	Accession (h)	Aînés (h)
Entraînement technique / collectif	9h × 32 = **288h**	8h × 32 = **256h**
Préparation physique	1h × 32 = 32**h**	2h × 32 = **64h**

Volet	Accession (h)	Aînés (h)
Préparation mentale	**5h**	**5h**

Réflexion et Ajustements à Prévoir :

1. Personnalisation de l'Entraînement :
L'un des principaux enseignements tirés de cette année est l'importance de l'individualisation du travail. Pour le groupe Accession, l'ajustement des charges et des objectifs techniques en fonction des besoins individuels est essentiel pour leur progression. Les séances doivent continuer à être adaptées à leur niveau et leur développement personnel.

2. Compétition et Exigence :
Pour le groupe des Aînés, l'orientation vers la **compétition** a permis d'installer une exigence de résultat. Cependant, il est nécessaire de continuer à ajuster le volume des séances et à renforcer l'aspect **tactique** et **mental**, afin de préparer au mieux les joueurs aux niveaux de compétition plus élevés.

3. Suivi et Suivi Vidéo :
Le suivi des athlètes, par l'intermédiaire de l'application MyCoach et des retours vidéo, devrait être renforcé pour offrir des ajustements plus précis. La possibilité d'intégrer un suivi vidéo adapté à chaque groupe (plus collectif pour les Aînés et plus individualisé pour l'Accession) semble une piste intéressante.

4. Volume Global d'Entraînement :
Bien que les volumes d'entraînement soient relativement équilibrés entre les groupes, un suivi constant de l'intensité des séances et donc la charge de travail, induit des périodes à faibles intensité, surtout dans le cadre du développement de jeunes athlètes et la prévention des blessures.

Compétition Inter-Pôles Masculine 2007

La **Compétition Inter-Pôles Masculine 2007** regroupe les meilleurs joueurs de la catégorie U18 issus des **trois pôles** du territoire PACAC : **Aix-en-Provence**, **Saint-Raphaël** et **Ajaccio**. Ces joueurs sont sélectionnés pour participer à cette compétition, qui représente une étape importante dans leur parcours, notamment en vue d'une intégration dans un **Centre de Formation Professionnel**.

Collaboration Inter-Pôles

Les responsables des structures des trois pôles travaillent en étroite collaboration pour organiser la **sélection** des joueurs, assurant ainsi une préparation optimale en vue de la compétition. Cette coopération est essentielle pour permettre à chaque joueur de bénéficier de l'encadrement et de l'expérience nécessaires à leur développement, tout en étant en adéquation avec les exigences des centres de formation.

Préparation à la Compétition Inter-Pôles

La préparation des joueurs à cette compétition s'étend sur plusieurs mois et se déroule en **regroupements** et **stages** spécifiques, alternant entre les différents sites du territoire. Voici les principales étapes de la préparation :

1. **Six Mercredis de Regroupement** (Octobre 2024 à février 2025) :
 - Ces séances ont lieu en alternance sur les sites de **Aix-en-Provence** et **Saint-Raphaël**.

- Ces journées sont l'occasion de travailler la cohésion du groupe, les aspects tactiques et de finaliser la sélection des joueurs.

2. **Tournoi de Préparation à Chambéry** (25-28 novembre 2024) :
 - Un tournoi réunissant les régions **AURA**, **BFC**, et **Occitanie**, permettant de tester la cohésion de l'équipe et d'évaluer les joueurs face à des adversaires de haut niveau.
3. **Stage Pré-Compétitif à Gap** (19-21 février 2025) :
 - Ce stage de trois jours se déroule avant la compétition finale, dans le but de finaliser la préparation tactique et physique de l'équipe.

Joueurs Identifiés de la Corse pour la Phase Préparatoire

Les joueurs de la région Corse identifiés pour cette phase préparatoire sont les suivants :

- **Battista AILLAUD (2007 GFCA)**
- **Charles-Antoine PINELLI (2007 GFCA)**
- **Gabriel PERRIMOND (2007 GFCA)**
- **Tristan MEBAREK (2007 HJIR)**
- **Enzo VASAPOLLI (2007 HJIR)**

Ces joueurs ont été sélectionnés pour participer aux différentes étapes de préparation et seront évalués tout au long de la période précédant la compétition finale.

Compétition Finale à Nantes (3-9 mars 2025)

La **compétition finale** se déroulera à **Nantes** du 3 au 9 mars 2025, avec la participation de tous les pôles, incluant à la fois les structures métropolitaines et celles d'outre-mer. Ce sera l'occasion pour les joueurs de se mesurer à leurs pairs dans un contexte compétitif de haut niveau, tout en étant observés par les recruteurs des centres de formation.

- **Battista AILLAUD (2007 GFCA)**
- **Charles-Antoine PINELLI (2007 GFCA)**
- **Gabriel PERRIMOND (2007 GFCA)**

Encadrement

Le **responsable de la sélection** pour cette compétition est **Mathieu TURMO**. Il est assisté par les entraîneurs adjoints suivants :

- **Stéphane BASHER** (Site de Saint-Raphaël)
- **Pierre-Marie BRUNETTI** (Site d'Ajaccio)

Ces encadrants assurent le suivi et la préparation des joueurs, en coordonnant les sessions d'entraînement et en veillant à leur développement sur les plans tactiques et techniques.

Cette partie présente l'organisation de la compétition Inter-Pôles, ainsi que le suivi des joueurs et leur préparation avant la compétition finale. Elle met en lumière l'importance de la collaboration entre les

pôles pour offrir aux athlètes une progression cohérente et professionnelle en vue des prochaines étapes de leur parcours sportif.

Préparation à la Compétition Inter-Ligues (génération 2010)

Stage Pré-Compétitif à St Maximin (Avril 2025) :

- Ce stage de trois jours se déroule avant la compétition finale, à l'issue de ce stage une sélection de 16 joueurs sera établie

Joueurs Identifiés de la Corse pour la Phase Préparatoire

Les joueurs de la région Corse identifiés pour cette phase préparatoire sont les suivants :

- **Hugo ANGELLI (Club ASPV)**
- **Amaury LEGRAND (Club ASPV)**

Ces deux joueurs n'ont pas participé à la compétition finale.

Stage du Groupe Accession – Pôle Espoir d'Ajaccio – du 17 au 21 avril 2025

Du **jeudi 17 au lundi 21 avril 2025**, les jeunes handballeurs corses de la génération 2009-2010 ont participé à un stage itinérant mêlant **formation sportive, rencontres humaines et ouverture éducative**.

Le stage a débuté le **mercredi 16 avril au soir** par un départ en bateau depuis Ajaccio vers Marseille. Le **jeudi 17**, les jeunes ont observé une séance d'entraînement du PAUC avant de participer à des échanges avec les jeunes du Pôle d'Aix. Le **vendredi 18** a été marqué par une initiation au golf, du travail scolaire, puis un entraînement avec le club d'Istres, en présence d'anciens du pôle d'Ajaccio.
Le **samedi 19** a été consacré à une séance de préparation physique en extérieur, au Val de l'Arc. Enfin, le groupe a effectué son **retour à Ajaccio le dimanche 20**, avec une récupération active au CSJC.

Ce stage a permis de **renforcer la cohésion du groupe**, de **découvrir les exigences du haut niveau** et de valoriser le **double projet scolaire et sportif**.



Bilan Inter Comités M & F : 2024 - 2025

COMPOSITION EQUIPE TECHNIQUE

Elu référent : Stéphane BONNAFOUX
Responsable Filière Parcours de performance : PIERRE-MARIE BRUNETTI

Commission technique territoriale :

- Adrien MAGNE
- Eric PASERO
- Florian SAUVAGET
- Kevin SANSONI (filière M)
- Julia GUIDICELLI (filière F)

Gestion administrative : Léa RUTILY
Gestion financière : Marie Luce CASILI

Contexte et objectifs des stages

Le projet des stages de sélections a pour objectif de dynamiser la performance territoriale, en offrant des opportunités de pratique aux meilleurs profils de la région. Ces stages ont permis d'atteindre plusieurs objectifs :

- Pérenniser la dynamique de la sélection.
- Offrir des environnements de pratique pour les joueurs et joueuses les plus prometteurs.
- Participer aux qualifications PACAC pour les Championnats de France Inter-Comités, avec les 4 meilleurs comités de PACAC qualifiés.
- Créer des moments d'échanges entre les cadres techniques.
- Favoriser une collaboration filière féminine/Masculine pour une progression et un développement commun.
- Préparer les joueurs aux détections pour le pôle accession.
- Permettre une visibilité de nos joueuses auprès des techniciens de la région Sud

Le public visé par ces actions était constitué de jeunes joueurs et joueuses nés en 2011 et 2012, répartis en catégories masculines et féminines.

Bilans chiffrés

Durant cette saison, nous avons organisé 20 journées de stages, comprenant chacune deux entraînements par jour et des compétitions inter-comités.

- En moyenne, 20 joueurs masculins et 15 joueuses féminines ont participé à chaque stage.
- La répartition des stagiaires s'est effectuée de manière équilibrée entre internes et externes (50% internes et 50% externes).

- Ces stages se sont déroulés sur des périodes variées, incluant des sessions de 1 à 3 jours, avec des journées d'entraînement pouvant varier entre 4 et 5 heures de pratique.

Filière Masculine et Féminine génération (2011/2012)			
Dates	Lieu	Masculines	Féminines
Du 26 au 28 Aout 2024	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
05 et 06 Octobre	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
Du 21 au 23 Octobre	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
Du 23 au 24 Novembre	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
Dimanche 15 Décembre	CSJC	IC M 2011-2012	
Samedi 21 Décembre	PACA	Compétition premier tour	
11 et 12 Janvier 2025	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
8 et 9 Février	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
21 et 22 Février	CSJC	IC M 2011-2012	IC F 2011-2012
Le 23 Février 2025	PACA	Compétition 2ème tour	
Le 14 et 15 Avril	CSJC	DETECTION PE	

Les journées de stage ont permis aux participants de travailler sur des axes spécifiques :

1. **En attaque** :
 - Développement du jeu en mouvement pour les non-porteurs de balle.
 - Sensibilisation à l'espace 1-2
 - Respect des espaces de jeu
 - Précision dans les gestes techniques (tirer, passer, déborder).
2. **En défense** :
 - Alternance entre défenses étagées et alignées (zone, Homme à homme 0-6, 1-5, 3-3). En insistant sur les intentions défensives
 - Insistance sur la responsabilité vis-à-vis du porteur et NON porteur de balle …. Plus l'enchaînement récupération du ballon et montée de balle.

Organisation des stages et aspects logistiques

Les stages se sont déroulés sur le CSJC d'Ajaccio avec une prise en charge complète des stagiaires (hébergement, repas, encadrement)

Formats des stages :

- **1 jour** : 2 séances d'entraînement (4 heures), déjeuner pris en charge, coût : 12 € par club.
- **2 jours** : 4 à 5 heures d'entraînement par jour, 1 repas pris en charge + pension complète pour les internes, coût : 24 € par stagiaire/club.
- **3 jours** : 4 à 5 heures d'entraînement par jour, 2 repas pris en charge + pension complète, coût : 36 € par stagiaire/club.

Évaluation et suivi

À l'issue de chaque stage, un compte rendu est établi par les responsables des sélections.

Bilan de la Compétition Féminine – Saison 2024-2025

Sélection Inter-Comités de Corse
Responsable sélection : julia GUIDICELLI

1. Contexte et objectifs

La participation de la sélection féminine corse aux Intercomités 2024-2025 s'inscrit dans une logique de structuration de la filière jeune. Au-delà des résultats, l'objectif est de confronter nos joueuses au niveau de la région Sud, d'observer leurs capacités d'adaptation, et de faire émerger les axes de travail prioritaires pour nourrir la formation territoriale.

2. Organisation de la saison compétitive

- **Premier tour des Intercomités** : 21 décembre 2024 à Nice
- **Deuxième tour – week-end intercomités** : 21 au 23 février 2025 (préparation + compétition)

Ces deux échéances ont permis de **mobiliser les joueuses autour d'un projet commun**, de mesurer leur niveau de performance et de poser les bases d'une dynamique de groupe.

3. Effectif mobilisé

- **11 joueuses** sélectionnées au total (9 joueuses de champ, 2 gardiennes)
- **3 joueuses N+1** invitées ponctuellement sur les stages
 → Objectif : confronter les joueuses à des profils plus avancés, favoriser l'émulation et l'apprentissage entre pairs.

4. Résultats et analyses

Premier tour – 21 décembre 2024 (Nice)

- **Corse vs. Bouches-du-Rhône : défaite 27-16**
 Match équilibré en début de rencontre, avant une baisse d'intensité défensive et un manque de ressources physiques sur la durée.
- **Corse vs. Alpes-Maritimes : défaite 25-12**
 Bon départ, mais des erreurs répétées en seconde période ont permis à l'adversaire de creuser l'écart.

Ces deux rencontres ont mis en évidence un **écart de niveau technique et physique**, mais aussi un **bon état d'esprit**, avec de la vaillance dans les intentions malgré les difficultés.

Deuxième tour – 21 au 23 février 2025

Matchs joués le dimanche :

- **Corse vs. Vaucluse : défaite 17-7**
 Manque d'engagement, intensité insuffisante dès l'entame.
- **Corse vs. Alpes-de-Haute-Provence : victoire 17-13**
 Match abouti, belle solidarité défensive et respect des consignes.

- **Corse vs. Var : défaite 18-11**
 Rotation de l'effectif, défense cohérente mais manque de justesse offensive.

Le comportement du groupe a été encourageant sur le plan **tactique et collectif**, avec une **meilleure appropriation des principes travaillés**. La première victoire dans la compétition vient récompenser l'engagement des joueuses.

5. Travaux techniques réalisés

- **Défense** : mise en place de la montée inversée, flottement, gestion du pivot.
- **Transition** : changement de statut et occupation des espaces de jeu.
- **Attaque** : fondamentaux individuels (prise d'espace, duel, engagement, libération de balle).
- **Culture handball** : initiation à l'analyse vidéo participative, avec restitution collective.

Ces contenus ont permis de poser les **fondations d'un langage commun** et de structurer des repères partagés entre les joueuses.

6. Points positifs

Implication : Bonne attitude générale sur le terrain et en dehors, sérieux et écoute.
Cohésion : Début d'appropriation des principes collectifs et mise en place d'une dynamique de groupe.
Progression visible entre les deux phases, notamment dans la lecture du jeu défensif et l'engagement dans les duels.
Acculturation à la vidéo : première approche encourageante, les joueuses ont montré de l'intérêt pour comprendre les séquences de jeu.

7. Difficultés rencontrées

Hétérogénéité du niveau technique : des écarts importants entre les profils, rendant le travail collectif plus complexe.
Participation irrégulière aux CPS : impactant la continuité du travail engagé.
Carences individuelles persistantes :

- **Gardiennes** : difficulté à s'imposer dans les duels.
- **Duel défensif** : manque d'intentions, mauvaise gestion de la distance.
- **Transitions** : lenteur et absence d'automatismes.
- **Tirs/gestes offensifs** : faible efficacité face au gardien.

8. Axes de travail pour la suite

Défense individuelle et collective

- Reprendre les fondamentaux du duel (distance, appuis, intention).
- Structurer les systèmes collectifs simples et progressifs.

Changement de statut

- Travailler la réversibilité mentale et physique entre les phases de jeu.
- Intégrer des séquences courtes de jeu rapide avec exigence tactique.

Technique individuelle ciblée

- Tir, passe, duel : revenir aux bases, installer des routines d'entraînement.
- Travail spécifique gardiennes à intensifier.

Lien clubs/sélection

- Renforcer la régularité des échanges entre encadrement territorial et entraîneurs de clubs.

9. Perspective individuelle : Mila Alili

Mila Alili a été repérée lors de ces rassemblements par le CTS PACA.

→ Des échanges ont été engagés avec Marc Drusian dès janvier 2025.
Une trajectoire inspirante à suivre de près, qui valide la pertinence de l'investissement dans la détection territoriale.

10. Conclusion

Cette saison a constitué une **étape importante dans le développement de la filière féminine corse**. Les joueuses engagées ont montré des qualités d'implication, de combativité et un intérêt certain pour progresser.

Si l'écart de niveau avec les meilleures sélections régionales reste important, des **leviers clairs d'amélioration ont été identifiés**. La priorité pour la suite sera d'**ancrer un socle technique solide**, de renforcer la régularité de l'encadrement et d'intensifier le lien avec les clubs.

Ces bases permettront de construire une identité de jeu, une dynamique collective et une capacité à rivaliser à moyen terme sur les compétitions interrégionales.

BILAN COMPETITION FILLIERE MASCULINE

Sélections Inter-comités – Génération 2011
Responsable sélection : Kevin SANSONI

Premier Tour Inter-comités – 21 décembre 2024 à Vence

Effectif mobilisé :

- 10 joueurs de champ
- 2 gardiens de but

Organisation :

- 3 matchs consécutifs face à des comités du Sud-Est
- Objectif principal : évaluer la génération 2011 dans un contexte compétitif interrégional

Résultats :

- *Match 1 – vs Alpes-Maritimes : défaite 31-13*

Entrée en matière très compliquée, face à une équipe dense, rapide et bien structurée. Malgré cela, quelques phases de transition rapide et un repli mieux organisé en fin de match ont permis de stabiliser les dégâts.

- *Match 2 – vs Vaucluse : défaite 21-20*

Une rencontre nettement plus aboutie collectivement, perdue d'un petit but après une belle bataille. Des attitudes très positives et des repères collectifs qui commencent à se mettre en place.

- *Match 3 – vs Var : défaite 23-13*

Une première mi-temps encourageante, suivie d'un net recul physique et mental en seconde période. L'enchaînement des matchs a mis en évidence une difficulté à maintenir le niveau de concentration.

Apports : :
Malgré les résultats négatifs, ce premier tour a été riche en enseignements. Les jeunes joueurs ont montré de l'envie, un bon état d'esprit et un potentiel d'évolution significatif.

Axes de progression identifiés :

- **Continuité de jeu / occupation du terrain** : manque de repères sans ballon, difficulté à donner de la profondeur et à jouer dans les intervalles.
- **Duels défensifs** : manque d'impact et de lecture défensive, nécessité de renforcer l'entraide et la relation à deux.
- **Repli et montée de balle** : instabilité dans l'organisation et le replacement rapide.

Deuxième Tour Inter-comités –21 au 23 février 2025 à Martigues

Effectif mobilisé :

- 12 joueurs (10 de champ + 2 GB)
- Appuis ponctuels de joueurs U14 (génération 2010)

Organisation :

- 3 séances d'entraînement orientées sur le jeu en supériorité, les repères collectifs et les comportements de base
- Une session vidéo collective pour sensibiliser à l'analyse du jeu
- Journée de compétition avec 3 matchs face à des comités du groupe PACA

Résultats :

- *Défaite vs Bouches-du-Rhône : 26-9*

Beaucoup de pertes de balle et un niveau d'intensité difficile à suivre. Le groupe n'a pas su poser son jeu ni gérer le rythme.

- *Victoire vs Alpes-de-Haute-Provence : 19-11*

Match solide dans tous les compartiments, avec une progression visible dans les choix de passes, le jeu sans ballon et la répartition des rôles en attaque.

- *Défaite vs Hautes-Alpes : 17-12*

Une entame de match trop passive, avec un manque d'agressivité défensive. Belle réaction ensuite, mais trop tardive pour inverser la tendance.

Travail effectué durant le stage :

- Révision des bases : jeu en supériorité numérique, gestion de la pression, attitude en duel
- Animation offensive et respects des espaces

- Sensibilisation à la lecture du jeu par retour vidéo

Points positifs observés

- Amélioration nette entre les deux compétitions
- Meilleure compréhension du jeu en attaque placée
- Engagement collectif et respect du cadre durant les regroupements

Points de vigilance / Difficultés persistantes

- Instabilité des performances selon les adversaires et les temps de jeu
- Faiblesses techniques sous pression (passes, réceptions, dribbles)
- Défense souvent passive et peu de communication
- Fragilité mentale sur les débuts de match ou après des erreurs

Conclusion

La filière masculine 2011 a connu une saison riche d'apprentissages, marquée par des confrontations difficiles mais aussi des signes clairs de progression. Les deux tours inter-comités ont permis de poser les bases d'un travail plus structuré, où la rigueur technique, l'autonomie dans le jeu et l'intensité doivent devenir les axes prioritaires.

L'accompagnement proposé par la Ligue, en lien avec les clubs et les intervenants techniques, devra continuer à s'appuyer sur :
La régularité des stages
Un discours unifié entre entraîneurs et encadrants
Une exigence adaptée au niveau des joueurs

L'objectif est de créer une dynamique durable qui préparera les meilleurs potentiels à l'entrée sur le site d'accession corse et aux futures échéances de haut niveau.

Filière Féminine – Regroupement de comités

- Dans la continuité du travail de détection insulaire, **un stage interrégional « Région Sud-Corse » a eu lieu du 5 au 7 avril 2025 à Saint-Maximin**, réunissant les meilleures joueuses des quatre comités non qualifiés à l'issue du 1er tour des Inter-comités nationaux.
 Ce regroupement visait à constituer une **équipe commune région Sud-Corse** pour le second tour de la compétition.
- **La sélection initiale rassemblait 25 joueuses, dont 4 issues du territoire corse** :
 - Acquaviva Francesca (HAC)
 - Tognetti Pauline (HAC)
 - Alili Milla (Borgo)
 - Landry Lésia (Ghisonaccia)
- **À l'issue du stage**, deux joueuses corses ont été retenues dans l'effectif final des 14 :

- Francesca Acquaviva
- Milla Alili

- Elles ont participé à la compétition du 18 au 20 avril à Châteaurenard, représentant la ligue Sud-Corse.
 Résultats : 2 victoires – 2 défaites. Si les débuts ont été timides, **les deux joueuses insulaires se sont particulièrement illustrées sur les derniers matchs**, démontrant une capacité d'adaptation rapide au niveau requis.

- **Perspectives :**
 La Ligue PACA a exprimé sa volonté de **poursuivre le suivi des joueuses corses à potentiel**, en particulier celles qui ne seront pas retenues dans les pôles Espoirs.
 Ainsi, **Francesca Acquaviva et Milla Alili** pourraient être intégrées aux **rassemblements inter-ligues** en 2025-2026, en vue d'une future sélection régionale, **sous réserve de validation par le Bureau Directeur.**

- Cette ouverture est un signal encourageant pour l'évolution de la filière féminine insulaire, renforçant le lien avec les structures de haut niveau de la région Sud.

Stage Inter-comités – Génération 2012/2013 à Corte

- Stage organisé à Corte, visant à observer la génération 2012/2013.
- Participants : 59 enfants (12 filles, 47 garçons), 8 encadrants (dont 4 éducateurs en formation).
- Matinée : ateliers (motricité, savoir-faire défensif, offensif) en groupes tournants.
- Après-midi : oppositions collectives en 6 équipes mixtes.
- Proposition : introduction d'une participation financière de 10€ par enfant pour soutenir la logistique.

Filière Beach Handball – Bilan et Perspectives 2025

Mise en place d'un cadre d'entraînement régulier

Afin d'amorcer un véritable travail de structuration autour de la pratique du Beach Handball, la Ligue a mis en place un cycle d'entraînement régulier au CSJC d'Ajaccio, articulé autour de deux groupes :

Groupe -16 ans :

- 7 séances dédiées à la découverte et l'apprentissage des fondamentaux de la pratique sur sable (engagement, tirs spécifiques, lecture du jeu en infériorité, règles spécifiques).
- L'objectif principal était la détection de profils, la sensibilisation à une nouvelle forme de jeu et la préparation en vue des échéances nationales.

Groupe +16 ans :

- 9 séances organisées entre avril et juin, avec une montée en intensité progressive.
- Travail axé sur la culture tactique propre au Beach Handball (organisation en 4/0, rotations, rôle du gardien/joker, attaque/défense spécifique) et l'appropriation des systèmes de jeu en vue de la Coupe de France.
- L'encadrement a été assuré par Arthur Crampon, avec un investissement croissant du groupe au fil des séances.

Ce travail régulier a permis d'ancrer la pratique dans le paysage territorial et d'identifier des piliers techniques pour les saisons à venir.

Échéances nationales

Inter-comités Nationaux Beach – 14 & 15 juin 2025 à Beaurepaire (Isère)

- Deuxième participation territoriale pour la Corse.
- Catégorie concernée : Génération 2009/2010
- Sélections engagées : une équipe féminine et une équipe masculine issues des comités corses.

Effectifs :

- Féminines : 10 joueuses sélectionnées, dont Francesca Acquaviva et Milla Alili (également identifiées dans la filière régionale PACA pour le Hand à 7).

- Masculins : 10 joueurs retenus.

Encadrement :

- Jean-Baptiste Manzoni
- Arthur Crampon

Préparation :

- Un stage d'une journée organisé le jeudi de l'Ascension, axé sur la coordination offensive/défensive, les transitions, et la gestion de match en format Beach.

Objectifs :

- Découverte de la compétition nationale, immersion dans les règles spécifiques du Beach Handball, et début de culture tactique commune.

Coupe de France Beach +16 ans – 4 au 6 juillet 2025 à Châteauroux

- Pour la seconde fois consécutive, une équipe corse participera à la Coupe de France Beach +16, au sein d'un plateau national rassemblant les meilleures équipes régionales.

Préparation :

- Groupe +16 identifié en amont, composé obligatoirement de joueuses et joueurs licenciés en Corse.
- Entraînements spécifiques orientés performance, rythme et enchaînement tactique.
- Accent mis sur les enchaînements attaque/défense, l'utilisation du joker et les principes de double shoot.

Encadrement :

- Jean-Baptiste Mazzoni
- Dimitri PAUCHET

Objectif sportif :

- Franchir un cap en compétition nationale, renforcer la cohésion de ce groupe en vue d'une structuration pérenne de la filière +16.

Perspectives pour 2025-2026

- Structuration de la filière Beach Handball comme complémentaire de la formation indoor, notamment sur les aspects de lecture de jeu, mobilité et créativité.
- Développement de la culture de la pratique estivale : un levier de fidélisation, d'attractivité et de détection.

- Création d'un groupe technique référent Beach pour accompagner les éducateurs et assurer la continuité du projet.

PPF MASCULIN BEACH HANDBALL : Participation joueurs du territoire

EQUIPE DE FRANCE DE BEACH HANDBALL U16 MASCULINE

Stage de préparation + championnat d'Europe a varna (Bulgarie) – 30 juin au 8 juillet 2024
Participation :

- **Paul-Marie PANNEQUIN**
- **Matteo FELIX NATIVEL**

STAGE NATIONAL AU CREPS DE CHATENAY MALABRY – 27 FEVRIER AU 2 MARS 2025

Participation :

- **Paul-Marie PANNEQUIN**
- **Matteo FELIX NATIVEL**

Planning estival EDF Beach U17
Joueurs du pôle retenus :

- Paul Marie PANNEQUIN
- Matteo FELIX NATIVEL (réserviste)

- Préparation 1 : du 26 mai au 31 mai 2025 à Altenheim (Allemagne)
- Préparation 2 : du 13 au 18 juin 2025 à Lacanau
- Préparation 3 : du 29 juin au 2 juillet 2025 à la Maison du Handball puis à Alanya (Turquie)
- Championnat d'Europe U17M de Beach Handball : du 3 au 7 juillet 2025 à Alanya (Turquie)

Stage Equipe de France A de Beach handball à Ajaccio du 04 au 09 Novembre 2024

Convocation : **Axel DESCHAMPS**, pensionnaire du Pôle de 2019 à 2023 actuellement joueur du GFCA Handball
Opposition contre sélection Corse
Joueurs Pôles :

- Paul Marie PANNEQUIN (Edf Jeune)
- Matteo FELIX (Edf Jeune)
- Cassien PIGLIONI
- Charles Antoine PINELLI

Joueurs N1 GFCA :

- Arthur CRAMPON (Ancien pensionnaire du Pôle)
- Paco NICHELATTI (Ancien pensionnaire du Pôle)
- Lucas PEGURIER
- Quentin ERARD

Joueur HB Corte :

- Iliess TAMIROU (Ancien pensionnaire du Pôle)


Léa Ruttly
PHOTOGRAPHIE



RAPPORT D'ACTIVITE FORMATION

Formation 2024-2025 – Ligue Corse de Handball

Chiffres clés :

Nombre de stagiaires inscrit : 9

Nombre de stagiaires ayant réalisé l'ensemble de la formation sur une saison : 1

Nombre d'intervenants (hors rencontres Max) : 5-6

Nombre de week-end de stage : 5 + finales CDC

Voici le bilan de notre année de formation en handball, un programme conçu pour des entraineurs néophytes. Nous avons eu le plaisir de proposer **six sessions de formation de deux jours chacune**, réparties stratégiquement tout au long de l'année pour maximiser l'accessibilité et l'impact.

Assiduité et Engagement : Un Baromètre de la Motivation

Il est important de souligner que, comme pour tout parcours de formation, l'assiduité a naturellement varié. Je tiens à saluer l'**engagement exemplaire de ceux qui ont participé régulièrement à ces stages**. Leur présence constante n'a pas seulement démontré une forte motivation individuelle, mais a également été un catalyseur pour la dynamique de groupe. Chaque interaction, chaque question pertinente, et chaque partage d'expérience a enrichi le collectif, permettant à chacun de tirer le meilleur parti de ces moments d'apprentissage. Cette implication a été cruciale pour créer un environnement propice à l'échange et à la progression mutuelle.

Montée en Compétence : Des Résultats Concrets et Mesurables

C'est avec une grande satisfaction que j'ai pu observer une **montée en compétence significative et tangible** chez certains stagiaires qui ont eu la chance de participer à la plupart des sessions proposées. Cette régularité a été la clé d'une meilleure assimilation des notions théoriques, d'une mise en pratique plus approfondie sur le terrain et, par conséquent, d'un développement notable de leurs savoir-faire et savoir-être pédagogiques.

Nous avons structuré notre programme autour de fondamentaux essentiels, aussi bien en attaque qu'en défense :

- **En attaque**, nous avons décortiqué les concepts d'**espace libre**, d'**organisation collective**, et de technique individuelle.
- **En défense**, nous nous sommes concentrés sur le principe HDI. Le **harcèlement** du porteur de balle, la **dissuasion** des initiatives adverses, et l'**interception** des passes, des compétences cruciales pour construire les jeunes joueurs.

Au-delà de la théorie, nous avons mis l'accent sur des aspects pratiques et méthodologiques cruciaux. Cela inclut la **préparation de séances ou de situations d'entraînement** structurées et pertinentes, la **restitution** des contenus pour affiner la communication, des **allers-retours concrets avec les Inter Comités (IC)** pour confronter la théorie à la réalité du terrain, et enfin la **conception de cycles d'entraînement**. C'est en répétant et en consolidant ces acquis que la véritable progression s'est

opérée chez certains stagiaires, permettant une intégration plus profonde et plus solide de ces principes.

Perspectives : Un Investissement pour l'Avenir du Handball Corse

Je suis convaincu que les outils et les connaissances acquis durant cette année de formation seront d'une valeur pour nos entraîneurs dans leurs pratiques futures. Il est évident que dans leur démarche de monter en compétence d'autres sessions de formations doivent être proposées. Leur investissement personnel est le moteur de leur réussite, et par extension, de celle des équipes et des jeunes talents qu'ils encadrent à travers notre territoire.

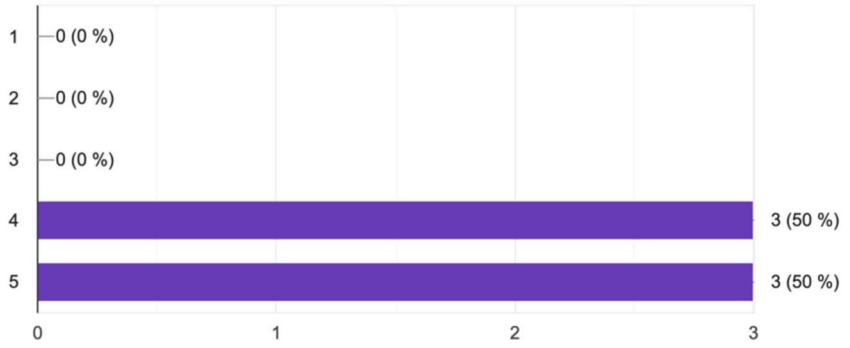
Nous le savons, le handball est un sport en constante évolution, et cette formation a visé à doter nos cadres des compétences nécessaires pour s'adapter et innover.

Je reste à votre entière disposition, pour discuter plus en détail de ce bilan, des retours des participants, et des perspectives pour les futures actions de formation.

Sportivement,
Florian SAUVAGET

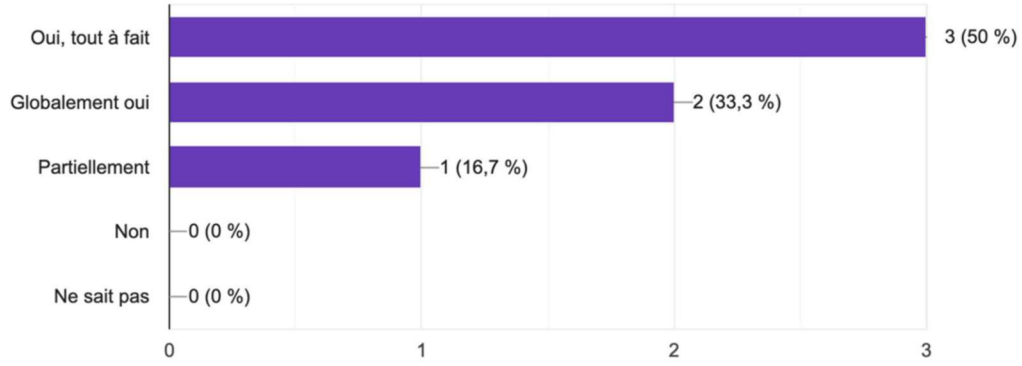
Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la qualité globale de la formation (1 = Très insatisfaisant, 5 = Excellent) ?

6 réponses



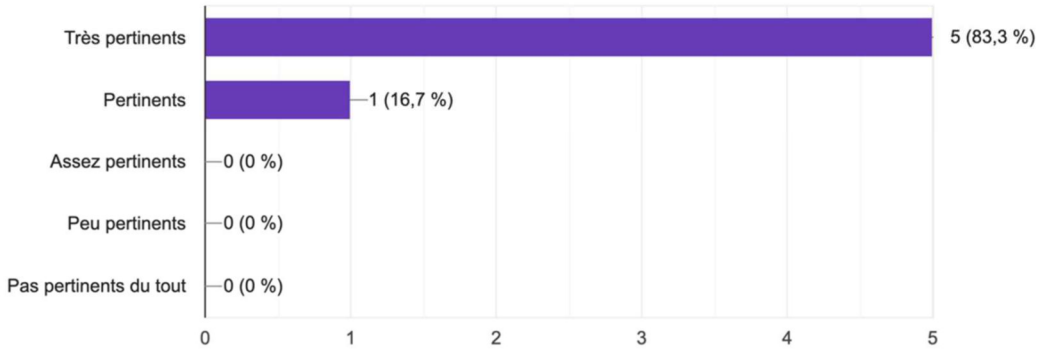
2. Les objectifs de la formation étaient-ils clairs et ont-ils été atteints selon vous ?

6 réponses



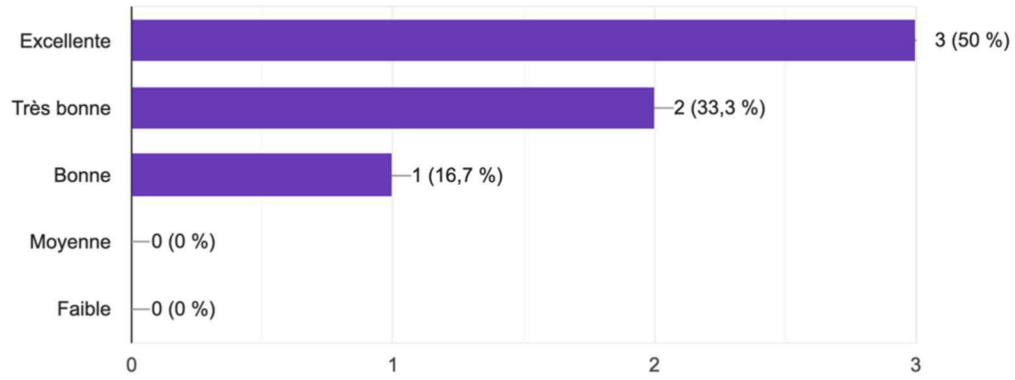
3. Les contenus abordés (fondamentaux offensifs et défensifs, préparation de séances, etc.) étaient-ils pertinents pour votre pratique d'entraîneur ?

6 réponses



4. Comment évaluez-vous la qualité des interventions ?

6 réponses



5. Quel a été le point le plus bénéfique de cette formation pour vous ? (Réponse courte)

6 réponses

Les échanges de point de vue, de connaissances et d'expérience
L'apprentissage de la préparation des entraînements
Échanges avec les différents interlocuteurs : Thierry ANTI, Eric, Pierre Marie, Florian S, Florian P. « Obligation » de formaliser des séances par écrit.
L'approche avec les jeunes
Préparation des séances
La confiance qu'on a au niveau des interventions avec les jeunes

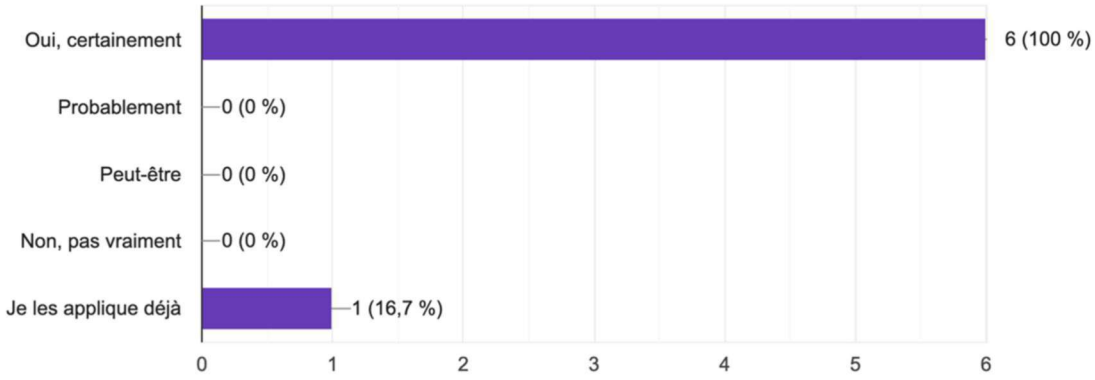
6. Y a-t-il un aspect de la formation que vous auriez souhaité voir approfondi davantage ? Si oui, lequel ? (Réponse courte)

4 réponses

La gestion de vie d'un groupe (fille ou garçon) ce n'est pas la même chose à mon sens.
Évoquer et apprendre les bases au niveau mental ?
Les fondamentaux de l'entraînement (enchaînement de tâche, activités, spécificités) plus de tactique

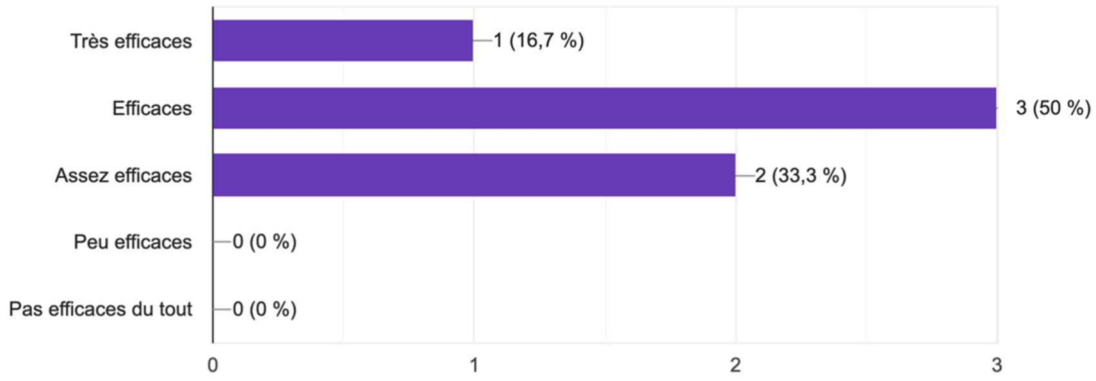
7. Comptez-vous appliquer les concepts vu en formation dans vos prochaines séances ?

6 réponses



8. Pensez-vous que les méthodes d'enseignement (allers-retours IC, préparation en groupe) ont été efficaces pour votre apprentissage ?

6 réponses



9. Quelles sont vos suggestions pour améliorer les futures sessions de formation (thèmes, format, durée, etc.) ? (Paragraphe long)

5 réponses

Je ne vois pas pour le moment
Je suis très intéressé s'il est possible de participer au briefing d'avant match et à la mi-temps pour écouter vos discours lors de matchs du COC. Le fait de l'avoir fait et d'avoir écouté le discours d'Eric peut nous faire énormément grandir. Mettre en place des séances spécifiques par poste pour nous permettre à nous d'être plus concentrés sur du « particulier » En proposant pour les gardiens aussi évidemment. Travailler plus dans l'anticipation comme nous avons fait à Corte pour avoir plus de temps de travailler avec certains éléments.
Peut-être un peu plus de journées de formation sur l'année et s'appuyer sur des catégories plus grandes
Suivi sur nos séances de notre équipe,
Plus de sessions obligatoires sur un temps moins cours avec des évaluations

10. Souhaitez-vous suivre d'autres formations proposées par la Ligue Corse de Handball à l'avenir ?

6 réponses

Oui
Oui j'ai toujours envie d'apprendre et de partager
Oui sur un public adulte
oui

RAPPORT D'ACTIVITE
DES AFFAIRES JURIDIQUES

Rapport de la Commission des Affaires Juridiques

Licences

Depuis le début de saison, un nouveau dispositif de qualification des licences a été mis en place : qualification par la ligue par tranche de 20, après règlement par les clubs.

Cette nouvelle procédure a rencontré des difficultés de mise en œuvre, particulièrement en début de saison, lorsque le volume des licences à qualifier est très important. Le gros du travail repose sur Marie-Luce, qui se charge de lister les licences en fonction des règlements reçus, avant de les répartir pour traitement entre elle, Célia et moi-même.

Au 22 mai 2025, le nombre total de licences qualifiées s'élève à 1286 (916 hommes et 370 femmes).

Conventions

La commission a validé 3 conventions entre clubs.

Équipements

Un point sur les équipements sera réalisé avec Marie-Luce qui détient toutes les informations sur les dossiers. La commission prendra ensuite contact avec les clubs pour récupérer les pièces manquantes et finaliser le traitement.

Je remercie Célia et Marie-Luce pour leur contribution.

Laurence BRIGATO

RAPPORT D'ACTIVITE
DISCIPLINE

Rapport d'activité Commission de Discipline 2024-2025

Ajaccio le 22 mai 2025

En préambule, cette saison 2024 // 2025 aura été marquée par un manque d'intérêt de certains clubs, pour participer au fonctionnement de cette commission.

En effet, la principale difficulté se situe au niveau même de la constitution de cette commission bien qu'il soit dans l'intérêt de tous que celle-ci soit représentative de l'ensemble des clubs du territoire.

A ce titre, plusieurs demandes ont été adressées à l'ensemble des clubs et seuls 3 clubs y ont répondus favorablement.

Cette démarche a été appuyée par une décision du bureau directeur en début d'année 2025, demandant à chaque club du territoire de désigner un représentant pour siéger au sein de cette commission, ce qui n'a pas été suivi d'effet.

Il est envisagé pour la saison à venir que cette obligation, si elle n'est respectée donne lieu à sanction financière.

Concernant l'activité à proprement parler de la commission, elle a eu à connaitre d'un seul rapport dont elle a été destinataire en mai 2025 en N3F.

Bien à vous.

Célia MATTEI
Présidente de Commission de Discipline

Bilan Réseaux Sociaux et Site Web
Septembre 2024 à Mai 2025

SOMMAIRE

I) Réseaux sociaux

- A) Facebook
- B) Instagram
- C) Les nouveautés 2026
- D) Helloasso

II) Site Web

- A) Google Analytics
- B) Infos clés

III) Remarques

FACEBOOK

Nous avons publié 60 posts et 38 stories sur l'année 2024/2025. Nous avons atteint les 1 226 abonnés.

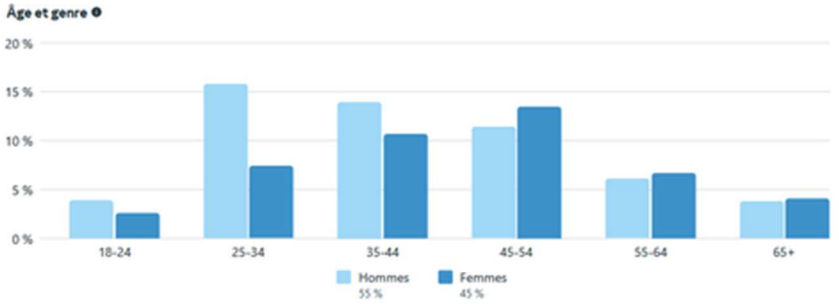
Les publications les plus performantes sont les posts photos et les Réels.

- Notre visibilité est de 186K. Elle a augmenté de 110% par rapport à 2024
- Augmentation de 177 nouveaux abonnés sur l'année 2024/2025.
 + 11,6% par rapport à 2023/2024

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

1 226 Abonnés

▲ + 177



	Total
Likes	5 300
Vues	186 000
Visites du profil	10 700 fois

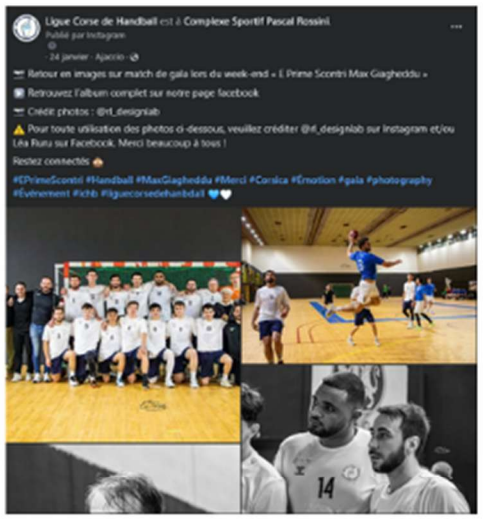
PUBLICATIONS LES PLUS ENGAGEANTES DE L'ANNÉE 2024



Likes 172
Vues 54 884



Likes 35
Vues 7 286



Likes 36
Vues 5 284

INSTAGRAM

Nous avons publié 60 posts et 348 stories sur l'année 2024/2025. Nous avons atteint les 936 abonnés au mois de Mai 2025.

Les publications les plus performantes sont les posts carrousel et les Réels.

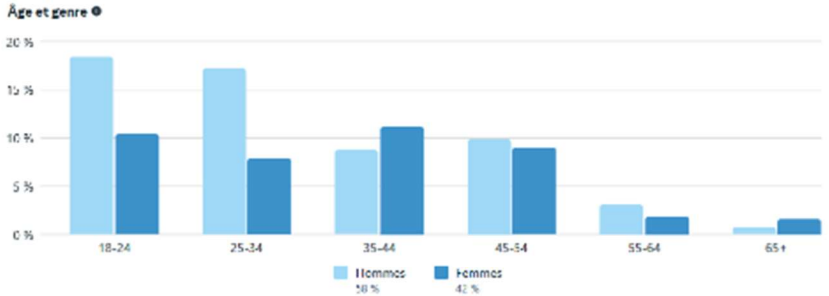
- Notre visibilité est de 277,1K. Elle a augmenté de 300% par rapport à 2023/2024
- Augmentation de 277 nouveaux abonnés sur l'année 2024/2025. + 8,8 % par rapport à 2023/2024.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB



936 Abonnés

▲ + 277



	Total
Likes	3 200
Vues	277 100
Visites du profil	5 100 fois

PUBLICATIONS LES PLUS ENGAGEANTES DE L'ANNÉE 2024



Likes 243
Vues 6 814



Reel
Likes 95
Vues 6 209



Likes 170
Vues 6 196

Actions menées

Grâce à nos réseaux sociaux et au vu du nombre important de personnes que nous touchons, il est important de mener diverses actions.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

EXEMPLES D'ACTIONS DÉJÀ MISE EN PLACE



Journée Internationale des droits des femmes



E PRIME SCONTRI DI MAX GIAGHEDDU



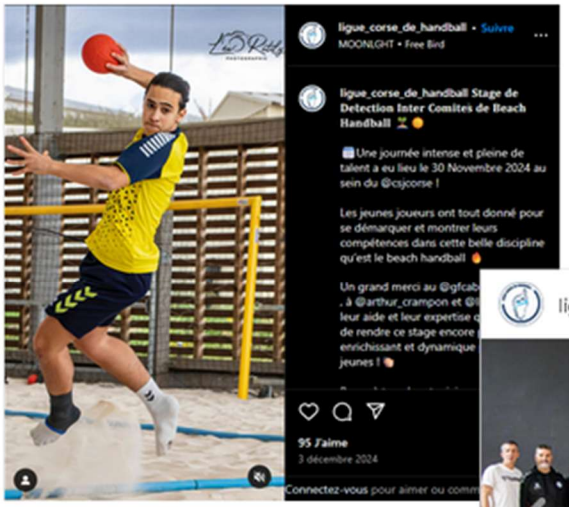
Journée de l'arbitrage

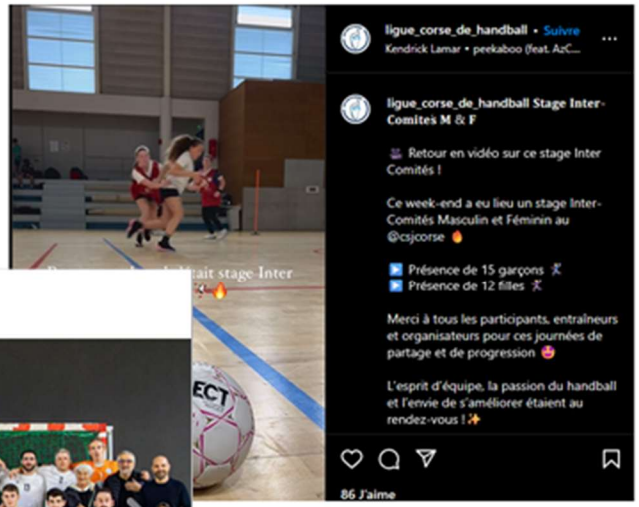
Autre exemple :

Movember, Octobre Rose, Appel à projet, match de gala

TOP PUBLICATIONS

Les publications les plus impactantes et vues sont souvent des vidéos des stages, des photos des Inter Comités et du pôle.
Et cette année, en particulier, *E prime scontri de Max Giagheddu.*











Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

NOUVEAUTÉS 2026

Que ce soit sur Facebook ou Instagram, plusieurs contenus peuvent être mis en place pour améliorer encore plus notre visibilité :

- Mise en place de contenu vidéo longue (ITW, une journée avec… etc)
- Montrer les coulisses du service communication, de l'ETT ou d'un autre service (ex : montrer une journée typique de réalisation de contenu)
- Mettre en avant le parcours d'un pensionnaire du Pôle Espoir ou d'un membre de la Ligue ou d'une autre personne
- Mettre du contenu interactif (Quiz, Devinez le score final du COC, jeux concours etc…)
- Utiliser les "trends" pour mettre en avant notre contenu

Le but est de maintenir une activité régulière sur les réseaux sociaux pour gagner en visibilité.

HELLOASSO

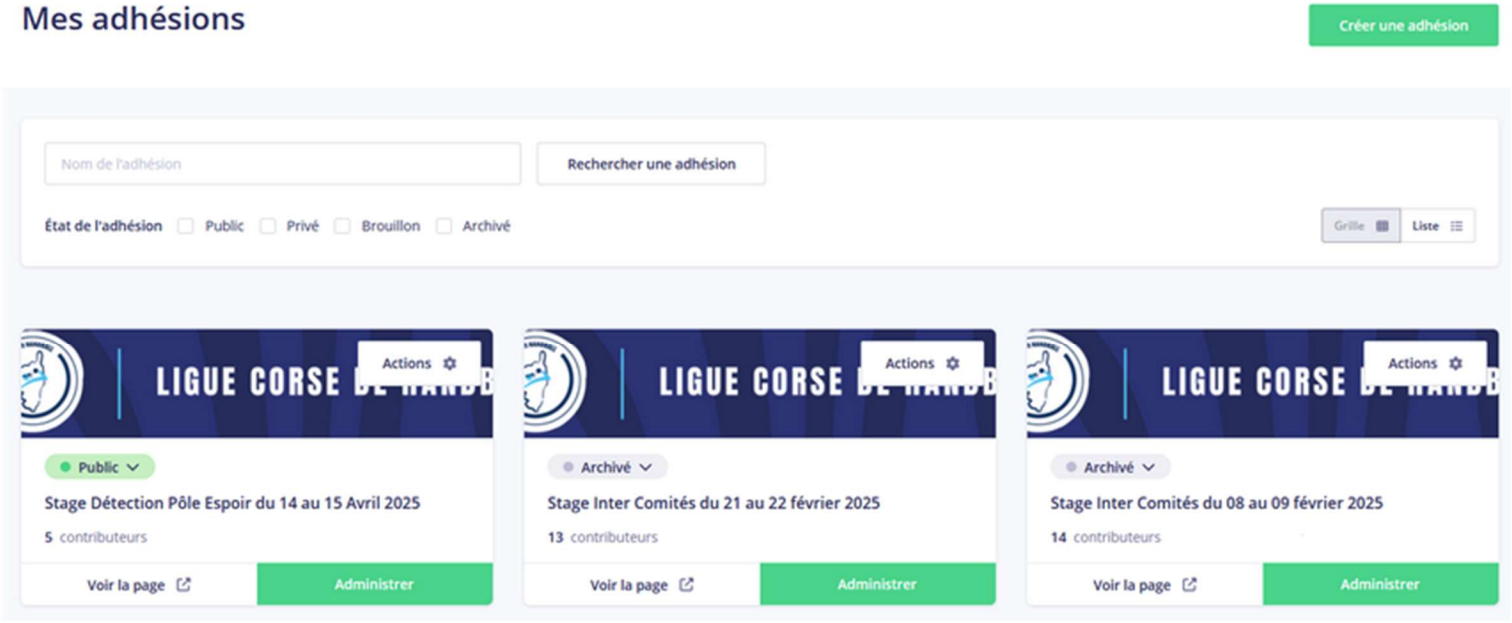
HelloAsso est une plateforme en ligne française entièrement gratuite, dédiée aux associations. Elle leur permet de gérer facilement leurs activités financières, comme la collecte de dons, les adhésions, les inscriptions à des événements, la billetterie ou encore la vente en ligne.

Nous l'utilisons pour faire les inscriptions aux stages Ligue.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

helloasso
l'engagement, tout simplement

PLUSIEURS EXEMPLES DE CAMPAGNE D'ADHÉSIONS



SITE WEB

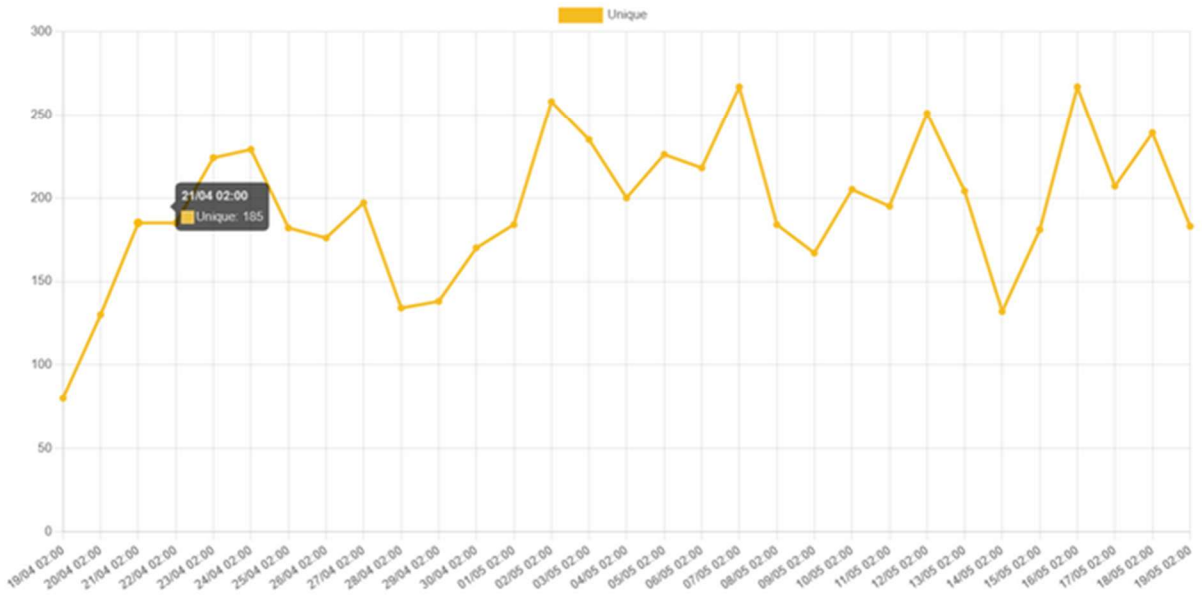
La création du site web a été commencée en Novembre 2022, et il a été publié en Février 2023.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

Au 19/05/2025, il y a eu 330 visiteurs sur le site web

↑	DOMAINE	VISITEURS
1	handball-corse.com	330

Entre fin Avril et début Mai, nous avons en moyenne la visite de plus de 6 033 visiteurs.



SITE WEB

La création du site web a été commencée en Novembre 2022, et il a été publié en Février 2023.

Sur la saison 2024/2025, une moyenne de 2 300 personnes ont vu le site web sur la saison et il y a eu 2 355 clics.



Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

GOOGLE ANALYTICS

J'ai mis en place Google Analytics sur le site web au mois de Mars 2023. Google Analytics est un outil de mesure d'audience de sites internet qui est proposé gratuitement par Google à tous les particuliers, associations et entreprises.

Voici les statistiques relevées sur la saison 2024/2025.

Chrome

1 100 users

Safari

849 users



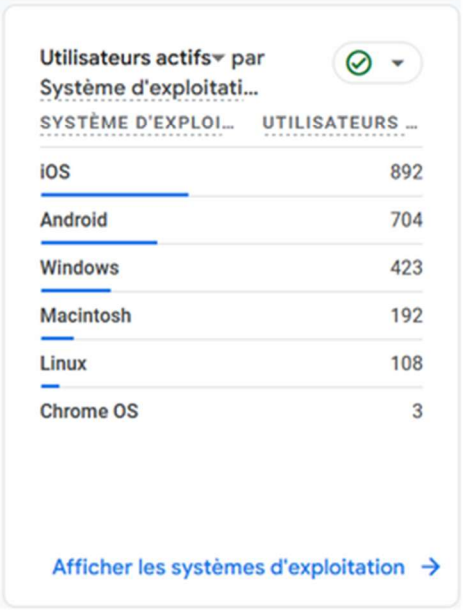


Mobile

68,8%

Desktop

30,4%



Windows

423 users

IOS

892 users

Android

704 users

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

GOOGLE ANALYTICS

J'ai mis en place Google Analytics sur le site web au mois de Mars 2023. Google Analytics est un outil de mesure d'audience de sites internet qui est proposé gratuitement par Google à tous les particuliers, associations et entreprises.

Voici les statistiques relevées sur la saison 2024/2025.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

	Titre de la pag…sse de l'écran	↓ Vues	Utilisateurs actifs
	Total	7 137 100 % du total	2 200 100 % du total
1	Ligue Corse de Handball - LCHB	3 120 (43,72 %)	1 375 (62,5 %)
2	Ligue Corse de Handball - Classements & Résultats	1 615 (22,63 %)	693 (31,5 %)
3	Ligue Corse de Handball - PV CTOA	532 (7,45 %)	102 (4,64 %)
4	Ligue Corse de Handball - Coupe de Corse	378 (5,3 %)	215 (9,77 %)
5	Ligue Corse de Handball - Pôle Espoir Masculin	341 (4,78 %)	188 (8,55 %)
6	Ligue Corse de Handball - Documents	182 (2,55 %)	110 (5 %)
7	Ligue Corse de Handball - Organigramme LCHB	136 (1,91 %)	116 (5,27 %)
8	Ligue Corse de Handball - COC	130 (1,82 %)	91 (4,14 %)
9	Ligue Corse de Handball - Bureau Directeur	109 (1,53 %)	86 (3,91 %)
10	Ligue Corse de Handball - Contact	84 (1,18 %)	74 (3,36 %)

Pages les plus consultées

- Accueil
- Classements & Résultats
- PV CTOA
- Pôle Espoir
- Documents

Top 5 des villes

- Paris
- Non localisé
- Ajaccio
- Lyon
- Marseille

	Ville	↓ Utilisateurs actifs	Nouveaux utilisateurs
	Total	2 200 100 % du total	2 165 100 % du total
1	Paris	579 (26,32 %)	508 (23,46 %)
2	(not set)	453 (20,59 %)	397 (18,34 %)
3	Ajaccio	193 (8,77 %)	174 (8,04 %)
4	Lyon	140 (6,36 %)	119 (5,5 %)
5	Marseille	86 (3,91 %)	74 (3,42 %)
6	Porto-Vecchio	67 (3,05 %)	48 (2,22 %)
7	Nice	64 (2,91 %)	46 (2,12 %)
8	Bastia	50 (2,27 %)	41 (1,89 %)
9	New York	35 (1,59 %)	35 (1,62 %)
10	Bordeaux	30 (1,36 %)	21 (0,97 %)

INFOS CLÉS

Les informations clés à retenir.

Rutily Léa - RL DesignLab - LCHB

INSTAGRAM

936 Abonnés

▲ + 277

Engagement global	285 000

FACEBOOK

1 226 Abonnés

▲ + 177

Engagement global	202 000

44,8%
de femmes

55,2%
d'hommes

SITE WEB

23 000 visiteurs en 2024/2025

REMARQUES

- La ligue reçoit des demandes d'information sur des événements organisés par les clubs et comme la plupart de ces événements ne sont pas créés sur le logiciel fédéral, nous sommes dans l'incapacité d'y répondre.
- Les clubs qui désirent que la Ligue partage un évènement, doivent obligatoirement me faire parvenir les fichiers en format PDF ou PNG/JPEG. Les fichiers sous d'autres formats ne seront pas acceptés, car difficile à traiter.

STATISTIQUES
LICENCES AU 31 MAI 2025

COMPARATIF LICENCES PAR CLUBS ET PAR CATEGORIES N ET N-1

		LICENCES QUALIFIEES AU 31 05 25			LICENCES QUALIFIEES AU 31 05 24			SAISON N-N-1
Num club	Structure	Mention_Licence	Sexe	Qualifie	Mention_Licence	Sexe	Qualifie	
5500000	LIGUE CORSE	Dirigeant	H	2	Dirigeant	H	0	2
5500000	LIGUE CORSE	Dirigeant	F	1	Dirigeant	F	2	-1
5500000	LIGUE CORSE	Evènementielle	F	9	Evènementielle	F	21	-12
5500001	LIGUE CORSE	Evènementielle	H	7	Evènementielle	H	15	-8
5500000	LIGUE CORSE	Joueur Indépendant	F	1	Joueur Indépendant	H	0	1
		TOTAL		20	TOTAL		38	-18
5520001	GFCA HANDBALL	Baby-hand	F	4	Baby-hand	F	4	0
5520001	GFCA HANDBALL	Baby-hand	H	18	Baby-hand	H	13	5
5520001	GFCA HANDBALL	Dirigeant	H	22	Dirigeant	H	21	1
5520001	GFCA HANDBALL	Dirigeant	F	5	Dirigeant	F	5	0
5520001	GFCA HANDBALL	Blche Dirigeant	H	1	Blche Dirigeant	H	1	0
5520001	GFCA HANDBALL	Blche Dirigeant	F	0	Blche Dirigeant	F	0	0
5520001	GFCA HANDBALL	Evenementielle	F	9	Evenementielle	F	0	9
5520001	GFCA HANDBALL	Evenementielle	H	13	Evenementielle	H	0	13
5520001	GFCA HANDBALL	H7 + 16 ans	H	32	Joueur + 16 ans	H	64	-32
5520001	GFCA HANDBALL	H7 06-11 ans	H	37	Joueur - 12 ans	H	52	-15
5520001	GFCA HANDBALL	H7 06-11 ans	F	2	Joueur - 12 ans	F	11	-9
5520001	GFCA HANDBALL	H7 12-16 ans	H	48	Joueur 12/16 ans	H	55	-7
5520001	GFCA HANDBALL	H7 12-16 ans	F	2	Joueur 12/16 ans	F	3	-1
5520001	GFCA HANDBALL	Beach Handball	H	10	Beach Handball	H	0	10
5520001	GFCA HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	H	0	Loisir	H	0	0
5520001	GFCA HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	F	0	Loisir	F	1	-1
5520000	GFCA HANDBALL	H7 Loisir 12-16 ans	H	2				2
5520001	GFCA HANDBALL	H7 Loisir 12-16 ans	F	0				0
5520000	GFCA HANDBALL	H7 Loisir 06-11 ans	H	5				5
5520001	GFCA HANDBALL	H7 Loisir 06-11 ans	F	2				2
		TOTAL		212	TOTAL		230	-18
5520004	AS PORTO VECCHIO	Baby-hand	H	10	Baby-hand	H	11	-1
5520004	AS PORTO VECCHIO	Baby-hand	F	0	Baby-hand	F	2	-2
5520004	AS PORTO VECCHIO	Dirigeant	F	7	Dirigeant	F	9	-2
5520004	AS PORTO VECCHIO	Dirigeant	H	7	Dirigeant	H	4	3
5520005	AS PORTO VECCHIO	Blche Dirigeant	F	0	Blche Dirigeant	F	1	-1
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 + 16 ans	H	23	H7 + 16 ans	H	24	-1

5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 + 16 ans	F	13	H7 + 16 ans	F	0	13
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 06-11 ans	H	47	H7 06-11 ans	H	46	1
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 06-11 ans	F	9	H7 06-11 ans	F	9	0
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 12-16 ans	H	43	H7 12-16 ans	H	34	9
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 12-16 ans	F	3	H7 12-16 ans	F	5	-2
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 Loisir +16 ans	H	11	Loisir +16 ans	H	7	4
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 Loisir +16 ans	F	16	Loisir +16 ans	F	10	6
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 Loisir 12-16 ans	F	0				0
5520004	AS PORTO VECCHIO	H7 Loisir 12-16 ans	F	0				0
5520004	AS PORTO VECCHIO	Evenementielle	F	46	Evenementielle	F	16	30
5520004	AS PORTO VECCHIO	Evenementielle	H	55	Evenementielle	H	42	13
		TOTAL		290	TOTAL		220	**70**

5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Baby-hand	F	2	Baby-hand	F	2	0
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Baby-hand	H	3	Baby-hand	H	4	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Dirigeant	F	4	Dirigeant	F	5	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Dirigeant	H	0	Dirigeant	H	1	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 + 16 ans	F	1	Joueur + 16 ans	F	0	1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 + 16 ans	H	16	Joueur + 16 ans	H	19	-3
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 06-11 ans	H	5	Joueur - 12 ans	H	6	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 06-11 ans	F	7	Joueur - 12 ans	F	7	0
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 12-16 ans	H	9	Joueur 12/16 ans	H	10	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 12-16 ans	F	2	Joueur 12/16 ans	F	1	1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 Loisir +16 ans	H	0	Loisir	F	1	-1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 Loisir +16 ans	F	1	Loisir	H	1	0
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 Loisir 12-16 ans	F	1				1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	H7 Loisir 12-16 ans	H	0				0
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Handfit	F	0	Handfit	F	0	0
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Beach Handball	H	1	Beach Handball	H	0	1
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Evenementielle	F	4	Evenementielle	F	0	4
5520015	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE HB	Evenementielle	H	21	Evenementielle	H	0	21
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		77	TOTAL LIC. COMPETITIVES		57	**20**

5520022	UNION SPORTIVE CULTURELLE AFA	Dirigeant	F	2	Dirigeant	F	2	0
5520023	UNION SPORTIVE CULTURELLE AFA	Dirigeant	H	2	Dirigeant	H	2	0
5520022	UNION SPORTIVE CULTURELLE AFA	H7 06-11 ans	H	2	Joueur - 12 ans	H	1	1
5520022	UNION SPORTIVE CULTURELLE AFA	H7 06-11 ans	F	1	Joueur - 12 ans	F	2	-1
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		7	TOTAL LIC. COMPETITIVES		7	**0**

5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Baby-hand	F	0	Baby-hand	F	1	-1
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Baby-hand	H	4	Baby-hand	H	6	-2
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Bche Dirigeant	H	0	Bche Dirigeant	H	1	-1
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Dirigeant	H	5	Dirigeant	H	5	0
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Dirigeant	F	5	Dirigeant	F	5	0
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 + 16 ans	F	0	Joueur + 16 ans	F	0	0
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 + 16 ans	H	5	Joueur + 16 ans	H	0	5
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Evènementielle	H	0	Evènementielle	H	4	-4
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	Evènementielle	F	0	Evènementielle	F	1	-1
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 06-11 ans	H	31	Joueur - 12 ans	H	31	0
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 06-11 ans	F	12	Joueur - 12 ans	F	8	4
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 12-16 ans	F	2	Joueur 12/16 ans	F	3	-1
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 12-16 ans	H	18	Joueur 12/16 ans	H	27	-9
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 Loisir +16 ans	H	3	Loisir	H	2	1
5520023	SARTENE TARAVO ALTA ROCCA VALINCO	H7 Loisir +16 ans	F	0	Loisir	F	0	0
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		85	TOTAL LIC. COMPETITIVES		94	-9

5520024	CLUB OLYMPIQUE CORSE	Dirigeant	H	1	Dirigeant	H	3	-2
5520024	CLUB OLYMPIQUE CORSE	Blanche Dirigeant	H	3	Blanche Dirigeant	H	0	3
5520023	CLUB OLYMPIQUE CORSE	Dirigeant	F	4	Dirigeant	F	5	-1
5520024	CLUB OLYMPIQUE CORSE	H7 + 16 ans	H	2	Joueur +16	H	0	2
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		10	TOTAL LIC. COMPETITIVES		8	2

5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Baby-hand	F	3	Baby-hand	F	2	1
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Baby-hand	H	6	Baby-hand	H	8	-2
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Blanche Dirigeant	H	1	Blanche Dirigeant	H	1	0
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Blanche Joueur +16 an:	F	0	Blanche Joueur +16 ans	F	1	-1
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Dirigeant	H	7	Dirigeant	H	0	7
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Dirigeant	F	7	Dirigeant	F	4	3
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 + 16 ans	F	48	Joueur + 16 ans	F	29	19
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 + 16 ans	H	28	Joueur + 16 ans	H	20	8
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 06-11 ans	H	32	Joueur - 12 ans	H	22	10
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 06-11 ans	F	14	Joueur - 12 ans	F	17	-3
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 12-16 ans	H	29	Joueur 12/16 ans	H	10	19
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 12-16 ans	F	38	Joueur 12/16 ans	F	25	13
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 Loisir +16 ans	F	7	Loisir +16 ans	F	6	1
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 Loisir +16 ans	H	10	Loisir +16 ans	H	10	0
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 Loisir 12-16 ans	H	0				0
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	H7 Loisir 12-16 ans	F	0				0

5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Beach Handball	H	2				2
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Beach Handball	F	20				20
5520024	HANDBALL AJACCIO CLUB	Evenementielle	F	10	Evenementielle	F	14	-4
5520025	HANDBALL AJACCIO CLUB	Evenementielle	H	32	Evenementielle	H	41	-9
		TOTAL		**294**	TOTAL		210	**84**

5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	Dirigeant	F	2	Dirigeant	F	1	1
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	Dirigeant	H	1	Dirigeant	H	1	0
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 + 16 ans	F	0	Joueur + 16 ans	F	13	-13
5520030	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 + 16 ans	H	16	Joueur + 16 ans	H	19	-3
5520031	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 06-11 ans	H	0	Joueur - 12 ans	H	2	-2
5520032	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 06-11 ans	F	0	Joueur - 12 ans	F	0	0
5520028	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 12-16 ans	F	0	Joueur 12/16 ans	F	1	-1
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 12-16 ans	H	1	Joueur 12/16 ans	H	0	1
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	F	5	Loisir	F	0	5
5520029	JEUNESSE SPORTIVE HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	H	9	Loisir	H	0	9
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		34	TOTAL LIC. COMPETITIVES		37	**-3**

5596005	HANDBALL CORTE	Blche Joueur +16 ans	H	1	Blche Joueur +16 ans	H	1	0
5596006	HANDBALL CORTE	Blche Dir +16 ans	H	2	Blche Dir +16 ans	H	1	1
5596005	HANDBALL CORTE	Dirigeant	F	7	Dirigeant	F	7	0
5596005	HANDBALL CORTE	Dirigeant	H	7	Dirigeant	H	4	3
5596005	HANDBALL CORTE	H7 + 16 ans	H	28	Joueur + 16 ans	H	22	6
5596005	HANDBALL CORTE	Baby-hand	F	0	Baby-hand	F	0	0
5596005	HANDBALL CORTE	Baby-hand	H	0	Baby-hand	H	4	-4
5596005	HANDBALL CORTE	H7 06-11 ans	H	18	Joueur - 12 ans	H	17	1
5596005	HANDBALL CORTE	H7 06-11 ans	F	7	Joueur - 12 ans	F	8	-1
5596005	HANDBALL CORTE	H7 12-16 ans	H	11	Joueur 12/16 ans	H	10	1
5596005	HANDBALL CORTE	H7 12-16 ans	F	0	Joueur 12/16 ans	F	3	-3
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		81	TOTAL LIC. COMPETITIVES		77	**4**

5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	Dirigeant	F	4	Dirigeant	F	6	-2
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	Dirigeant	H	3	Dirigeant	H	4	-1
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 + 16 ans	H	0	Joueur + 16 ans	H	5	-5
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	Evenementielle	H	4	Evenementielle	F	0	4
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 06-11 ans	H	8	Joueur - 12 ans	H	10	-2
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 06-11 ans	F	7	Joueur - 12 ans	F	8	-1

5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 12-16 ans	H	5	Joueur 12/16 ans	H	8	-3
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 12-16 ans	F	2	Joueur 12/16 ans	F	1	1
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 Loisir +16 ans	F	2	Loisir	F	0	2
5596012	ASSOCIATION JEUNESSE CALVAISE	H7 Loisir +16 ans	H	4	Loisir	H	0	4
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		39	TOTAL LIC. COMPETITIVES		42	-3

5596021	BASTIA HANDBALL	Baby-hand	F	0	Baby-hand	F	0	0
5596021	BASTIA HANDBALL	Baby-hand	H	2	Baby-hand	H	2	0
5596021	BASTIA HANDBALL	Dirigeant	H	5	Dirigeant	H	8	-3
5596021	BASTIA HANDBALL	Dirigeant	F	4	Dirigeant	F	3	1
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 + 16 ans	F	1	Joueur + 16 ans	F	1	0
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 + 16 ans	H	9	Joueur + 16 ans	H	7	2
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 06-11 ans	F	3	Joueur - 12 ans	F	4	-1
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 06-11 ans	H	17	Joueur - 12 ans	H	22	-5
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 12-16 ans	F	15	Joueur 12/16 ans	F	10	5
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 12-16 ans	H	42	Joueur 12/16 ans	H	37	5
5596022	BASTIA HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	F	3	Loisir	F	2	1
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 Loisir +16 ans	H	11	Loisir	H	3	8
5596021	BASTIA HANDBALL	H7 Loisir 12-16 ans	F	1				1
5596022	BASTIA HANDBALL	Evenementielle	H	11	Evenementielle	H	0	11
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		124	TOTAL LIC. COMPETITIVES		99	25

5596025	COSTA SERENA HB	Babyhand	H	1	Babyhand	H	0	1
5596026	COSTA SERENA HB	Dirigeant	H	2	Dirigeant	H	1	1
5596026	COSTA SERENA HB	Dirigeant	F	0	Dirigeant	F	2	-2
5596027	COSTA SERENA HB	Blche Dirigeant	H	1	Blche Dirigeant	F	1	0
5596026	COSTA SERENA HB	H7 + 16 ans	F	0	Joueur + 16 ans	F	0	0
5596026	COSTA SERENA HB	H7 + 16 ans	H	1	Joueur + 16 ans	H	2	-1
5596026	COSTA SERENA HB	H7 06-11 ans	H	16	Joueur - 12 ans	H	16	0
5596026	COSTA SERENA HB	H7 06-11 ans	F	12	Joueur - 12 ans	F	12	0
5596026	COSTA SERENA HB	H7 12-16 ans	F	4	Joueur 12/16 ans	F	5	-1
5596026	COSTA SERENA HB	H7 12-16 ans	H	10	Joueur 12/16 ans	H	15	-5
5596026	COSTA SERENA HB	H7 Loisir +16 ans	F	9	Loisir +16 ans	F	6	3
5596026	COSTA SERENA HB	H7 Loisir +16 ans	H	5	Loisir +16 ans	H	5	0
5596027	COSTA SERENA HB	H7 Loisir 12-16 ans	H	5				5
5596028	COSTA SERENA HB	H7 Loisir 12-16 ans	F	2				2
5596026	COSTA SERENA HB	Evenementielle	H	0	Evenementielle	H	0	0
		TOTAL		68	TOTAL		65	3

5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	Dirigeant	H	3	Dirigeant	H	6	-3
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	Dirigeant	F	2	Dirigeant	F	0	2
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	Blche Dirigeant	H	0	Blche Dirigeant	H	2	-2
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 + 16 ans	H	6	Joueur +17	H	3	3
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 06-11 ans	H	21	Joueur - 12 ans	H	22	-1
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 06-11 ans	F	5	Joueur - 12 ans	F	5	0
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 12-16 ans	H	29	Joueur 12/16 ans	H	28	1
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 12-16 ans	F	1	Joueur 12/16 ans	F	0	1
5596029	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 Loisir +16 ans	H	0	Loisir	H	0	0
5596030	HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	H7 Loisir +16 ans	F	0	Loisir	F	0	0
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		67	TOTAL LIC. COMPETITIVES		66	1

5596032	HANDBALL CLUB BORGO	Baby-hand	H	6	Baby-hand	H	1	5
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	Baby-hand	F	1	Baby-hand	F	1	0
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	Dirigeant	H	10	Dirigeant	H	9	1
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	Dirigeant	F	3	Dirigeant	F	4	-1
5596033	HANDBALL CLUB BORGO	Blche Dirigeant	H	1	Blche Dirigeant	H	1	0
5596031	HANDBALL CLUB BORGO	Blche Joueur + 16 ans	F	0	Blche Joueur + 16 ans	F	1	-1
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 + 16 ans	H	1	Joueur + 16 ans	H	1	0
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 + 16 ans	F	12	Joueur + 16 ans	F	16	-4
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 06-11 ans	H	36	Joueur - 12 ans	H	39	-3
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 06-11 ans	F	17	Joueur - 12 ans	F	15	2
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 12-16 ans	H	31	Joueur 12/16 ans	H	21	10
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 12-16 ans	F	10	Joueur 12/16 ans	F	7	3
5596032	HANDBALL CLUB BORGO	H7 Loisir +16 ans	H	1	Loisir	H	1	0
		TOTAL LIC. COMPETITIVES		129	TOTAL LIC. COMPETITIVES		117	12

5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Baby-hand	H	2	-2
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Baby-hand	F	0	0
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Dirigeant	H	10	-10
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Dirigeant	F	5	-5
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				HandEnsemble	H	0	0
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur + 16 ans	H	0	0
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur + 16 ans	F	11	-11
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur - 12 ans	H	11	-11
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur - 12 ans	F	4	-4
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur 12/16 ans	F	9	-9
5520027	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Joueur 12/16 ans	H	20	-20

5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Loisir	H	0	0
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Evenementielle	H	0	0
5520028	HANDBALL PAYS AJACCIEN 3 VALLEES				Evenementielle	F	0	0
		TOTAL		0	TOTAL		72	-72

COMPARATIF LICENCES AU 31/05/2025 :

31/12/24	TOTAL LICENCES 24-25	1537
31/05/24	TOTAL LICENCES 23-24	1439
		98
	Valeur en %	**7%**

LICENCES FEMININES

31/12/24	TOTAL LICENCES 24-25	464
31/05/24	TOTAL LICENCES 23-24	418
		46
	Valeur en %	**11%**

RAPPORT FINANCIER 2024

CONSEILS FINANCIERS ET
COMMERCIAUX INSULAIRES

Association LIGUE CORSE DE HANDBALL

RESIDENCE LES FLEURS IMM. L
AV. MARECHAL JUIN
20090 AJACCIO

SIRET : 41390088700022

APE : 9312Z

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01.01.2024 au 31.12.2024

5 rue Paul Colonna d'Istria
Immeuble l'arc-en-ciel
20090 AJACCIO

04 95 20 10 87
contact@cfci-experts.com
WWW.CFCI-EXPERTS.COM

SAS au capital de 130 000 € RCS AJACCIO B 331 466 789

Société d'expertise comptable
Inscrite à l'ordre des Experts-comptables - Région Corse
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Sommaire

Exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**

Attestation de présentation des comptes	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Détail de l'Actif	5
Détail du Passif	6
Détail du compte de résultat	7
Détail du compte de résultat	10
---------- A N N E X E ----------	13
Règles et méthodes comptables 1	14
Annexe libre	16
Immobilisations	19
Amortissements	20
Provisions	21
Créances et dettes	22
Charges constatés d'avance	23
Produits constatés d'avance	24
Tableau de suivi des fonds associatifs	25
Tableau de suivi des fonds dédiés	26
Variation des subventions d'investissement	27
Concours public et subventions d'exploitation	28
Evaluation des contributions volontaires en nature	29

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association LIGUE CORSE DE HANDBALL** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : **225 789** euros

Chiffre d'affaires : **177 143** euros

Résultat net comptable : **-27 818** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AJACCIO
Le 22/04/2025

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	76 234	59 385	16 849	26 243
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	600		600	
	TOTAL (I)	**76 834**	**59 385**	**17 449**	**26 243**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	49 801	9 513	40 288	109 320
	Autres créances	44 868		44 868	82 886
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	123 184		123 184	33 852
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	**217 853**	**9 513**	**208 340**	**226 058**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**294 687**	**68 898**	**225 789**	**252 301**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 600
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	49 317	
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		49 317
	Report à nouveau	95 062	113 125
	Résultat de l'exercice	**(27 818)**	**(18 064)**
	Total des fonds propres	**116 561**	**144 379**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	927	3 648
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**927**	**3 648**
	Total des fonds associatifs	**117 488**	**148 027**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	2 000	2 000
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**2 000**	**2 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	30 000	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 795	8 082
	Dettes fiscales et sociales	17 933	19 678
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 073	4 515
	Produits constatés d'avance	37 500	40 000
	Total des dettes	**106 301**	**102 274**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**225 789**	**252 301**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(27 818,00)	(18 063,71)
(1) Dont à moins d'un an	106 301	102 274
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	86 020	84 589
	Prestations de services	91 123	78 750
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	155 305	143 280
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	55	306
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 948	
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**335 452**	**306 925**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	31 771	33 800
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	180 683	173 889
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 183	2 164
	Rémunération du personnel	97 515	99 953
	Charges sociales	26 259	26 516
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 742	14 219
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	18	
	Total des charges d'exploitation	**352 171**	**350 541**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(16 719)**	**(43 617)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	79	129
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**79**	**129**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(16 641)**	**(43 487)**
	Produits exceptionnels	5 924	3 002
	Charges exceptionnelles	17 101	13
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(11 177)**	**2 988**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		22 435
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**341 454**	**332 491**
	TOTAL DES CHARGES	**369 272**	**350 554**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(27 818)**	**(18 064)**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**24 236**	**23 500**
	Bénévolat	12 118	11 750
	Prestations en nature		
	Dons en nature	12 118	11 750
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**17 449**	*7,73*	**26 243**	*10,40*	**(8 794)**	*-33,51*
Constructions						
CONSTRUCTIONS			22 867	*9,06*	(22 867)	*-100,00*
AMORT.BATIMENTS			(22 867)	*-9,06*	22 867	*100,00*
Autres immobilisations corporelles	**16 849**	*7,46*	**26 243**	*10,40*	**(9 394)**	*-35,80*
INSTAL./AGENC.DIVERS	33 420	*14,80*	33 420	*13,25*		
MATERIEL DE TRANSPORT	26 583	*11,77*	26 583	*10,54*		
MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	12 167	*5,39*	12 167	*4,82*		
MOBILIER	4 064	*1,80*	4 064	*1,61*		
AMORT.AG.CONS.DIVERS	(22 902)	*-10,14*	(19 560)	*-7,75*	(3 342)	*-17,09*
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	(21 089)	*-9,34*	(15 773)	*-6,25*	(5 317)	*-33,71*
AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	(11 745)	*-5,20*	(11 517)	*-4,56*	(227)	*-1,97*
AMORT. MOBILIER	(3 649)	*-1,62*	(3 141)	*-1,25*	(508)	*-16,17*
Autres immobilisations financières	**600**	*0,27*			**600**	
Dépôts & Cautionnements versés	600	*0,27*			600	
TOTAL III - Actif Circulant NET	**208 340**	*92,27*	**226 058**	*89,60*	**(17 718)**	*-7,84*
Créances clients, usagers et comptes rattachés	**40 288**	*17,84*	**109 320**	*43,33*	**(69 032)**	*-63,15*
Collectif clients débiteurs	30 775	*13,63*	104 155	*41,28*	(73 379)	*-70,45*
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	13 033	*5,77*	10 330	*4,09*	2 703	*26,16*
CLT DTEUX ABH	5 993	*2,65*			5 993	
Prov. dépréciation comptes clients			(5 165)	*-2,05*	5 165	*100,00*
Provisions Dépréciat. Clients	(9 513)	*-4,21*			(9 513)	
Autres créances	**44 868**	*19,87*	**82 886**	*32,85*	**(38 019)**	*-45,87*
Collectif fournisseurs débiteurs	5 627	*2,49*			5 627	
ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	37 500	*16,61*	80 000	*31,71*	(42 500)	*-53,13*
CPTE CLUB COC			220	*0,09*	(220)	*-100,00*
DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	241	*0,11*	1 166	*0,46*	(925)	*-79,36*
COMITE 2A	1 500	*0,66*	1 500	*0,59*		
Disponibilités	**123 184**	*54,56*	**33 852**	*13,42*	**89 332**	*263,89*
CAISSE EPARGNE C.COURANT	106 733	*47,27*	5 327	*2,11*	101 406	*N/S*
BQ4 CE LIVRET	2 604	*1,15*	4 551	*1,80*	(1 947)	*-42,78*
BPPC C.COURANT	12 899	*5,71*	23 752	*9,41*	(10 853)	*-45,69*
BPPC LIVRET FIDELIS	52	*0,02*	52	*0,02*		*0,69*
CAISSE	895	*0,40*	170	*0,07*	725	*426,21*
TOTAL DU BILAN ACTIF	**225 789**	*100,00*	**252 301**	*100,00*	**(26 512)**	*-10,51*

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs	**117 488**	*52,03*	**148 027**	*58,67*	**(30 540)**	*-20,63*
Total des fonds propres	**116 561**	*51,62*	**144 379**	*57,22*	**(27 818)**	*-19,27*
Fonds associatif sans droit de reprise	**49 317**	*21,84*			**49 317**	
Fonds propres sans droit de reprise	49 317	*21,84*			49 317	
Réserves			**49 317**	*19,55*	**(49 317)**	*-100,00*
AUTRES RESERVES			49 317	*19,55*	(49 317)	*-100,00*
Report à nouveau	**95 062**	*42,10*	**113 125**	*44,84*	**(18 064)**	*-15,97*
REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITE	95 062	*42,10*	113 125	*44,84*	(18 064)	*-15,97*
Excédent ou déficit de l'exercice	**(27 818)**	*-12,32*	**(18 064)**	*-7,16*	**(9 754)**	*-54,00*
Total des autres fonds associatifs	**927**	*0,41*	**3 648**	*1,45*	**(2 722)**	*-74,60*
Subventions d'investissement	**927**	*0,41*	**3 648**	*1,45*	**(2 722)**	*-74,60*
Subventions d'Equipement	13 608	*6,03*	13 608	*5,39*		
SUBVENTIONS INVEST INSCRIT AU	(12 681)	*-5,62*	(9 959)	*-3,95*	(2 722)	*-27,33*
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés	**2 000**	*0,89*	**2 000**	*0,79*		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	**2 000**	*0,89*	**2 000**	*0,79*		
FONDS DEDIES HANDBALL A 4	2 000	*0,89*	2 000	*0,79*		
TOTAL IV - Total des dettes	**106 301**	*47,08*	**102 274**	*40,54*	**4 027**	*3,94*
Emprunts et dettes financières divers	**30 000**	*13,29*	**30 000**	*11,89*		
AVANCE PERMANENTE FFHB	30 000	*13,29*	30 000	*11,89*		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**17 795**	*7,88*	**8 082**	*3,20*	**9 713**	*120,19*
Collectif fournisseurs créditeurs	829	*0,37*	6 432	*2,55*	(5 603)	*-87,11*
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	16 966	*7,51*	1 650	*0,65*	15 316	*928,24*
Dettes fiscales et sociales	**17 933**	*7,94*	**19 678**	*7,80*	**(1 744)**	*-8,86*
PERS AVANCES ET ACOMPTES			250	*0,10*	(250)	*-100,00*
PERS CONGES A PAYER	4 195	*1,86*	5 314	*2,11*	(1 119)	*-21,05*
SECURITE SOCIALE	7 939	*3,52*	7 537	*2,99*	401	*5,33*
CIRSIC - TAITBOUT	1 743	*0,77*	1 714	*0,68*	29	*1,71*
APICIL	659	*0,29*	842	*0,33*	(183)	*-21,72*
SMI MUTUELLE	107	*0,05*	202	*0,08*	(96)	*-47,30*
ORG.SOC. CONGES A PAYER	1 887	*0,84*	2 251	*0,89*	(364)	*-16,18*
PRELEVEMENT A LA SOURCE	533	*0,24*	495	*0,20*	38	*7,72*
FORMATION CONTINUE	871	*0,39*	1 072	*0,43*	(202)	*-18,79*
Autres dettes	**3 073**	*1,36*	**4 515**	*1,79*	**(1 442)**	*-31,94*
Collectif clients créditeurs	2 331	*1,03*	1 369	*0,54*	962	*70,27*
CPTE CLUB COC	742	*0,33*			742	
CLUB COC F			3 146	*1,25*	(3 146)	*-100,00*
Produits constatés d'avance	**37 500**	*16,61*	**40 000**	*15,85*	**(2 500)**	*-6,25*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 500	*16,61*	40 000	*15,85*	(2 500)	*-6,25*
Total du passif	**225 789**	*100,00*	**252 301**	*100,00*	**(26 512)**	*-10,51*

Détail du compte de résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		**335 452**	*100,00*	**306 925**	*100,00*	**28 527**	*9,29*
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		**86 020**	*25,64*	**84 589**	*27,56*	**1 431**	*1,69*
7011000000	PRODUIT LICENCES	75 646	*22,55*	74 894	*24,40*	752	*1,00*
7014000000	IMPRIMES (Mutat,Réaff.Autre,)	10 374	*3,09*	9 695	*3,16*	679	*7,00*
Prestations de services		**91 123**	*27,16*	**78 750**	*25,66*	**12 373**	*15,71*
7061000000	PENALITES DISCIPLINE	150	*0,04*			150	
7061200000	ENGAG. CHAMPIONNAT & COUPE	11 080	*3,30*	10 265	*3,34*	815	*7,94*
7061300000	FRAIS ENG. CHAMP. NATIONAUX	870	*0,26*	1 540	*0,50*	(670)	*-43,51*
7062000000	PENALITES DIVERSES	6 870	*2,05*	6 390	*2,08*	480	*7,51*
7063000000	PEREQUATION ARBITRAGE	6 586	*1,96*	3 991	*1,30*	2 595	*65,01*
7063300000	CTA FORMATION ARBITRAGE			4 030	*1,31*	(4 030)	*-100,00*
7080000000	Produits des activités annexes			2 796	*0,91*	(2 796)	*-100,00*
7082100000	PARTICIP STAGES JO, CPS Clubs)	5 684	*1,69*	2 300	*0,75*	3 384	*147,13*
7082200000	PARTICIP STAGES, CPS (Joueurs)	6 078	*1,81*	3 170	*1,03*	2 908	*91,74*
7083100000	PARTICI STAGES FORMATION(Club)	1 665	*0,50*			1 665	
7084100000	PART. FAM. CREHB MASC	52 140	*15,54*	44 268	*14,42*	7 872	*17,78*
Subventions d'exploitation		**155 305**	*46,30*	**143 280**	*46,68*	**12 025**	*8,39*
7411000000	SUBVENTIONS REGION CORSE	89 500	*26,68*	92 000	*29,97*	(2 500)	*-2,72*
7411300000	SUBVENTIONS FFHB	48 980	*14,60*	46 995	*15,31*	1 985	*4,22*
7411400000	CTC / CORSE CONTINENT	8 825	*2,63*	4 285	*1,40*	4 540	*105,95*
7411500000	SUBVENTIONS ANS NAT	8 000	*2,38*			8 000	
Autres produits de gestion courante		**55**	*0,02*	**306**	*0,10*	**(250)**	*-81,92*
7580000000	PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	55	*0,02*	306	*0,10*	(250)	*-81,92*
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		**2 948**	*0,88*			**2 948**	
7910000000	TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	2 948	*0,88*			2 948	
Total des charges d'exploitation		**352 171**	*104,98*	**350 541**	*114,21*	**1 630**	*0,46*
Achats		**31 771**	*9,47*	**33 800**	*11,01*	**(2 028)**	*-6,00*
6072000000	PAPILLONS LICENCES	29 521	*8,80*	29 840	*9,72*	(318)	*-1,07*
6075000000	TIMBRES MUTATIONS ""NATIONAUX"	2 250	*0,67*	3 960	*1,29*	(1 710)	*-43,18*
Autres achats et charges externes		**180 683**	*53,86*	**173 889**	*56,66*	**6 794**	*3,91*
6061100000	EDF	328	*0,10*	330	*0,11*	(2)	*-0,71*
6061200000	EAU	143	*0,04*	150	*0,05*	(7)	*-4,58*
6062000000	ACHATS DIVERS SIEGE	1 439	*0,43*	1 387	*0,45*	51	*3,71*
6063000000	ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUI			130	*0,04*	(130)	*-100,00*
6064000000	ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 670	*0,80*	1 512	*0,49*	1 158	*76,57*
6111000000	AFFILIATION CLUBS FFHB	2 464	*0,73*	2 640	*0,86*	(176)	*-6,67*
6130000000	LOCATIONS	1 548	*0,46*	1 548	*0,50*		
6132000000	LOCATIONS IMMOBILIERES	658	*0,20*	1 386	*0,45*	(728)	*-52,53*
6133000000	LOCATIONS SALLES CTA	164	*0,05*	160	*0,05*	4	*2,50*
6136000000	LOCATION MATERIEL	119	*0,04*	119	*0,04*		
6140000000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	177	*0,05*	209	*0,07*	(32)	*-15,30*
6150000000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	86	*0,03*	500	*0,16*	(414)	*-82,80*
6161000000	ASSUR MULTIRISQUES	3 994	*1,19*	3 160	*1,03*	834	*26,39*
6181000000	DOCUMENTATION GENERALE	1 367	*0,41*	862	*0,28*	505	*58,64*
6182000000	ACHAT MAT. ,COLLE, BALLON.PPF	630	*0,19*	892	*0,29*	(262)	*-29,37*
6184000000	ACHAT EQUIPEMENTS SPORTIFS	11 327	*3,38*	6 028	*1,96*	5 300	*87,92*
6184010000	ACHAT TENUES ARBITRES	498	*0,15*	5 266	*1,72*	(4 768)	*-90,55*
6184100000	ACHAT TENUES	776	*0,23*			776	
6220000000	REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRE	2 490	*0,74*	1 190	*0,39*	1 300	*109,24*
6221000000	COM. ARBITRAGE (Ind/Pereq)	1 518	*0,45*	732	*0,24*	786	*107,45*
6221000020	COM. ARBITRAGE (Ind/Dép/Pereq)	160	*0,05*			160	
6222000000	FORMATIONS CTA	2 216	*0,66*			2 216	

Détail du compte de résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
6223000000	FORMATIONS	1 240	0,37	2 433	0,79	(1 193)	-49,03
6226000000	HONORAIRES	1 710	0,51	1 688	0,55	22	1,30
6226100000	HON. MEDECIN / KINE PE			3 240	1,06	(3 240)	-100,00
6226200000	CSIC / HONO PREPA PHYSIQUE	500	0,15			500	
6228000000	DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES			25	0,01	(25)	-100,00
6229100000	ACCOMPAGNMT PESPOIR	4 875	1,45	4 300	1,40	575	13,37
6230000000	PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUB	2 500	0,75	3 000	0,98	(500)	-16,67
6237000000	CADEAUX	150	0,04			150	
6250000000	VOYAGES DEPLACEMENTS MISSIONS	4 860	1,45	277	0,09	4 583	N/S
6250050000	DEPLACEMTS PDT LCHB	696	0,21	3 710	1,21	(3 013)	-81,23
6251000000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 546	0,46	406	0,13	1 140	280,49
6251100000	TRANSPORTS CA			222	0,07	(222)	-100,00
6251210000	DEPLACEMT PE ENCADREMT			1 898	0,62	(1 898)	-100,00
6251300000	TRANSPORTS ETR (stages,autres)	6 125	1,83	687	0,22	5 437	791,37
6251310000	BEACH HANDBALL	9 160	2,73	19 064	6,21	(9 904)	-51,95
6251400000	TRANSPORTS ETR (Compétitions)	9 784	2,92	6 549	2,13	3 235	49,40
6251410000	TRANSPORTS PE (Stage, reunion)	2 544	0,76	2 814	0,92	(270)	-9,59
6251600000	TRANSPORTS CRA (stages, autres	3 010	0,90	2 107	0,69	902	42,82
6251700000	TRANSPORTS COC (reunion, autre)	307	0,09	829	0,27	(521)	-62,90
6252000000	REPAS AG	2 170	0,65	2 706	0,88	(536)	-19,81
6252100000	REPAS CA	1 187	0,35	437	0,14	750	171,51
6252200000	REPAS BD et CD			714	0,23	(714)	-100,00
6252300000	REPAS INTERNES CREPS	2 817	0,84	257	0,08	2 560	995,24
6252310000	REPAS CREHB (réunion, autres)	12 589	3,75	9 809	3,20	2 780	28,34
6252330000	PESPOIR REPAS	434	0,13	658	0,21	(224)	-34,04
6252400000	REPAS ETR (Competitions)	2 111	0,63	732	0,24	1 379	188,24
6252600000	RESTAURANT DIVERS	846	0,25	755	0,25	91	11,99
6252700000	REPAS CRA (Stages, autres)	843	0,25	844	0,28	(2)	-0,21
6252800000	REPAS COC (stages, autres)	197	0,06	709	0,23	(512)	-72,24
6253000000	HEBERGEMENTS AG	2 423	0,72	613	0,20	1 809	295,03
6253300000	HEBERGEMENT INT / EXT CREPS	3 756	1,12	3 722	1,21	34	0,92
6253310000	HEB. CREHB FEM LYCEE / CO BAL.	621	0,19	2 414	0,79	(1 793)	-74,27
6253320000	HEBERGEMT PE ELEVES	63 262	18,86	63 718	20,76	(456)	-0,71
6253400000	HEBERGEMENTS ETR(Competitions	1 746	0,52	180	0,06	1 566	870,08
6253500000	CONSEIL DES LIGUES	507	0,15	1 174	0,38	(667)	-56,84
6253600000	HEBERGEMENT CTA	136	0,04	617	0,20	(481)	-77,99
6253800000	HEBERGEMENTS COC			966	0,31	(966)	-100,00
6261000000	FRAIS TELECOM / INTERNET	549	0,16	714	0,23	(165)	-23,15
6262000000	FRAIS POSTAUX	10				10	
6263000000	FREE, SFR	120	0,04	186	0,06	(66)	-35,51
6264000000	ABO. SITE WEB LCHB	96	0,03	96	0,03		
6270000000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	485	0,14	417	0,14	69	16,46
Impôts, taxes, versements assimilés		**2 183**	**0,65**	**2 164**	**0,71**	**19**	**0,86**
6333000000	IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORM	1 561	0,47	1 537	0,50	24	1,53
6351200000	IMPOTS TAXES FONCIERES	622	0,19	627	0,20	(5)	-0,80
Rémunération du personnel		**97 515**	**29,07**	**99 953**	**32,57**	**(2 438)**	**-2,44**
6410000000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	86 137	25,68	84 969	27,68	1 167	1,37
6412000000	PERS CONGES PAYES	(1 119)	-0,33	1 096	0,36	(2 215)	-202,05
6413000000	PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	10 228	3,05	9 931	3,24	297	2,99
6414000000	PERS INDEMNITES ET AVANTAGES D	1 344	0,40	3 956	1,29	(2 612)	-66,03
6414300000	INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE	925	0,28			925	
Charges sociales		**26 259**	**7,83**	**26 516**	**8,64**	**(257)**	**-0,97**
6451000000	PERS COTISATIONS A L'URSSAF	16 045	4,78	15 677	5,11	367	2,34
6452000000	PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 599	0,48	1 866	0,61	(267)	-14,30
6453000000	PERS COTISATIONS CAISSES DE RE	4 428	1,32	4 365	1,42	63	1,44
6454000000	PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 121	1,23	3 986	1,30	136	3,40
6455000000	PROV.CHARGES FIS ET SOC CP	(364)	-0,11	219	0,07	(583)	-266,31
6458000000	PERS COTISATIONS AUTRES ORG SO	77	0,02	57	0,02	20	35,36
6475000000	PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	353	0,11	346	0,11	7	2,08

Détail du compte de résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois		01/01/2023 31/12/2023	12 mois		Variations	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		**13 742**	*4,10*		**14 219**	*4,63*		**(478)**	*-3,36*
6811200000	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	9 394	*2,80*		9 054	*2,95*		340	*3,75*
6817400000	Dot.prov.dépr.actifs circulant	4 348	*1,30*		5 165	*1,68*		(817)	*-15,82*
Autres charges		**18**	*0,01*					**18**	
6580000000	CHARGES DIV.GESTION COURANTE	18	*0,01*					18	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		**(16 719)**	*-4,98*		**(43 617)**	*-14,21*		**26 897**	*61,67*
RESULTAT FINANCIER		**79**	*0,02*		**129**	*0,04*		**(51)**	*-39,15*
Intérêts et produits financiers		**79**	*0,02*		**129**	*0,04*		**(51)**	*-39,15*
7680000000	AUTRES PROD.FINANCIERS	79	*0,02*		129	*0,04*		(51)	*-39,15*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(16 641)**	*-4,96*		**(43 487)**	*-14,17*		**26 847**	*61,73*
Produits exceptionnels		**5 924**	*1,77*		**3 002**	*0,98*		**2 922**	*97,36*
7710000000	Produits Exceptionnels Gestion	3 152	*0,94*					3 152	
7720000000	EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTE	50	*0,01*		280	*0,09*		(230)	*-82,14*
7770000000	EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVES	2 722	*0,81*		2 722	*0,89*			
Charges exceptionnelles		**17 101**	*5,10*		**13**			**17 088**	*N/S*
6710000000	Charges Except. Opé. Gestion	60	*0,02*					60	
6718100000	CHARGES EXCEP	13						13	
6720000000	CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES A	17 028	*5,08*		13			17 015	*N/S*
Résultat exceptionnel		**(11 177)**	*-3,33*		**2 988**	*0,97*		**(14 166)**	*-474,04*
Report des ressources non utilisées des exercices antér					**22 435**	*7,31*		**(22 435)**	*-100,00*
7894000000	Utilisations de fonds reportés et de fonds déd				22 435	*7,31*		(22 435)	*-100,00*
TOTAL DES PRODUITS		**341 454**	*101,79*		**332 491**	*108,33*		**8 963**	*2,70*
TOTAL DES CHARGES		**369 272**	*110,08*		**350 554**	*114,22*		**18 718**	*5,34*
Excédent ou déficit de l'exercice		**(27 818)**	*-8,29*		**(18 064)**	*-5,89*		**(9 754)**	*-54,00*
Contributions volontaires en nature		**24 236**	*7,22*		**23 500**	*7,66*		**736**	*3,13*
Bénévolat		**12 118**	*3,61*		**11 750**	*3,83*		**368**	*3,13*
Dons en nature		**12 118**	*3,61*		**11 750**	*3,83*		**368**	*3,13*
8750000000	CONTRIBUTIONS VOL. BENEVOLAT	12 118	*3,61*		11 750	*3,83*		368	*3,13*
Charges des contributions volontaires en nature									

Détail du compte de résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**335 452**	*100,00*	**306 925**	*100,00*	**28 527**	*9,29*
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	**86 020**	*25,64*	**84 589**	*27,56*	**1 431**	*1,69*
PRODUIT LICENCES	75 646	*22,55*	74 894	*24,40*	752	*1,00*
IMPRIMES (Mutat,Réaff.Autre,)	10 374	*3,09*	9 695	*3,16*	679	*7,00*
Prestations de services	**91 123**	*27,16*	**78 750**	*25,66*	**12 373**	*15,71*
PENALITES DISCIPLINE	150	*0,04*			150	
ENGAG. CHAMPIONNAT & COUPE	11 080	*3,30*	10 265	*3,34*	815	*7,94*
FRAIS ENG. CHAMP. NATIONAUX	870	*0,26*	1 540	*0,50*	(670)	*-43,51*
PENALITES DIVERSES	6 870	*2,05*	6 390	*2,08*	480	*7,51*
PEREQUATION ARBITRAGE	6 586	*1,96*	3 991	*1,30*	2 595	*65,01*
CTA FORMATION ARBITRAGE			4 030	*1,31*	(4 030)	*-100,00*
Produits des activités annexes			2 796	*0,91*	(2 796)	*-100,00*
PARTICIP STAGES JO, CPS Clubs)	5 684	*1,69*	2 300	*0,75*	3 384	*147,13*
PARTICIP STAGES, CPS (Joueurs)	6 078	*1,81*	3 170	*1,03*	2 908	*91,74*
PARTICI STAGES FORMATION(Club)	1 665	*0,50*			1 665	
PART. FAM. CREHB MASC	52 140	*15,54*	44 268	*14,42*	7 872	*17,78*
Subventions d'exploitation	**155 305**	*46,30*	**143 280**	*46,68*	**12 025**	*8,39*
SUBVENTIONS REGION CORSE	89 500	*26,68*	92 000	*29,97*	(2 500)	*-2,72*
SUBVENTIONS FFHB	48 980	*14,60*	46 995	*15,31*	1 985	*4,22*
CTC / CORSE CONTINENT	8 825	*2,63*	4 285	*1,40*	4 540	*105,95*
SUBVENTIONS ANS NAT	8 000	*2,38*			8 000	
Autres produits de gestion courante	**55**	*0,02*	**306**	*0,10*	**(250)**	*-81,92*
PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	55	*0,02*	306	*0,10*	(250)	*-81,92*
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	**2 948**	*0,88*			**2 948**	
TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	2 948	*0,88*			2 948	
Total des charges d'exploitation	**352 171**	*104,98*	**350 541**	*114,21*	**1 630**	*0,46*
Achats	**31 771**	*9,47*	**33 800**	*11,01*	**(2 028)**	*-6,00*
PAPILLONS LICENCES	29 521	*8,80*	29 840	*9,72*	(318)	*-1,07*
TIMBRES MUTATIONS ""NATIONAUX"	2 250	*0,67*	3 960	*1,29*	(1 710)	*-43,18*
Autres achats et charges externes	**180 683**	*53,86*	**173 889**	*56,66*	**6 794**	*3,91*
EDF	328	*0,10*	330	*0,11*	(2)	*-0,71*
EAU	143	*0,04*	150	*0,05*	(7)	*-4,58*
ACHATS DIVERS SIEGE	1 439	*0,43*	1 387	*0,45*	51	*3,71*
ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUI			130	*0,04*	(130)	*-100,00*
ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 670	*0,80*	1 512	*0,49*	1 158	*76,57*
AFFILIATION CLUBS FFHB	2 464	*0,73*	2 640	*0,86*	(176)	*-6,67*
LOCATIONS	1 548	*0,46*	1 548	*0,50*		
LOCATIONS IMMOBILIERES	658	*0,20*	1 386	*0,45*	(728)	*-52,53*
LOCATIONS SALLES CTA	164	*0,05*	160	*0,05*	4	*2,50*
LOCATION MATERIEL	119	*0,04*	119	*0,04*		
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	177	*0,05*	209	*0,07*	(32)	*-15,30*
ENTRETIEN ET REPARATIONS	86	*0,03*	500	*0,16*	(414)	*-82,80*
ASSUR MULTIRISQUES	3 994	*1,19*	3 160	*1,03*	834	*26,39*
DOCUMENTATION GENERALE	1 367	*0,41*	862	*0,28*	505	*58,64*
ACHAT MAT. ,COLLE, BALLON.PPF	630	*0,19*	892	*0,29*	(262)	*-29,37*
ACHAT EQUIPEMENTS SPORTIFS	11 327	*3,38*	6 028	*1,96*	5 300	*87,92*
ACHAT TENUES ARBITRES	498	*0,15*	5 266	*1,72*	(4 768)	*-90,55*
ACHAT TENUES	776	*0,23*			776	
REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRE	2 490	*0,74*	1 190	*0,39*	1 300	*109,24*
COM. ARBITRAGE (Ind/Pereq)	1 518	*0,45*	732	*0,24*	786	*107,45*
COM. ARBITRAGE (Ind/Dép/Pereq)	160	*0,05*			160	

Détail du compte de résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
FORMATIONS CTA	2 216	0,66			2 216	
FORMATIONS	1 240	0,37	2 433	0,79	(1 193)	-49,03
HONORAIRES	1 710	0,51	1 688	0,55	22	1,30
HON. MEDECIN / KINE PE			3 240	1,06	(3 240)	-100,00
CSIC / HONO PREPA PHYSIQUE	500	0,15			500	
DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES			25	0,01	(25)	-100,00
ACCOMPAGNMT PESPOIR	4 875	1,45	4 300	1,40	575	13,37
PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUB	2 500	0,75	3 000	0,98	(500)	-16,67
CADEAUX	150	0,04			150	
VOYAGES DEPLACEMENTS MISSIONS	4 860	1,45	277	0,09	4 583	N/S
DEPLACEMTS PDT LCHB	696	0,21	3 710	1,21	(3 013)	-81,23
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 546	0,46	406	0,13	1 140	280,49
TRANSPORTS CA			222	0,07	(222)	-100,00
DEPLACEMT PE ENCADREMT			1 898	0,62	(1 898)	-100,00
TRANSPORTS ETR (stages,autres)	6 125	1,83	687	0,22	5 437	791,37
BEACH HANDBALL	9 160	2,73	19 064	6,21	(9 904)	-51,95
TRANSPORTS ETR (Compétitions)	9 784	2,92	6 549	2,13	3 235	49,40
TRANSPORTS PE (Stage, reunion)	2 544	0,76	2 814	0,92	(270)	-9,59
TRANSPORTS CRA (stages, autres	3 010	0,90	2 107	0,69	902	42,82
TRANSPORTS COC (reunion, autre)	307	0,09	829	0,27	(521)	-62,90
REPAS AG	2 170	0,65	2 706	0,88	(536)	-19,81
REPAS CA	1 187	0,35	437	0,14	750	171,51
REPAS BD et CD			714	0,23	(714)	-100,00
REPAS INTERNES CREPS	2 817	0,84	257	0,08	2 560	995,24
REPAS CREHB (réunion, autres)	12 589	3,75	9 809	3,20	2 780	28,34
PESPOIR REPAS	434	0,13	658	0,21	(224)	-34,04
REPAS ETR (Competitions)	2 111	0,63	732	0,24	1 379	188,24
RESTAURANT DIVERS	846	0,25	755	0,25	91	11,99
REPAS CRA (Stages, autres)	843	0,25	844	0,28	(2)	-0,21
REPAS COC (stages, autres)	197	0,06	709	0,23	(512)	-72,24
HEBERGEMENTS AG	2 423	0,72	613	0,20	1 809	295,03
HEBERGEMENT INT / EXT CREPS	3 756	1,12	3 722	1,21	34	0,92
HEB. CREHB FEM LYCEE / CO BAL.	621	0,19	2 414	0,79	(1 793)	-74,27
HEBERGEMT PE ELEVES	63 262	18,86	63 718	20,76	(456)	-0,71
HEBERGEMENTS ETR(Competitions	1 746	0,52	180	0,06	1 566	870,08
CONSEIL DES LIGUES	507	0,15	1 174	0,38	(667)	-56,84
HEBERGEMENT CTA	136	0,04	617	0,20	(481)	-77,99
HEBERGEMENTS COC			966	0,31	(966)	-100,00
FRAIS TELECOM / INTERNET	549	0,16	714	0,23	(165)	-23,15
FRAIS POSTAUX	10				10	
FREE, SFR	120	0,04	186	0,06	(66)	-35,51
ABO. SITE WEB LCHB	96	0,03	96	0,03		
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	485	0,14	417	0,14	69	16,46
Impôts, taxes, versements assimilés	**2 183**	**0,65**	**2 164**	**0,71**	**19**	**0,86**
IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORM	1 561	0,47	1 537	0,50	24	1,53
IMPOTS TAXES FONCIERES	622	0,19	627	0,20	(5)	-0,80
Rémunération du personnel	**97 515**	**29,07**	**99 953**	**32,57**	**(2 438)**	**-2,44**
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	86 137	25,68	84 969	27,68	1 167	1,37
PERS CONGES PAYES	(1 119)	-0,33	1 096	0,36	(2 215)	-202,05
PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	10 228	3,05	9 931	3,24	297	2,99
PERS INDEMNITES ET AVANTAGES D	1 344	0,40	3 956	1,29	(2 612)	-66,03
INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE	925	0,28			925	
Charges sociales	**26 259**	**7,83**	**26 516**	**8,64**	**(257)**	**-0,97**
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	16 045	4,78	15 677	5,11	367	2,34
PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 599	0,48	1 866	0,61	(267)	-14,30
PERS COTISATIONS CAISSES DE RE	4 428	1,32	4 365	1,42	63	1,44
PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 121	1,23	3 986	1,30	136	3,40
PROV.CHARGES FIS ET SOC CP	(364)	-0,11	219	0,07	(583)	-266,31

Détail du compte de résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois		01/01/2023 31/12/2023	12 mois		Variations	%
PERS COTISATIONS AUTRES ORG SO	77	0,02		57	0,02		20	35,36
PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	353	0,11		346	0,11		7	2,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**13 742**	4,10		**14 219**	4,63		**(478)**	-3,36
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	9 394	2,80		9 054	2,95		340	3,75
Dot.prov.dépr.actifs circulant	4 348	1,30		5 165	1,68		(817)	-15,82
Autres charges	**18**	0,01					**18**	
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	18	0,01					18	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(16 719)**	-4,98		**(43 617)**	-14,21		**26 897**	61,67
RESULTAT FINANCIER	**79**	0,02		**129**	0,04		**(51)**	-39,15
Intérêts et produits financiers	**79**	0,02		**129**	0,04		**(51)**	-39,15
AUTRES PROD.FINANCIERS	79	0,02		129	0,04		(51)	-39,15
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(16 641)**	-4,96		**(43 487)**	-14,17		**26 847**	61,73
Produits exceptionnels	**5 924**	1,77		**3 002**	0,98		**2 922**	97,36
Produits Exceptionnels Gestion	3 152	0,94					3 152	
EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTE	50	0,01		280	0,09		(230)	-82,14
EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVES	2 722	0,81		2 722	0,89			
Charges exceptionnelles	**17 101**	5,10		**13**			**17 088**	N/S
Charges Except. Opé. Gestion	60	0,02					60	
CHARGES EXCEP	13						13	
CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES A	17 028	5,08		13			17 015	N/S
Résultat exceptionnel	**(11 177)**	-3,33		**2 988**	0,97		**(14 166)**	-474,04
Report des ressources non utilisées des exercices antér				**22 435**	7,31		**(22 435)**	-100,00
Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés				22 435	7,31		(22 435)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	**341 454**	101,79		**332 491**	108,33		**8 963**	2,70
TOTAL DES CHARGES	**369 272**	110,08		**350 554**	114,22		**18 718**	5,34
Excédent ou déficit de l'exercice	**(27 818)**	-8,29		**(18 064)**	-5,89		**(9 754)**	-54,00
Contributions volontaires en nature	**24 236**	7,22		**23 500**	7,66		**736**	3,13
Bénévolat	**12 118**	3,61		**11 750**	3,83		**368**	3,13
Dons en nature	**12 118**	3,61		**11 750**	3,83		**368**	3,13
CONTRIBUTIONS VOL. BENEVOLAT	12 118	3,61		11 750	3,83		368	3,13
Charges des contributions volontaires en nature								

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **225 789** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **341 454** euros et un total **charges** de **369 272** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-27 818** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1- OBJET SOCIAL ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

L'association LIGUE CORSE DE HANDBALL est régie sous la forme d'association Loi 1901 à but non lucratif. Elle est implantée à Ajaccio depuis septembre 1997.

L'association a pour objet de promouvoir l'activité handball sous toutes ses formes sur tout le Territoire Corse.

Elle est dirigée par M. Emilien MATTEI.

Ses activités courantes sont :

- Pérenniser et accentuer l'activité handball sous toutes ses formes sur tout le Territoire Corse.
- Augmenter le nombre de pratiquants en particulier les pratiquantes, développer et soutenir les clubs, accentuer la formation quantitative et qualitative des joueurs, entraîneurs, arbitres et jeunes arbitres pour les licenciés Masculin et féminin.
- Pérenniser le Pôle Espoir d'Accession et le Centre Régional d'Entraînement : tremplin indispensable à l'accès au Haut-Niveau.

La mise en place des actions du Projet territorial comprend :

- Le regroupement de la filière féminine et la relance des stages de sélection,
- BEACH HANDBALL : Extension de la gamme de pratique du Handball,
- La pérennisation de la formation initiale des joueurs,
- La restructuration du centre de perfectionnement sportif Mixte (CPS)

POLE ESPOIR – SITE ACCESSION

L'association gère le POLE ESPOIR – SITE ACCESSION qui rassemble les jeunes talents des clubs insulaires

Objectifs :
RASSEMBLER LES JEUNES TALENTS DES CLUBS INSULAIRES
Représenter un maximum de clubs au sein de la structure
Cibler les profils à potentiels autour des actions Ligue

PROPOSER UN NIVEAU DE COMPETITION MOTIVANT & ADAPTER LA FORMATION
Assurer une préparation physique adéquate,
Permettre aux joueurs les plus jeunes d'évoluer en championnat de France afin d'accélérer leur formation, aux plus âgés d'intégrer un groupe de National.

FEDERER L'ENSEMBLE DES CLUBS
Proximité et échange

POLE CRE / CLUB OLYMPIQUE CORSE SUPPORT DE DEVELOPPEMENT
Préparation des joueurs aux exigences du niveau national.
Faire du Club Olympique Corse un exemple par la transmission des valeurs de travail, combativité, fair-play, fidélité et plaisir collectif.

RENOUVELLEMENT DES CLUBS EVOLUANT EN NATIONALE
Travail en coopération avec les Clubs nationaux afin d'orienter au mieux les joueurs à partir de la classe de première.
Les élèves du Pôle restent dans leur club d'origine les 2 premières années, à partir de la classe de première.

Annexe libre

2 à 3 rencontres annuelles avec les clubs nationaux sont mises en place afin d'échanger sur les différents profils (joueurs de la structure), projet de jeu et orientation.

Mise en relation des clubs concernés & des familles.

ASSURER LA CONTINUITE DE LA FILIERE D'ACCES AU HAUT NIVEAU
Permettre aux meilleurs joueurs du territoire de suivre un cursus sportif et scolaire adapté.
Pour les profils Haut-Niveau : La participation à la Mission d'aide à la performance du CSJC.
Echanges annuelle avec les Pôles de PACA (joueurs en 1ère et 2ème année de formation)

ASSURER LE SUIVI SCOLAIRE DES ELEVES
En partenariat avec le CSJC : Relation avec les établissements scolaires partenaires et équipes pédagogiques.

ORGANIGRAMME DU POLE ESPOIRponsable administratif et financière : Marie-Luce CASILI, Laurence BRIGATO, Lucien Rossi.
Entraineurs Intervenants : Pierre-Marie BRUNETTI, Florian SAUVAGET, Eric PASERO
Préparateur physique : Préparateur du CSJC
Coordonnateur Scolaire / Famille (CSJC) : Jean-Luc LUCIANI, Guillaume CIC
Commission médicale : Gilles TESTOU

MODALITES DE FONCTIONNEMENT
Le site d'accession peut d'accueillir 24 élèves.
Dont 12 minimum de première et deuxième année
L'élève peut être admis en qualité d'interne ou d'exter
En 2024, l'effectif a été de 15 élèves en Internat et 9 en extern

2- LES MOYENS MIS EN OEUVRE
RESSOURCES HUMAINES
- 2 Entraîneurs
- 2 Entraîneur adjoint
- 1 préparateur physique CSJC
- 1 Préparateur mental CSJC
- 1 Staff médical (médecin – Kiné) en fonction des besoins
- 1 Suivi scolaire
-Responsable administratif

INSTALLATIONS CSJC
- 1 salle 44x22 avec parquet
- 1 salle de musculation
- 1 ensemble de récupération
- Transport vers les établissements scolaires
- Salle d'études
- Un local matériel

SUIVI SCOLAIRE
- CSJC
- Soutien scolaire 3 fois par semaine

L'IMMOBILIER
L'association dispose :
- de locaux administratifs d'une superficie de 38 m2 situés Avenue Maréchal Juin - 20090 - AJACCIO
- d'un véhicule MINIBUS destiné aux déplacements des équipes.

Annexe libre

3- LE FINANCEMENT
L'activité de l'association est financée comme suit :

- Contributions des familles pour le POLE ESPOIR (Hébergement, repas, accompagnement sportif et soutien scolaire)
- Subvention de la Fédération Française de Handball (FFHB)
- Subventions de la Collectivité de Corse

Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice.

Aucun autre fait caractéristique pouvant concerner les points ci-dessous n'est à signaler.
- Changement de méthode ou d'estimation et impact ;
- Evénements postérieurs ;
- Litiges (social, fiscal...) ;
- Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement) ;
- Fonds propres négatifs ;
- Modifications sensibles dans la ou les activités de l'association

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires issue des travaux accomplis par les bénévoles de l'association est basée sur les éléments suivants :
- La qualité du bénévole : (Président, secrétaire, trésorier)
- La nature des travaux accomplis (travaux administratifs…)
- Le nombre d'heures réalisées durant l'exercice comptable ;
- Le taux de rémunération de l'heure.

Le taux retenu de 17.82 euros est celui du montant du SMIC horaire chargé (1.5 Smic) pour un volume de 680 heures soit 12.118 €

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	22 867				22 867	
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	33 420					33 420
	Matériel de transport	26 583					26 583
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 231					16 231
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**99 101**				**22 867**	**76 234**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			600			600
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**600**			**600**
	TOTAL	**99 101**		**600**		**22 867**	**76 834**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	22 867		22 867	
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	19 560	3 342		22 902
	Matériel de transport	15 773	5 317		21 089
	Matériel de bureau, mobilier	14 659	735		15 394
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**72 858**	**9 394**	**22 867**	**59 385**
	TOTAL	**72 858**	**9 394**	**22 867**	**59 385**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 165	4 348		9 513
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 165**	**4 348**		**9 513**
	TOTAL GENERAL	**5 165**	**4 348**		**9 513**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		4 348		
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	600	600	
	Clients douteux ou litigieux	19 026	19 026	
	Autres créances clients	30 775	30 775	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	37 500	37 500	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	7 368	7 368	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**95 269**	**95 269**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	30 000	30 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 795	17 795		
	Personnel et comptes rattachés	4 195	4 195		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 334	12 334		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 404	1 404		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 073	3 073		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	37 500	37 500		
	TOTAL DES DETTES	**106 301**	**106 301**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**37 500**
Subvention CTC		37 500	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**37 500**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	49 317			49 317
Report à nouveau	113 125		18 064	95 062
Résultat de l'exercice	(18 064)	18 064	27 818	(27 818)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 648		2 722	927
Provisions réglementées				
TOTAL	**148 027**	**18 064**	**48 603**	**117 488**

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Cf.état Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2024
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	13 608			13 608
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**13 608**			**13 608**
Quotes-parts virées au compte de résultat	9 959	2 722		12 681

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						155 305
Subventions d'investissement						
TOTAL						155 305

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	12 118	11 750
	12 118	11 750
Total	**12 118**	**11 750**

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		



PROJETS 2025-2026

CALENDRIER GENERAL PREVISIONNEL SAISON 2025-2026

CALENDRIER GÉNÉRAL PRÉVISIONNEL SAISON 2025-2026

Journées	Championnat Nationaux					Vacances scolaires	Championnat jeunes									Championnat adultes					Coupe de France régionale / Nationale
	U18M	N2M	N1M	U17F	N2F		U9 Mixtes	U11 mixtes	Regroup R-IG N-2	Regroup R-IG N-1	U13 mixtes	Intercom	U15M	U18M	U16F	PNM	N3F	Loisir	Interligues	Interpôles	
16-17 Août																					
23-24 Août																					
30-31 Août												Stage 1									
6-7 Septembre		1	1		1																
13-14 Septembre	1	2	2	1	2																
20-21 Septembre	2	3	3	2	3			Secteur			Secteur		J1	J1							
27-28 Septembre	R	4	4	3	R			Secteur			Secteur		J2	J2		J1					
4-5 Octobre	3	5 ou R	5 ou R	R	4				Stage 1 (S)	Stage 1 (S)		Stage 2									
11-12 Octobre	4	6 ou 6	6 ou 6	4	5		Tournoi Secteur	Secteur			Secteur		J3	J3		J2					
18-19 Octobre	5	6 ou 7	6 ou 7	5	6				Stage 2 (S)	Stage 2 (S)			R1	R1		R1					
25-26 Octobre	6	7 ou 8	7 ou 8	6	R							Stage 3									
1er-2 Novembre	R	R	R	R	R				Stage 3 (D)	Stage 3 (D)											
8-9 Novembre	R	R	R	7	7			J1. PHASE 1			J1. PHASE 1		J4	J4	J1	J3	J1				
15-16 Novembre	7	8 ou 9	8 ou 9	8	8			J2 PHASE 1			J2 PHASE 1		J5	J5		J4					
22-23 Novembre	8	9 ou 10	9 ou 10	R	9				Regroupement 1	Regroupement 1			J6	J6	J2	R2					
29-30 Novembre	R	11 ou R	11 ou R	9	R			R1			R1	Stage 4				J5	J2				
6-7 Décembre	9	12 ou 10	12 ou 10	10	R			J3 PHASE 1			J3 PHASE 1		J7	R2	R1	CDF Tour 1	R1				
13-14 Décembre	10	13 ou 11	13 ou 11				Tournoi Secteur	R2			R2	Stage 5				CDF Tour 2	CDF Tour 2				
20-21 Décembre		14 ou R	14 ou R	R	R				Stage 4 (S)	Stage 4 (S)		1/2Tour Comp									
27-28 Décembre																					
3-4 Janvier					R				Stage 5 (D)	Stage 5 (D)			R2								
10-11 Janvier		R	R	1	10			J4 PHASE 2			J4 PHASE 2		J8	J7		J6	J3				
17-18 Janvier	1	R	R	2	11		RENCONTRES MAX GIAGHEDDU					Stage 6				RENCONTRES MAX GIAGHEDDU					
24-25 Janvier	2	R	R	3	12			J5 PHASE 2			J5 PHASE 2		J9	J8	J3	R3					
31 Janvier - 1er Février	R	R	R	R	R		Tournoi Secteur	J6 PHASE 2			J6 PHASE 2		J10	J9	J4	J7	J4				
7-8 Février	3	15 ou 12	15 ou 12	4	R			R3			R3	Stage 7				J8	R2				
14-15 Février	R	16 ou 13	16 ou 13	5	13				Regroup2 + Détection	Regroup2 + Détection		Stage 8 + 2e Tour									
21-22 Février	4	17 ou 14	17 ou 14	R	14																
28 Février - 1er Mars	R	18 ou 15	18 ou 15	6	R				Stage 6 (D)	Stage 6 (D)			R3	R3						Compétition	
7-8 Mars	R	R	R	R	R			J7 PHASE 3			J7 PHASE 3		J11	J10	J5	J9	J5			Compétition	
14-15 Mars	5	R	R	7	15			J8 PHASE 3			J8 PHASE 3		J12	J11	R2	J10	J6				
21-22 Mars	6	19 ou 16	19 ou 16	R	16				Stage 7 (S)	Stage 7 (S)			J13	J12							
28-29 Mars	R	20 ou 17	20 ou 17	R	17		Tournoi Secteur	R4			R4		J14	R4	J6	R4	R3				
4-5 Avril	7	21 ou 18	21 ou 18	8	18			J9 PHASE 3			J9 PHASE 3		Cadrage Coupe de Corse	Cadrage Coupe de Corse	Cadrage Coupe de Corse	Cadrage Coupe de Corse	Cadrage Coupe de Corse				
11-12 Avril	8	22 ou 19	22 ou 19	R	R				Regroupement 3	Regroupement 3											
18-19 Avril	R	23 ou R	23 ou R	R	19				Regroup 2013 - 2014 (Détection CSAC 15-17 Avril)			Détection PE	Détection PE								
25-26 Avril	9	24 ou 20	24 ou 20	9	20																
2-3 Mai	R	25 ou 21	25 ou 21	R	R			CADRAGE + 1/4 Coupe de Corse			CADRAGE + 1/4 Coupe de Corse		1/4 Coupe de Corse	1/4 Coupe de Corse	1/4 Coupe de Corse	1/4 Coupe de Corse	1/4 Coupe de Corse				
9-10 Mai	10	R	R	10	21		ASSEMBLEE GENERALE FFHB														
16-17 Mai		R	R		R								R4	R4							
23-24 Mai	FIN	28 ou 22	28 ou 22	1/4 F	22		Grand stade	Grand stade	Grand stade	Grand stade	Grand stade		Grand stade		Grand stade						
30-31 Mai				FIN	Bar A N1			DEMI FINALE CC			DEMI FINALE CC		DEMI FINALE CC	DEMI FINALE CC	DEMI FINALE CC	DEMI FINALE CC	DEMI FINALE CC				
6-7 Juin		FIN	FIN		Bar A N1	TOURNOI PENTECÔTE		TOURNOI PENTECÔTE	TOURNOI PENTECÔTE			TOURNOI PENTECÔTE		TOURNOI PENTECÔTE		TOURNOI PENTECÔTE	TOURNOI PENTECÔTE				
13-14 Juin																					
20-21 Juin								Finale coupe de Corse			Final Coupe de Corse		Final Coupe de Corse	Final Coupe de Corse	Final Coupe de Corse	Final Coupe de Corse	Final Coupe de Corse				
27-28 Juin																					
4-5 Juillet																					
11-12 Juillet																					
18-19 Juillet																					



REGLEMENTS CHAMPIONNATS

1. GÉNÉRALITÉS

Les compétitions organisées par la Ligue Corse de Handball (LCHB) se déroulent dans le respect des règlements généraux de la Fédération Française de Handball (FFHB).
Tout amendement, adaptation ou disposition spécifique relatif aux compétitions territoriales est adopté en Assemblée Générale de la Ligue.
En conséquence, toute disposition non précisée au présent guide doit être appréciée par rapport aux textes fédéraux.

2. ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

2.1. Dénomination

Appellation des championnats +16 ans

L'appellation des championnats + 16 ans est conforme aux règlements de la Fédération Française de Handball.
Pour les championnats sont adoptés, par ordre décroissant, les appellations suivantes :

- Nationale 3 Féminines (+15F)
- Pré nationale M (+16M)

Appellation des championnats Jeunes (-11 ans et -13 ans)

Après la phase de secteur (première phase), sont adoptées, par ordre croissant, les appellations suivantes :

- Poule « Honneur »
- Poule « Excellence »
- Poule « Elite »

2.2. Fonctionnement des championnats -11 ans et -13 ans :

Au cours de la première phase, 3 tournois sont organisés par secteur.
A l'issue de cette première phase, la COC, en fonction des résultats, constitue 3 poules de niveaux pour la deuxième phase.
A l'issue de la phase 2, les deux premiers de la poule honneur accèdent à la poule excellence, et les deux premiers de la poule excellence accèdent à la poule Elite.
A l'inverse, les 2 derniers de la poule Elite descendent en poule Excellence, et les deux derniers de la poule Excellence descendent en poule Honneur.
Il en sera fait de même à l'issue de la phase 3.
Le champion de corse sera le vainqueur de la poule Elite à l'issue de la phase 3.

Les championnats -11 ans et -13 ans sont soumis au respect du cahier des charges.
L'aspect règlementaire du cahier des charges relève de la compétence de la CTOA. Les délégués territoriaux assureront le bon respect en cas de présence aux rencontres.

2.3. Constitution et déroulement des autres championnats

Championnat à 3 et 4 équipes

Les championnats composés de 3 ou 4 équipes feront l'objet d'une étude particulière pour leur mise en place. Il sera privilégié un championnat sous forme de tournoi aller-retour. Dans le cas où une catégorie ne comporterait que 2 équipes, le championnat ne sera pas ouvert.

Championnat à plus de 4 équipes

Les championnats composés de plus de 4 équipes feront l'objet d'un championnat « standard » en phase aller-retour.

3. PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS

3.1. Conditions d'engagements

Le montant des droits d'engagement aux compétitions territoriales est fixé chaque saison par l'Assemblée Générale de la Ligue qui définit également les dates limites d'engagement.

En cas de non- paiement, la Commission d'Organisation des Compétitions (COC) peut procéder au remplacement du club défaillant.
La COC refuse tout engagement parvenu après la date limite fixée par l'Assemblée Générale.

3.2 Retrait d'équipe avant le début de la compétition

Tout club a le droit de désengager une équipe avant la date limite des engagements. Passé ce délai, l'équipe désengagée sera déclarée forfait. En conséquence, la COC garde le montant des engagements, et il sera appliqué une pénalité financière correspondant au forfait général.

3.3 Autorisation de jouer au niveau supérieur

Un (e) joueur (se) ne peut participer que dans les championnats où sa catégorie d'âge est autorisée. Des « autorisations à jouer en niveau supérieur » peuvent être délivrées à des conditions très
particulières.
En cas d'accord de « Surclassement », le club concerné doit envoyer l'original papier de la demande à la Ligue Corse de Handball, dans les 15 jours suivant la décision ; à défaut, l'autorisation sera annulée et ne sera plus recevable.
Aucun « sous-classement » ne sera autorisé par la COC, sauf avis contraire du Bureau Directeur de la Ligue Corse de Handball.
Cependant, dans le cadre du développement du handball féminin, la COC autorise à faire évoluer des filles première année -15 ans dans le championnat -13 ans mixte, à condition que le club ne dispose pas de la catégorie -16 ans F engagé en championnat.

3.4 Restriction d'utilisation de joueurs/joueuses

Le joueur doit être qualifié à la date de la rencontre.
Dans le cas d'un match différé, les joueurs non qualifiés à la date initiale, en référence aux règles de qualification, peuvent jouer à la date de remplacement. Il en est de même pour les joueurs suspendus disciplinairement à la date initiale, qui peuvent évoluer à la date de remplacement à la condition d'avoir effectivement purgé avant cette date l'intégralité de leur suspension disciplinaire.

Sont autorisés sur la FDME 14 joueurs.
Au cours d'une même rencontre, dans toutes les compétitions territoriales, il ne peut figurer sur la liste des
joueurs d'une équipe, inscrits sur la feuille de match, plus de :
— 2 (deux) titulaires d'une licence de type B ou D et 1 (un) étranger titulaire d'une licence caractérisée E, OU
— 3 (trois) titulaires d'une licence de type B ou D et aucune licence E

Quand deux équipes du même club évoluent dans le même championnat, une liste de 7 joueurs « fixes » doit être transmise à la COC, avant le début de la compétition. Pour les autres joueurs n'apparaissant pas sur les listes, ce seront les FDME qui serviront de liste.

Pour les catégories jeunes (des -11 ans aux -15 ans), le club a la possibilité de modifier les listes de la manière suivante :
2 joueurs de l'équipe A peuvent basculer dans l'équipe B, et 2 joueurs de l'équipe B peuvent basculer dans l'équipe A, cette modification pouvant être effectuée une seule fois dans l'année.

Pour les catégories +15 ans, deux listes distinctes non modifiables.

En cas de forfait général d'une des deux équipes, les listes s'annulent.
Les joueurs évoluant en Championnat de France (Convention Club Olympique Corse) ne sont pas
autorisés à doubler avec leur club sur le même week-end ; le cas échéant, le match des nationaux sera déclaré perdu par la FFHB.
Un joueur peut disputer sous les couleurs de son club plusieurs rencontres dans une même semaine de compétition, s'il s'agit d'épreuves de nature différente (coupe VS championnat VS tournoi) et si les rencontres n'ont pas lieu le même jour.

3.5 Zone de managérat

La zone de managérat se limitera à la longueur correspondant aux bancs des remplaçants, adaptés aux nombres de joueurs et officiels autorisés sur la rencontre.

3.6. Temps de jeu, signal de fin et arrêt du temps de jeu

La pause à la mi-temps est de 10 minutes.

Les équipes joueront des prolongations, après une pause de 5 minutes, à la suite d'un match nul à la fin du temps de jeu règlementaire lorsqu'il faut déterminer un vainqueur.
Le temps de prolongation consiste en deux mi-temps de 5 minutes avec une pause d'une minute.
Si le résultat est toujours nul après une première prolongation, une seconde prolongation a lieu après 5 minutes de pause. Cette prolongation est également de 2X5 minutes, avec une pause d'une minute.
Si le résultat est encore nul, on déterminera le vainqueur après une série de jet de 7 mètres.
Procédures à respecter en cas de jets de 7 mètres :
Les arbitres choisissent le but utilisé.
• Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou non le 1er tir au but de la série.
• Les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer.
• Pendant les séries, les joueurs (même ceux exclus, ne pouvant pas participer) et les officiels doivent être :
▪ Soit sur leur banc de la mi-temps précédente
▪ Soit derrière la ligne médiane du ½ terrain opposé ; les équipes doivent être séparées.
• Les joueurs disqualifiés ne peuvent pas être ni sur l'aire de jeu.
• Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse.
• Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs.
• Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer.
• Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.
• Après chaque série de cinq jets de 7 mètres, l'équipe qui commence changera si les jets doivent continuer parce que le score est toujours à égalité après que chaque équipe a effectué cinq jets à 7 mètres.
• Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs.
• L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série.
• Cette méthode de désigner cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire.
• Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes ont effectué le même nombre de tirs.

• Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine participation à l'épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (16:6e). Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs,l'équipe doit désigner un autre tireur.
L'évolution du score est à afficher sur le tableau mural.
Inscrire le score sur la FDME après l'épreuve des jets de 7 mètres

3.7. Temps mort d'équipe

Pour toutes les rencontres dont la durée est de 2x 30 min, le nombre de TME est de 3 par rencontre, limité toutefois à un maximum de deux par mi-temps du temps de jeu réglementaire et un seul lors des 5 dernières minutes.

Pour les autres rencontres, chaque équipe a un TME par mi-temps, sauf pendant les Prolongations.

4 ORGANISATION DES RENCONTRES

4.1 Calendrier

Le championnat débute sur le week-end des 20-21 septembre 2025.
Aucune rencontre (hors report) n'a été fixée pendant les vacances scolaires.

4.2 Horaires des rencontres

Pour l'ensemble des compétitions territoriales, les rencontres se jouent le week-end et aux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous.

	-11	**- 13**	**- 16**	**- 18 M/- 19 F**	**+16 M/+ 15F**
Samedi	Entre 11H00 et 18H00	Entre 11H00 et 18H00	Entre 15H00 et 18H30	Entre 15H00 et 19H00	Entre 15H00 et 19H00
Dimanche	Entre 10H30 et 17H00	Entre 10H30 et 16H00			

Cependant, les rencontres peuvent faire l'objet de dispositions spéciales sur l'initiative des clubs et se jouer en semaine, à condition que le match ait lieu avant la date initiale prévue. La COC n'autorisera pas de report.
~~Dans le cas où la distance entre deux villes est supérieure à 150 Km « aller » (voir référence kilométrique article 13) l'horaire de la rencontre devra être fixé comme suit :~~

- ~~Le samedi : entre 14H00 et 18H00 pour les catégories jeunes,~~
- ~~Le dimanche : entre 12H00 et 16H00 pout toutes les catégories.~~

En cas de rencontres multiples dans le même gymnase, privilégier d'abord les catégories jeunes, pour terminer le programme de la journée par des adultes. Le samedi doit être privilégié pour les catégories jeunes.

4.3 Modifications du lieu et/ou horaire d'une rencontre

La modification d'horaire et de salle est possible par le club recevant tant que la date limite de saisie de la conclusion de rencontre n'est pas dépassée et que le module conclusion sur Gest'hand reste actif. La C.O.C est seule compétente pour procéder aux modifications de dates d'horaire et de lieu de rencontre nécessitées par des obligations sportives, des modifications de calendrier, ou des cas de force majeure. Elle fixe les nouvelles dates, qui sont impératives.

4.4 Demande de report

Toute modification de date, heure et lieu de rencontre est soumis à une sanction financière (voir tarifs en vigueur).
Une modification de date de rencontre doit être exceptionnelle.
Une demande de modification de date de rencontre ne peut être acceptée que pour les raisons suivantes :

- Indisponibilités de salle (avec justificatif, les mails ne sont pas acceptés),
- Pour au minimum deux joueurs sélectionnés ou convoqués à un stage technique officiel,
- Cas de force majeur (avec justificatif).

La demande de modification doit être enregistrée sur Gest'hand au plus tard 20 jours avant la date prévue de la rencontre. Une fois validée, la demande est automatiquement acheminée par mail au club adverse qui accepte ou refuse. Celui-ci valide sa réponse qui est automatiquement transmise à la COC, car seule la COC est habilitée à accorder la demande de report.
Toute demande de modification de date doit être accompagnée :

- D'une proposition de nouvelle date que l'adversaire doit valider,
- Des justificatifs,
- Du droit fixé par l'Assemblée Générale. A défaut, la demande sera rejetée.

En cas d'accord de la COC, les matchs reportés devront être joués au plus tard à la première date de report du calendrier. Si les clubs n'arrivent pas à s'entendre sur une date, la COC se laisse le droit d'imposer une date pour rejouer le match.
Les équipes sont autorisées à doubler sur le même week-end pour jouer un match de report, en cas d'accord des deux clubs.

En tout état de cause, si le match n'est pas joué, les deux équipes perdent le match par pénalité et se voient infliger une amende.

Aucun report de match ne peut prolonger la date finale du championnat territorial. En cas de match non joué après la date de fin de championnat, les deux équipes perdent le match par pénalité et se voient infliger une amende.
Dans tous les cas, la COC reste souveraine pour apprécier l'opportunité de la modification et fixe la nouvelle date de rencontre.
Tout match « reporté » sans l'accord de la COC sera déclaré perdu par pénalité aux deux équipes.

4.5 Cas de force majeure :

- Dans la mesure où le mauvais temps est généralisé et durable, la COC peut décider du report de tout ou partie d'une journée de championnat. Dans ce cas, un avis est communiqué par courriel et/ou texto à l'ensemble des clubs.
- Dans le cas où aucune décision générale n'est communiquée à temps, il reste de la responsabilité d'un Président de Club ou d'un Responsable d'équipe de décider d'effectuer ou de ne pas effectuer un déplacement. Il lui appartient dans un premier temps d'informer le club adverse et le Président de la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) par téléphone, et ensuite de justifier sa décision auprès de la COC par courriel dans les 24 heures. La décision du club entraînera automatiquement un forfait (en cas de non report par la COC).

4.6 Inversion de rencontres

Concernant les inversions de rencontres, la demande s'effectue directement sur Gest'hand à l'aide des rubriques « Gestions des rencontres » et « Gestions des conclusions ».
Son fonctionnement est identique à celui du bouton « report ». Cependant, si la raison de l'inversion est due à une indisponibilité de salle, l'envoi du justificatif (par mail à la COC) reste toujours obligatoire.
1- le club recevant émet sa demande d'inversion – un mail d'information est envoyé au club recevant, visiteur, organisateur. Ce mail contient un lien permettant d'accéder à la demande d'inversion.
2- Le club adverse accède à la demande et émet un avis (favorable ou défavorable).
L'organisateur accède à son tour à la demande et décide d'accepter ou de la refuser. En cas d'acceptation, l'inversion est effective et les mails de dessaisissement suite à l'inversion sont envoyés.

5 CONCLUSIONS DES RENCONTRES

5.1 Saisie des conclusions :

Le club recevant devra saisir la conclusion de match dans Gest'hand au plus tard 30 jours avant la rencontre.
Il est toléré un délai à J-10 uniquement pour la première journée du championnat.
L'envoi aux destinataires se fait automatiquement par mail à la date limite de saisie de la conclusion. Le week-end est imposé par le calendrier ; le jour (samedi ou dimanche) reste à la charge du club.
En cas de retard dans la saisie des conclusions, le club fautif sera sanctionné financièrement.

Dans le cas où le club devant se déplacer est sans nouvelle du club recevant ou de l'organisateur, il doit prendre contact avec celui-ci et s'enquérir des décisions prises par la COC dans un délai

de 15 jours avant la date prévue par le calendrier de la compétition.
Dans le cas de rencontres devant se dérouler sur terrain neutre, il appartient à la Ligue d'établir les conclusions de match et de donner au club organisateur tous les moyens permettant le bon déroulement de ces rencontres.

Toute contestation quant à la conclusion des rencontres devra être formulée à la COC dès sa réception par le club visiteur et en tout état de cause 3 jours après au maximum à la réception de la conclusion. A défaut, la contestation sera refusée.

6 Feuille de match électronique

6.1 Avant la rencontre

La feuille de match doit être établie à l'aide des données téléchargées (la veille des rencontres toutes les semaines) par le club recevant.
Toutes les rubriques doivent être renseignées.
Les équipes doivent être composées d'au minimum 5 joueurs ou joueuses et 14 joueurs ou joueuses maximum.
L'ordinateur doit être mis à disposition des officiels 1H avant le début de la rencontre.
Les officiels des clubs en présence, les officiels de table (délégué, secrétaire, chronométreur) et les arbitres ou le délégué sont responsables de l'établissement de la feuille de match, chacun dans leur domaine de compétence.

6.2 Après la rencontre

Les FDME doivent être correctement renseignées et signées. Aucune modification ne sera possible après les signatures de chaque officiel et des arbitres.
Les feuilles de match doivent être exportées via le logiciel FDME au plus tard le Dimanche à minuit.
En cas de match non joué, le club doit avertir la COC le jour même.
En cas de non transmission de la FDME, ou de transmission tardive, le club fautif sera pénalisé financièrement selon le tarif en vigueur.

6.3 Panne informatique

Les clubs locaux doivent disposer de feuille de match et de feuille de table en format papier en cas de panne informatique.

Procédure : établir soigneusement la feuille de match fournie par le club recevant.
Toutes les rubriques doivent être renseignées. Les noms doivent écris en LETTRES CAPITALES.
Les officiels des clubs en présence, les officiels de table (délégué, secrétaire, chronométreur) et les arbitres ou le délégué sont responsables de l'établissement de la feuille de match, chacun dans leur domaine de compétence.
Toute modification ou rature doit être contresignée par un arbitre.
La feuille de match dûment complétée par l'arbitre doit être postée (cachet de la poste faisant foi) ou scannée et envoyée par mail à la COC le premier jour ouvrable qui suit la rencontre. Cet envoi ne dispense pas le club de transmettre les résultats du match à la COC.
L'envoi en incombe à l'équipe recevante ou à celle ayant effectué le plus court déplacement.
L'original de la feuille de match doit être adressé au secrétariat de la Ligue. L'autre exemplaire est remis à l'équipe adverse qui l'envoie dans les mêmes délais au secrétariat de la Ligue.

En cas de match non joué : quelle qu'en soit la cause, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match stipulant les raisons du non-déroulement de la rencontre et avertir la COC par courriel le jour même.

La non-communication des résultats est passible d'une amende selon le tarif en vigueur

6.4 RAPPEL IMPORTANTS

- ❖ Les clubs doivent penser à réactualiser la version du logiciel FDME qui est en perpétuel développement, notamment le vendredi soir ou le samedi matin afin de récupérer les dernières qualifications de joueurs(ses).
- ❖ Quand il y a plusieurs rencontres consécutives, prévoir suffisamment de temps pour la saisie des FDME (elles peuvent se remplir à l'avance) de façon à ne pas entamer une rencontre sans la FDME intégralement remplie et verrouillée par un arbitre.
- ❖ Les arbitres sont tenus :

 * de décocher la case INV (Identité Non Vérifiée) après contrôle de la licence ou du justificatif d'identité avec photo,
 * de vérifier à la fin de la rencontre la bonne rédaction de la FDME avant de la verrouiller.

7 Table de marque

7.1 Chronométreur / secrétaire

La table de marque doit être assurée par un chronométreur et un secrétaire.
Ces deux officiels doivent être majeurs, licenciés à la FFHB, et doivent être validés comme officiels de table.
Le chronométreur doit être licencié du club recevant, le secrétaire doit être licencié du club visiteur.
Tout club ne fournissant pas un officiel de table sera sanctionné financièrement conformément au tarif en vigueur.

7.2 Le matériel

Le club recevant doit fournir :

- ➢ 3 "cartons verts" par équipe numérotés 1, 2, 3 qui devraient mesurés 15x20 cm
- ➢ 1 sifflet
- ➢ Pour les exclusions : 2 supports et les feuilles sur lesquelles vont figurer le numéro du joueur exclu et le temps exact à partir duquel l'équipe pourra être complétée
- ➢ 2 marqueurs de couleurs différentes, un pour chaque mi-temps
- ➢ 1 chronomètre
- ➢ 1 carton jaune
- ➢ 1 carton rouge
- ➢ 1 carton bleu
- ➢ 1 carton blanc

La non-conformité de la table de marque sera sanctionnée conformément au tarif en vigueur.

8 LES FORFAITS

8.1 Le forfait isolé

Les forfaits sont prononcés par la COC. Les conséquences administratives se traduisent par des pénalités financières.
Est considéré comme étant forfait :
- l'équipe qui en avise la COC avant la date du match
- l'équipe qui se présente à moins de 5 joueurs sur le terrain
- l'équipe qui ne se rend pas sur le lieu de la rencontre

Score : 00-20 en adultes, 00-10 en jeunes
En cas de forfait au match « aller » d'un club visiteur, celui-ci devra jouer le match retour chez le club qui devait recevoir lors de la première rencontre.
~~**En cas de forfait au match « retour »**, le club visiteur devra rembourser la totalité des frais d'arbitrage et de déplacement engagés par son adversaire pour la rencontre « aller » calculés sur la base du kilométrage Aller et Retour par la route pour 4 véhicules au plus et en fonction du nombre de joueurs(ses) et officiels inscrits sur la feuille de match lors du premier match.~~
.
Tout forfait isolé est sanctionné financière selon le tarif en vigueur.

8.2 Le forfait général

Est considéré comme étant forfait général :
- Toute équipe qui en fait la déclaration à la COC avant ou pendant la compétition
- Toute équipe qui est battue par forfait, quatre fois consécutives ou non dans toutes compétition. Tout forfait général est pénalisé financièrement selon le tarif en vigueur.

Si le forfait général est déclaré suite à un troisième forfait isolé, les pénalités financières des deux premiers forfaits isolés sont annulées, et seul le forfait général reste à devoir.

9 Mixité

La mixité est admise en -11 ans et -13 ans. Dans toutes les autres catégories, la mixité est interdite.
Si la disposition n'est pas respectée, la sanction est : match perdu par pénalité.

~~10 Contribution mutualisée des clubs au développement~~

~~Les clubs doivent satisfaire aux obligations de la « Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (CMCD) » votées par l'Assemblée Générale de la Ligue.~~
~~En cas de manquement à ces obligations, les clubs seront sanctionnés sportivement et financièrement conformément au règlement de la CMCD.~~
~~Le barème des amendes et le détail des pénalités sportives associés aux obligations de la CMCD sont votés chaque année par l'Assemblée Générale de la Ligue~~

11 Cas non prévus

Tous les cas non prévus au présent règlement et aux statuts et règlements de la Fédération Française de Handball seront résolus par la Ligue Corse de Handball qui se réserve le droit, en cas de force majeure, d'apporter des modifications aux présents règlements et aux calendriers établis.

12 Référence kilométrique

Dans le tableau ci-dessous, les distances entre les villes affichant plus de 150 Km aller.

	AJACCIO	BASTIA	BONIFACIO	CALVI	CORTE	GHISONACCIA	ILE ROUSSE	PORTO VECCHIO	SARTENE
AJACCIO		153		179		198	155		
BASTIA	153		170						233
BONIFACIO		170		235			211		
CALVI	179		235			161		208	265
CORTE									169
GHISONACCIA	198			161					
ILE ROUSSE	155		211					184	241
PORTO VECCHIO				208			184		
SARTENE		233		265	169		241		

13 Contact

Toute demande relative à l'organisation des compétitions doit faire l'objet d'un mail, quelle que soit la demande, à l'adresse suivante : 5500000.coc@ffhandball.net . Les mails seront traités lors des réunions.

Toute demande effectuée par téléphone n'aura aucune valeur, et la COC se réserve le droit de ne pas y donner suite.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA COUPE DE CORSE

Édition 2025

1.RÉCOMPENSES

Chaque compétition territoriale est dotée d'une coupe ou d'un objet d'art. Les coupes sont offertes de manière définitive aux clubs.

2. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

2.1 Les épreuves sont ouvertes à tous les clubs territoriaux de la Ligue financièrement en règle.
2.2 Les dates d'engagement sont fixées par la Commission Territoriale d'Organisation et d'Arbitrage (C.T.O.A).
2.3 Les montants des droits d'engagement sont fixés avant chaque saison par décision de l'Assemblée Générale de la Ligue. En cas de non-paiement, le Bureau Directeur de la Ligue peut procéder au remplacement du club défaillant.
2.4 Chaque club peut aligner 16 joueurs sur la feuille de match.

3. QUALIFICATION ET OBLIGATIONS

3.1 Les catégories sont celles reconnues par la F.F.H.B. Dans le cas de création d'une catégorie particulière, c'est la CTOA qui fixe les modalités de participation.
3.2 Un joueur ayant participé dans une catégorie ne peut évoluer dans une autre.
3.3 Au cours d'une même rencontre, il ne peut figurer sur la liste des joueurs d'une équipe, inscrits sur la feuille de match, plus de :

- ☞ 4 (quatre) titulaires d'une licence de type B et 1 (un) étranger titulaire d'une licence caractérisée E

OU

- ☞ 5 (cinq) titulaires d'une licence de type B et aucune licence E.

4. FORMULE DE L'EPREUVE

4.1 La Commission Territoriale d'Organisation et d'Arbitrage (C.T.O.A) en fonction du nombre d'équipes engagées, décide de la formule de l'épreuve.

4.2 L'ordre des rencontres se fait par tirage au sort :

- ➢ Le tirage se fait de manière complète. Un club peut recevoir ou se déplacer plusieurs fois selon le tirage effectué.

4.3 Aucun report n'est possible.
Si un club recevant ne dispose pas de la salle ou de celle d'un club de proximité 15 jours avant la date de la rencontre, il doit en avertir la Ligue. Au-delà de ce délai, le club qui devait organiser sera déclaré perdant.
4.4 La finale appartient à la Ligue ; celle-ci peut l'attribuer à un club en particulier.
4.5 Les heures et les lieux des rencontres sont fixés par le club recevant (en dehors des finales) en accord avec la CTOA.
Les plages horaires sont celles fixées par le règlement général des compétitions régionales.
4.6 Durée des rencontres
La durée des matchs (sauf dans le cas de tournois) est celle prévue aux règlements fédéraux.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : prolongation de 2X5' minutes.
En cas de nouvelle égalité, une nouvelle prolongation de 2X5'.

En cas d'égalité à la fin des deux prolongations, il sera décidé une épreuve de jets de 7 mètres, selon la règle en vigueur fixée dans le règlement général des compétitions.

5. REGLEMENT FINANCIER

5.1 Le montant des droits d'engagement est fixé lors de l'Assemblée Générale de la Ligue clôturant la saison précédente.

5.2 Forfaits

- En cas de forfait avant le début de la compétition, le montant de l'engagement reste acquis à la Ligue.
- Les sanctions financières applicables sont les suivantes :
- Forfait 1/8è de finale : 150€
- Forfait ¼ de finale : 250€
- Forfait ½ finale : 500€
- Forfait finale : 1000€

Les sanctions financières sont applicables dès la diffusion du tirage au sort.

5.3 Arbitrage

Le coût de l'arbitrage est à la charge des clubs participants.
A chaque tour, les frais d'arbitrage sont répartis entre les participants de ce tour.
L'arbitrage des finales est à la charge de la Ligue.

5.4 Discipline

La Commission de Discipline est compétente pour ces compétitions.

COUPE DE CORSE

Cahier des charges pour l'organisation des finalités

1. Candidature

Un appel à candidature est lancé par la ligue au moins deux mois avant la date prévue des finales.

Les clubs candidats doivent déposer leur candidature auprès de la C.T.O.A. dans les quinze jours qui suivent, accompagnée d'une caution de 153,00 €.

2. Salle

Le club organisateur s'engage à ce que les rencontres se jouent dans une salle (sonorisée) homologuée par la ligue.

Les horaires des rencontres sont fixés par la Ligue, après proposition de la C.T.O.A.
Chaque équipe doit pouvoir disposer d'un vestiaire.
Un vestiaire à part est prévu pour les arbitres.

3. Rencontres

Le club organisateur désignera un responsable de la journée et son identité sera communiquée aux équipes visiteuses dès leur arrivée.
Le club attributaire des finales est responsable de la sécurité.
Chaque équipe participant aux finales doit être dotée de bouteilles d'eau.
Chaque arbitre doit être doté d'une bouteille d'eau.
Le club organisateur est responsable du respect des horaires.
Chaque club recevant doit présenter son propre ordinateur pour la saisie des feuilles de match le concernant.
La tenue de la table de marque est à la charge du club organisateur (un chronométreur et un secrétaire).
Les cartons « Temps mort » sont fournis par le club organisateur (format A5 vert numérotés 1, 2 et 3).

4. Remise des trophées

La cérémonie de remise des trophées est à la charge de la C.T.O.A.
La C.T.O.A s'engage à mettre à la disposition du club les trophées et coupes, au plus tard au début de la compétition.
Un officiel ligue est disponible pour la durée de celle-ci (par principe, Président de la CTOA). Il intervient en cas de litige et fait autorité.

PROTOCOLE DE REMISE DES RECOMPENSES

- A la fin de la rencontre, les deux équipes se mettent en ligne au centre du terrain
- L'équipe perdante sert la main à l'équipe gagnante et assiste à la remise des récompenses par la personnalité désignée.

*En cas de non-respect du protocole, une pénalité financière de **100 euros** sera appliquée.*

5. Caution

La caution est remboursée au club si le présent cahier des charges est respecté.

REGLES AMENAGEES MOINS DE 11 ANS mixte

SAISON 2025/2026

TEMPS DE JEU	**Les rencontres se dérouleront :** **- en deux mi-temps de 15 minutes** **Le temps de repos, sera de 5 minutes** **Changement de camp à chaque mi-temps.** **Chaque équipe aura droit à 1 TTO (1 minute) par mi-temps.** **Laisser un temps de repos supplémentaire lorsqu'une équipe joue deux rencontres consécutives**
BALLON	Le ballon est un ballon T0. En cas d'accord entre clubs, possibilité d'utiliser un T1.
BUT	L'utilisation des réducteurs de but est **obligatoire**. Pour faciliter l'arbitrage des JAJ : Lorsque le ballon **touche** le réducteur de but, il est rendu au Gardien de but (même si le ballon entre après avoir touché le réducteur). A fortiori lorsque le ballon touche la barre transversale et revient en jeu.
EFFECTIF	Les équipes sont composées de 6 joueurs sur le terrain (1 GB + 5 joueurs de champ) Elles peuvent être mixtes. Le nombre de joueurs sur la feuille de match peut aller jusqu'à 14.
FORMES DE JEU **Pas de défense en stricte sur UN joueur, sur toute la durée de la rencontre.** **Gardien de But : essayer différents joueurs sur les mi-temps du tournoi. Le premier gardien de but joue alors dans le champ.**	PRECONISATIONS Sur toute la rencontre : 1/ EN DEFENSE : - Défense homme à homme tout terrain. **La priorité du joueur reste de RECUPERER le ballon.** Possibilité d'évoluer sur une mi-temps en défense étagée près du but. **La défense en 0-5 est proscrite.** Tenter d'appliquer les principes défensifs suivants : • « je me positionne entre un attaquant et mon but », • « je suis responsable du joueur qui est en face de moi », • « je suis capable d'aider mes partenaires proches », • « je suis capable de changer avec un partenaire proche si les attaquants ont croisé leurs courses », • « je veille à ne jamais avoir le ballon dans mon dos ». Il est conseillé de changer le GB par un autre joueur durant la même rencontre. 2/ ENGAGEMENT : - 1ère mi-temps : Après un but, engagement par le gardien de but dans son demi-terrain. L'équipe adverse doit se positionner hors des 9 mètres pour faciliter la première passe du gardien de but. (engagement à rejouer en cas de non-respect) - 2ème mi-temps : L'engagement se fera au centre du terrain. 3/ EN ATTAQUE PLACEE : - Nous vous invitons à travailler avec un « joueur dedans » (pivot) soit : 4 joueurs « autour » de la défense (2 Ailiers et 2 Arrières) et un joueur dedans (pivot).

	La règle du refus de jeu ne sera pas appliquée. (tolérance en fonction du niveau de jeu / pas d'abus en fonction du score)
SANCTION DISCIPLINAIRE	L'exclusion est prononcée pour la durée d'une minute. Pour les JAJ : **Les actions défensives de ceinturage seront sanctionnées par une exclusion**. *Sur chaque site d'accueil, l'Animateur de l'Ecole d'Arbitrage est tenu d'accompagner les JAJ.* *Le club organisateur est tenu de faire respecter le cahier des charges.*
ENTRAINEUR	**Il est préconisé le minimum d'interventions possibles ; la mise en compétition des jeunes joueurs doit être aussi un moment de formation : ce moment doit leur appartenir. L'entraîneur doit exploiter l'interruption entre les mi-temps (ou les rencontres) et les TTO pour donner des consignes.** **De la même façon, les interventions auprès des jeunes arbitres sont à proscrire ; se rappeler qu'eux aussi sont en formation, et accompagné par un formateur.**
CONTROLE	Afin d'aider les Jeunes Arbitres, le respect de ces règles est à mener par une personne ressource référencée, par la table ou les responsables des deux équipes…

REGLES AMENAGEES MOINS DE 13 ANS mixte
SAISON 2025/2026

TEMPS DE JEU	Les rencontres se déroulent en 2X15. Le temps de repos entre chaque mi-temps sera de 5 minutes. **Changement de camp après la mi-temps.** Chaque équipe aura droit à un TTO (1 minute) par mi-temps. **Il est conseillé de ne pas faire jouer une équipe deux matchs consécutifs. Laisser un temps de repos supplémentaire si une équipe joue deux rencontres consécutives.**
BALLON	Le ballon est un ballon T1. Il est possible de jouer avec un T2 si accord entre clubs. L'usage de la colle est formellement interdit.
FORMES DE JEU **La prise d'UN joueur en « individuelle-stricte » est proscrite.** **Gardien de But : essayer différents joueurs sur les mi-temps du tournoi. Le premier gardien de but joue alors dans le champ.**	**La récupération du ballon reste prioritaire dès sa perte sur tout le terrain.** Chaque équipe devra évoluer : Sur les deux mi-temps : - Dans un système homme à homme (exemple : 3-3, 2-4, 3-2-1, 1-5). - Dans un **dispositif étagé** de son choix, loin du but et près du but. **La défense 0-6 (aplatie) autour de la zone est proscrite.** L'engagement se fait au centre du terrain.
SANCTION DISCIPLINAIRE	L'exclusion est prononcée pour la durée d'une minute.
EFFECTIF	Les équipes sont constituées de 14 joueurs sur la feuille de match. Elles sont constituées de 7 joueurs (6 + 1GB) sur le terrain.
ENTRAINEUR	**Il est préconisé le minimum d'interventions possibles ; la mise en compétition des jeunes joueurs doit être aussi un moment de formation : ce moment doit leur appartenir. L'entraîneur doit exploiter l'interruption entre les mi-temps (ou les rencontres) et les TTO pour donner des consignes.** **De la même façon, les interventions auprès des jeunes arbitres sont à proscrire ; se rappeler qu'eux aussi sont en formation, et accompagné par un formateur.**
CONTROLE	Afin d'aider les Jeunes Arbitres, le respect de ces règles est à mener par une personne ressource référencée, par la table ou les responsables des deux équipes…

CTOA
PROJET ARBITRAGE

CTOA LCHB

Sommaire

- Constat de l'arbitrage actuel
- Etat de notre Territoire et Organisation CTOA
- Fonctionnement EA territoire Corse
- Objectifs du projet
- Calendrier et actions
- Contenu des formations,listing arbitres, dates à retenir

Constat de l'arbitrage actuel

- Très peu de JAJ présents sur rencontres jeunes
- Très peu d'arbitrage en binôme
- Inégalité de répartition de désignation entre les arbitres
- Pas/Peu de formation sur les JAJ
- Manque d'accompagnements
- Aucun binôme présenté au National

Etat de notre Territoire

- 13 clubs présents sur l'ensemble du Territoire en catégories jeunes (de -11 à -15/-18)

- Territoire divisé en trois secteurs :
 - **Secteur Ajaccien** : GFCA – HAC – JSH – COC
 - **Secteur Extrême Sud :** ASPV – JSB – STAV – CSHB
 - **Secteur Haute-Corse** : HBC – AJC – BHB – HJIR - HBCB

Organisation CTOA

Johan BORELLI	Référent formation JAJ T2 et JAJ T1 – Présence tous secteurs –Formateur et Evaluateur Arbitres
Laurent MUTUEL	Référent école arbitrage secteur Ajaccien – Observateur JAJ T3-T2-T1
Christophe ZICCHINA	Référent école arbitrage secteur Haute-Corse – Observateur JAJ T3-T2-T1
Jonathan PALMAS	Référent école arbitrage secteur Extrême Sud – Observateur JAJ T3-T2-T1

Fonctionnement Ecole Arbitrage

Ecole d'arbitrage

Juge Arbitres Jeunes CLUB

- Encadrée par Animateur EA
- Sensibiliser tous les licenciés du club
- Réservoir pour détecter et désigner les JAJ Club
- Accompagnement de l'accompagnateur EA sur les rencontres

- Arbitrage en solo privilégié
- Officie sur les compétitions de son club (-9 ans, -11 ans voir -13 ans première phase)

Objectifs du projet

- Sectoriser les formations pour mutualiser les ressources humaines et outils pédagogique
- Dynamiser les écoles d'arbitrage avec un travail commun de détection et de formation – Faire émerger des vocations d'arbitres
- Valoriser la fonction d'arbitre
- Profiter de rassemblements plus larges pour transmettre les valeurs de respect et de citoyenneté
- Assurer l'arbitrage des jeunes par les jeunes à 100%
- Renforcer le lien entre la CTOA et l'ETT dans la construction du calendrier territorial, mise en place des formations, mutualiser stages joueurs et arbitres
- Présence de notre Territoire au niveau National

Projet formation CTA

Formation de tous les JAJ Territoriaux – Aide aux clubs pour formation JAJ CLUB

- JAJ T3-T2-T1 sous responsabilité CTA
- Désignation faite par la CTA
- Formation et détection du National (IC/IL/CDF)

JAJ T3-T2-T1 de 14 à 21 ans

- JAJ T3 : -13 exc / -15
- JAJ T2 : -15 / -18 voir CDF pour IC
- JAJ T1 : -17 CDF / -18 CDF

- Arbitrage en binôme privilégié
- Officie sur les compétitions territoriales -13 excellence / -15 jusqu'à PNM et nationale

Calendrier et actions

- **SAISON 2025-2026 :**

- ✓ **Septembre 2025** 1 formation avec l'ensemble des JAJ (Corté?)
- ✓ **Oct à décembre 2025** réalisation de suivis, d'accompagnement et travail vidéo – **100% des rencontres jeunes arbitrées par des jeunes**
- ✓ **Décembre 2025 /Janvier 2026** 2ème regroupement JAJ par secteurs – Validation binôme(s) ICM/ICF - Projection deuxième partie championnat
- ✓ Février à mai : continuité du travail, et projections saisons prochaines pour faire émerger des binômes

Autres actions

- Formation cadres territoriaux autour de l'arbitrage
- Utiliser les stages de ligue comme support de travail pratique pour les JAJ
- Augmentation des suivis sur les JAJ, et utilisation de la vidéo
- Participation inter-comité 2026

Contenus formations, listing, dates à retenir

- Le contenu des formations est varié, et issus de supports fédéraux
- Le listing des JAJ référencés sera diffusé aux clubs. Seuls les arbitres présents aux stages pourront officier.

Tarifs Arbitrage

INDEMNITES ARBITRAGE			
GRADE	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
JAT1 Performance	100 €	0,661 €	160 €
JAT1	70 €	0,661 €	130 €
JAT2	50 €	0,50 €	110 €
JAT3	40 €	0,50 €	100 €

INDEMNITES JUGE SUPERVISEUR			
GRADE	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
Juge superviseur Territorial	65 €	0,661 €	130 €

INDEMNITES DELEGUE			
FONCTION	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
Membre du C.A LCHB	65 €	0,661 €	130 €

FORMATIONS CTOA			
INTITULE	INDEMNITE	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT REPAS
Actions de formation	80 €	0,661 €	20 €

PROJETS ETT

PROJETS ETT SAISON 2025-2026

COMPOSITION EQUIPE TECHNIQUE

Elu référent : Stéphane BONNAFOUX
Responsable PPF Territorial : Pierre-Marie BRUNETTI

Commission technique territoriale :

- Adrien MAGNE
- Florian SAUVAGET
- Kevin SANSONI
- Julia GUIDICCELLI
- Eric PASERO

Encadrement technique sélection :

- Kevin SANSONI : Sélection IC M
- Julia GUIDICCELLI Sélection IC F

Référent Beach handball :

- Arthur CRAMPON

Gestion financière : Marie Luce CASILI

STAGES PARCOURS DE PERFORMANCE TERRITORIAL

INTER COMITES MASCULINS

Objectifs principaux :

Pérenniser la dynamique territoriale autour de notre sélection
Proposer des circonstances de pratique avec les meilleurs profils du territoire
Participation aux qualifications PACAC pour les championnats de France Inter-Comités (4 meilleurs comités de PACAC qualifiés)
Permettre des moments d'échanges entre les cadres techniques
Partager et échanger avec la filière féminine, pour créer une volonté commune de progression et de développement
Préparer les joueurs aux détections pour le pôle accession

Public cible : Joueurs nés en 2012 et 2013

INTER COMITES FEMININS

STAGES DE SELECTIONS

Objectifs principaux :

Augmenter le temps de pratique pour nos joueuses
Amener un plus à la formation de ces joueuses pour renouveler à terme nos équipes nationales
Fédérer le territoire autour de cette sélection
Participer aux inter-Comités territorial

Public ciblé : Joueuses nées en 2012 à 2013

Le projet vise les jeunes filles âgées de 12 à 14 ans

A l'issue de la compétition avec PACA, création d'un regroupement de comités en vue d'une participation au championnat de France.

Tous les stages seront communs avec la filière masculine pour fédérer autour de la catégorie d'âge.

Travailler de manière précise autour de la formation de la joueuse et créer une dynamique collective permettant une participation au tour régional inter-comités.
Continuité des stages sur la deuxième partie de saison

Ces stages ne seront pas en début de saison limités en nombre pour pouvoir proposer ces circonstances de formation à l'ensemble de la génération. Nous souhaitons que les clubs mobilisent leurs licenciées et facilitent l'accès à ces regroupements de ligue.

PROGRAMME DES STAGES

Jours de stage	Filière Masculine et Féminine génération (2012/2013)			
	Dates	Lieu	Masculines	Féminines
3	Du 25 au 27 Aout 2025 / Vacances	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
2	04 et 05 Octobre	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
3	Du 20 au 22 Octobre / Vacances	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
2	Du 29 au 30 Novembre	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
2	13 et 14 décembre	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
	Samedi 20 Décembre *	PACA	Compétition premier tour	
2	17 et 18 janvier	ASPV	IC M 2012-2013	Rencontres Max GIAGHEDDU
2	7 et 8 Février	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
2	14 et 15 Février / Vacances	CSJC	IC M 2012-2013	IC F 2012-2013
	Le 16 Février 2025 *	PACA	Compétition 2ème tour	
2	Le 13 et 14 Avril / Vacances	CSJC	DETECTION PE	2012
3	Le 15 au 17 Avril / Vacances	CSJC	Regroupement 2013-2014	M et F

Calendrier scolaire

Année scolaire 2025-2026*	
Rentrée des enseignants	Lundi 1er septembre 2025
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 2 septembre 2025
Vacances d'automne	Samedi 18 octobre 2025 Lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre 2025 Lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Samedi 14 février 2026 Lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Samedi 11 avril 2026 Lundi 27 avril 2026

En attente de validation par la CDC

CAHIER DES CHARGES STAGES JOUEUSES ET JOUEURS

OBJECTIFS DES STAGES

Prise de contact avec une charge de travail et d'entraînement importante.
Evaluation par le responsable de stage de :
- l'aspect morphologique,
- les qualités physiques et la motricité,
- les qualités techniques, tactiques et la rigueur apportée dans ces domaines,
- l'aptitude à enchaîner les tâches,
- les qualités mentales,
- les qualités perceptives.

ORGANISATION

Format des stages :

1 jour : Rendez-vous 9h30 – fin de stage 17h00
Deux séances d'entrainement : 4 heures de pratique
Repas pris en charge
Facturation stage :
15 euros par stagiaire / 12 Euros Club

2jours : Rendez-vous 13h15 – fin du stage le lendemain 17h00
2 Séances par jours : 6 à 7 heures d'entrainement
1 repas pris en charge Externe + Pension complète pour les extérieurs
Facturation :
-50 Euros stagiaire interne / 24 Euros Club
-30 Euros stagiaire Externe

3 jours : Rendez-vous 13h15 – fin du stage le surlendemain 16h30
2 séances par jours : 10 Heures de pratique
2 repas pris en charge Externe + 2 Pensions complètes pour les extérieurs
Facturation :
-75 Euros stagiaire Interne / 36 Euros Clubs
-45 Euros stagiaire externe
Des séances sans ballons peuvent être conçues : footing, piscine, musculation, stretching …

OBJECTIFS TECHNIQUES

En Attaque
✓ Jouer en mouvement pour les non porteurs de balle.
✓ Jouer pour tirer vite, de près dans les intervalles, de loin dans les espaces libres gagnés.
✓ Sensibilisation au jeu dans l'espace 1-2.
✓ Régler les problèmes d'orientation vers le but, de positionnement vers un espace libre, de fixation des défenseurs et de protection du ballon en vue d'améliorer la relation avec le partenaire et de garder la possibilité de « triple menace » (tirer, passer, déborder)
✓ Insister sur le replacement et la disponibilité envers le porteur de balle.

✓ Exploiter ou créer un surnombre en s'appuyant sur une motricité satisfaisante.
✓ Insister sur la prise d'indices, y compris dans le duel avec le gardien de but.

En Défense
✓Alterner des défenses homme à homme et de zone, alliant un dispositif étagé voire très étagé. Dans le cas d'un travail sur un dispositif 0-6, jouer sur un volume d'activité et les intentions.
✓Insister sur la responsabilité vis à vis du porteur de balle : fermeture, distance, agressivité, contrôle.
✓Régler les relations à deux : entraide, alignement, replacement, coordination des initiatives individuelles.
✓ Insister sur l'enchaînement gain du ballon – montée de balle la plus rapide possible.

Ces orientations techniques sous entendent que le travail dans les clubs se préoccupe des mêmes objectifs.

ENCADREMENT TECHNIQUE

A l'issue du stage, le responsable doit :
- adresser le dossier de stage au responsable de l'ETT : bilan technique, pièces comptables.

Lors du stage, il est préconisé pour chaque cadre technique d'assister à au moins un entraînement d'un autre groupe que le sien, à des fins d'échanges et enrichissement.

INTENDANCE

Hébergement et restauration
- Les joueurs devraient être hébergés dans des chambres de 2 à 4. Les responsables devraient bénéficier d'une chambre individuelle, leur chambre se situant à proximité de celles des joueurs.
- Pour les repas, il devrait être possible d'avoir une certaine souplesse dans l'horaire, d'améliorer le petit déjeuner habituel si besoin est.

Aspect financier
Le prix de journée d'une pension complète ne devrait pas excéder 45 euros.
Il sera impératif d'établir un devis pour toute prestation supplémentaire : transport, salle de réunion, matériel…
La participation des stagiaires est fixée à 15 euros par jour pour les externes et 25 pour la pension complète.
La participation du club auquel appartient le joueur stagiaire est fixée à 12 euros par jour.
La participation de la ligue couvre le restant des frais.
L'acheminement des stagiaires est à la charge du club ou de la famille du joueur.

Convocation
Chaque action de formation donne lieu à l'envoi d'une convocation qui comprend :
- la date, le lieu et l'heure de rendez-vous,
- l'adresse et le lieu de résidence,
- la date et l'heure de fin de stage,
- une autorisation parentale annuelle.

- un coupon réponse à retourner impérativement. Tout dépassement de la date prévue pourra entraîner le remplacement du joueur retardataire,

Participation
Les convocations de la LCHB, par son Equipe Technique, sont prioritaires sur toutes les activités Handball.
En cas de méforme ou de blessure, le joueur doit refuser sa sélection et le mentionner sur le coupon réponse ; il devra fournir le cas échéant, un certificat médical.
Le joueur devra se munir, d'un ballon en bon état, d'un bidon d'eau marqué à son nom, d'un équipement suffisant pour assurer le quotidien des stages.

Information
La liste des joueurs convoqués est communiquée aux Présidents des clubs pour suivre la bonne participation des joueurs de leur club.
Le bilan des stages est communiqué sur demande auprès de la LCHB.

Contenu du bilan :
L'emploi du temps avec les thèmes abordés lors du stage.
Compte rendu détaillé

Les domaines Convocation, Participation et Information sont de la responsabilité du cadre technique de la LCHB nommé sur le stage, en collaboration avec le responsable de l'ETT.

POLE ACCESSION DE CORSE PROJET 2025-2026 :

- ✓ Objectifs principaux : Construire un Parcours de Performance adapté à l'environnement territorial.
- ✓ Pérenniser le renouvellement des clubs territoriaux évoluant dans les championnats nationaux.
- ✓ Permettre à nos meilleurs éléments d'être suivi par les Centres de Formation Professionnels
- ✓ Etendre l'offre de parcours individualisés pour les joueurs.

Public ciblé : Joueurs de 14 et 15 ans (nés en 2011 et 2012) et continuité de formation sur les meilleurs profils 16/17ans. Ouverture progressive aux élèves nés en 2013

La structure doit permettre aux joueurs insulaires de pouvoir s'inscrire dans la filière de renouvellement de l'Elite, en restant dans leur environnement.
A l'issue de la deuxième année en structure une commission technique décidera du maintien en structure pour les années de premières et terminales. L'objectif sera comme préconiser par la DTN, une composition de notre effectif majoritaire sur les 14/15 ans avec une obligation de 12 joueurs minimum sur cette tranche d'âge, les joueurs de 3ème et 4ème année de structure ne bénéficieront d'un statut SHN que de façon exceptionnel (concertation avec le responsable du PPF Région Sud)

Statut pour les élèves en 3ème et 4ème année de structure (nés en 2008/2009)

Après acceptation du maintien au sein de la structure par la commission du haut niveau, le statut de votre enfant évolue en fonction des aptitudes sportive et par rapport au cahier des charges fédéral, ainsi à partir de la classe de première il n'y a plus de statut SHN espoir.
Deux identifications existent à savoir :
-Parcours de performance fédéral : Sportif de haut niveau Non listé
-Parcours d'excellence territoriale. Haut potentiel sportif territorial (HPS)
Cela n'affectera en rien l'accompagnement des joueurs au sein de la structure qui restera identique pour tous, seul l'accès à la compétition Interpole ne sera plus envisageable pour les élèves inscrits sur le parcours territorial.

Statut pour les élèves nées en 2010/2011 pôle Ajaccio pour la saison 2025/2026.

Après validation par la commission du haut niveau, statut « SHN Espoir », ou inscription sur le PPF National

Organisation :
L'encadrement du collectif vise la présence de deux cadres techniques par séances
Augmenter et préciser la préparation physique de l'athlète
Intégrer un suivi Gardien de But régulier pour les amener vers une autonomie de travail sur le poste, et orienter les priorités d'évolution.
Prévention blessure et protocole en collaboration avec un préparateur physique du Pôle.
Accompagnement de l'athlète : Diversifier les différents axes de suivi, dédier plus de temps et développer des outils au service de l'accompagnement

Projet de Performance – Pôle Accession de Corse
Saison 2025-2026

1. Présentation générale

Le **Pôle Accession de Corse** s'inscrit dans le cadre du Projet de Performance Fédéral piloté par la Fédération Française de Handball. Il a pour objectif d'identifier, former et accompagner les jeunes joueuses et joueurs à potentiel du territoire dans une dynamique de pré-haut niveau, en conciliant leur développement sportif, scolaire et personnel.
Le projet s'organise autour de trois piliers fondamentaux :

- **Sportif** : acquisition et perfectionnement des compétences techniques, tactiques et physiques.
- **Scolaire** : accompagnement rigoureux pour garantir la réussite académique.
- **Socio-personnel** : développement de l'autonomie, des valeurs humaines et de l'équilibre de vie.

Chaque axe est adapté à l'âge, à la maturité et au niveau de développement de chaque athlète, afin de garantir une progression sécurisée et individualisée.

2. Volet sportif – Entraînements Handball

- **Volume hebdomadaire** : 8 à 10 heures par semaine par groupe
- **4 Séances hebdomadaire pour les ainés**
- **5 Séances hebdomadaire pour l'accession**
- **Objectifs** :
 - Développer la maîtrise technique et la compréhension du jeu.
 - Approfondir la culture tactique individuelle et collective.
 - Mettre en place une gestion progressive des charges d'entraînement.
- **Travail spécifique gardiens** : 1h hebdomadaire (soit 32h annuelles).
- **Pédagogie** : individualisation, progressivité, respect des étapes de développement.

L'accent est mis sur la spécialisation raisonnée, en tenant compte du profil et du niveau de maturité de chaque joueur.

3. Volet athlétique – Préparation Physique

- **Volume hebdomadaire** :
 - Groupe accession : 1h + 1h Motricité renforcement
 - Groupe des aînés : 1h45 (mardi 1h / jeudi 45 min).
- **Périodisation annuelle** : alternance de phases de développement et de récupération.
- **Tests fédéraux FFHB** : réalisés 3 fois dans l'année.

L'objectif est de renforcer les qualités athlétiques essentielles à la pratique du handball de haut niveau, tout en prévenant les blessures.

4. Volet santé – Suivi médical

- **Suivi kinésithérapeutique** : assuré de manière régulière.
- **Suivi médical réglementaire** : réalisé par un médecin référent du Pôle.

Ce suivi vise à garantir la disponibilité physique des joueurs tout au long de la saison.

5. Volet mental – Préparation Psychologique

Groupe Accession :

- **Bloc 1 (octobre)** : gestion du quotidien, de la frustration, apprentissage de l'échec (4h).
- **Bloc 2 (mars)** : fixation d'objectifs, visualisation, gestion du stress (4h).

Groupe des aînés :

- **Bloc 1 (septembre)** : construction d'objectifs individuels/collectifs, cohésion, gestion des matchs (4h).
- **Bloc 2 (janvier)** : résolution de problématiques, autonomie mentale (4h).

Un accompagnement psychologique individualisé est également possible en fonction des besoins.

6. Volet nutrition – Éducation alimentaire

- **Séances collectives** : 2h par groupe sur la saison.
- **Interventions complémentaires** proposées sur la base du volontariat.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'alimentation dans la performance et la récupération.

7. Volet socio-éducatif – Suivi individuel

- **Groupe accession** : 3 entretiens personnalisés dans l'année.
- **Groupe des aînés** : 2 entretiens annuels.

Ce suivi a pour but de maintenir une cohérence entre le projet sportif, scolaire et personnel de l'athlète, tout en favorisant l'autonomie et la capacité de projection.

Encadrement et équipe pédagogique
Elu référent : Stéphane BONNAFOUX
Responsable structure : PIERRE-MARIE BRUNETTI

8. Conclusion

Le **Pôle Accession de Corse** constitue une étape clé dans le parcours vers le haut niveau. Il propose un environnement structurant et exigeant, à taille humaine, centré sur le développement global de l'athlète. Grâce à une prise en charge cohérente et progressive, les jeunes sportifs bénéficient de conditions optimales pour s'épanouir et progresser, tout en préservant leur équilibre et en construisant un projet de vie solide.

Tableau récapitulatif : Projet de performance du Pole Accession

Thème	Groupe Accession 2011/2010	Groupe des Aînés 2009/2008	Volume Annuel
Pratique handball	262 heures	240 heures	392 heures d'encadrement handball
Suivi socio-professionnel	3 entretiens individuels/an	2 entretiens individuels/an	60 heures
Accompagnement LCHB	15 heures annuelles	15 heures annuelles	30 heures
Préparation physique	1 heure par semaine (jeudi)	1h45 par semaine (mardi : 1h / jeudi : 45 min)	88 heures
Tests physiques FFHB	3 fois par an		20 heures
Suivi médical	Suivi kiné		
	Suivi médical réglementaire		
Nutrition	2 heures annuelles	2 heures annuelles	4 heures
	2 heures sur la base du volontariat		2 heures
Préparation mentale	2 blocs de 4 heures	2 blocs de 4 heures	16 heures
Soutien psychologique	Sur demande du staff ou du joueur		
Spécifique Gardien	1 heure par semaine		32 heures

Liste des élevés du pôle accession 2025 / 2026

NOM	PRENOM	Dte Nais
GROSJEAN	SACHA	22/02/2008
PINELLI	JEAN-JOSEPH	23/02/2008
FELIX NATIVEL	MATTEO	19/03/2008
PANNEQUIN POGGIOLI	PAUL-MARIE	24/04/2008
PIGLIONI	CASSIEN	21/06/2008
RICHARD	THEO	15/07/2008
DE MARCO	JEAN-CHRISTOPHE	19/08/2008
TAMIROU	AYOUB	03/03/2009
GIRARD	MAEL	26/05/2009
BARROS FERREIRA	BATISTE	24/07/2009
MASIA	LUKAS	01/10/2009
LEGRAND	AMAURY	24/02/2010
ALLEGRINI SIMONETTI	JULES	26/04/2010
PEDROSA	TONY	15/05/2010
ANGELI	HUGO	10/06/2010
SANTELLI	LISANDRU	14/06/2010
FERRARI	GHJUVANNI	03/08/2010
POLI	PIERRE-THOMAS	24/08/2010
ACQUAVIVA	**Joseph**	08/07/2011
ASSABBAI	**Youssef**	06/03/2011
BALLO LECA	**Lisandru**	03/04/2011
CANALI	**Antone**	01/05/2011
DE ZUTTER	**Antoine**	28/07/2011
POLIZZI	**Adrien**	24/06/2011
REDON RUGGERI	**Jean-Antoine**	08/02/2011

Passerelle vers le haut niveau : Intégration d'une joueuse dans le Pôle Espoir Masculin

- **Profil ciblé** : Milla ALILI (née en 2011, club de Borgo), réserviste pour l'entrée en Pôle Excellence.
- **Contexte** : Absence de structure d'excellence féminine en Corse. Partenariat avec le PPF PACA et la DTN.
- **Accompagnement individualisé** au sein du Pôle Espoir Masculin de Corse avec :
 - Entraînements quotidiens adaptés
 - Préparation physique spécifique
 - Profilages athlétiques et bilans
 - Suivi mental et psychologique renforcé (10h)
 - Maintien d'un lien avec la filière féminine via 2 séjours d'une semaine sur le Pôle Excellence Marseille

Objectifs spécifiques :

- Permettre une progression constante en vue d'une intégration en structure fédérale PACA à moyen terme.
- Garantir son bien-être et son adaptation dans un contexte masculin.
- Préserver son potentiel de performance dans un cadre sécurisé.

6. Encadrement et coordination

- **Coordination générale** : Pierre-Marie BRUNETTI (Responsable Technique Ligue Corse)
- **Partenaires techniques** :
 - Vincent Le Gars (Comité Sud-Est)
 - M. Drusian (PPF PACA)
- **Cadres territoriaux** Corse et PACA impliqués dans les stages et regroupements.

7. Indicateurs de réussite

- Avis des techniciens PACA sur son évolution.
- Progression et bien-être de Milla ALILI dans le dispositif Pôle Masculin.
- Intégration effective les structures d’excellence PACA.

Commission technique de suivi

La commission technique territoriale concernant le suivi du pôle se réunit régulièrement afin d'échanger sur les différents aspects d'accompagnement et d'orientation de nos élèves en structure :

- Validations des mises en liste
- Réflexion sur les orientations de travail
- Échanges sur les éventuelles mutations de joueurs
- Coordination avec la ligue PACA concernant les inter-Ligues et inter-Pôles
- Validations des entrées et du recrutement
- Relation avec les centres de formation professionnelle
- Gestion des problématiques diverses

Cette commission est actuellement composée de :

- Stéphane BONNAFOUX
- Éric PASERO
- Pierre-Marie BRUNETTI
- Adrien MAGNE
- Florian SAUVAGET

Projet d'optimisation de la formation pour les joueurs à potentiel du territoire à travers des circonstances compétitives pour nos élèves en accession (2010/2011)

Problématique identifiée :
- Faiblesse des championnats territoriaux qui ne permettent pas aujourd'hui une construction compétitive de nos joueurs

Nous souhaiterions pouvoir offrir à ces générations des circonstances compétitives ciblées.

- Permettre des échanges avec les clubs professionnels du sud de la France
- Mise en valeur des talents locaux
- Organisation de matchs amicaux le mercredi après-midi ou weekend chez tous les clubs ayant une équipe engagée dans le championnat U18 territorial sur la deuxième partie de saison

Échanges avec les pôles d'Aix-en-Provence et St-Raphaël :

Inter-Ligues et inter-Pôles

Accompagnement des meilleurs profils présents dans la structure.

En collaboration avec les techniciens de la région PACA, notre équipe technique territoriale définira les profils qui seront envoyés sur les stages de sélection avec comme objectif principal la formation et l'évolution de nos joueurs.

Préparation aux Inter-Ligues

Peu ou pas de circonstances prévues lors du premier semestre, il y aura deux stages pré-compétitifs en approche de la compétition qui aura lieu en mai. Nous établirons les profils susceptibles d'intégrer cette sélection.

Inter-Pôles PACA-CORSE

Public concerné : Joueurs pôle accession nés en 2007 – 2008 - 2009
Responsable Corse : Pierre-Marie BRUNETTI

Organisation à stabiliser avec les responsables techniques de PACA

Objectifs fixés par la fédération via la DTN :

- Diminuer au sein des sélections le nombre de joueurs en dernière année de formation
- Présenter uniquement des joueurs à haut potentiel
- Compétition comme support de détection pour les équipes de France
- Support de détection pour accéder au monde professionnel

À la vue des profils actuellement présents sur la région Sud et des objectifs fixés par la DTN, nous n'avons pas la certitude d'avoir la saison prochaine des joueurs du territoire lors de cette compétition.

Regroupement Région Sud – CORSE

Hors des objectifs directs d'intégrer les sélections avec la région Sud, nous maintiendrons des échanges réguliers avec les sites d'Aix en Provence et St Raphaël.

L'accompagnement sera cette saison plus transversale, avec le déplacement de nos athlètes les plus prometteurs sur les 4 années de formation.

Détection et recrutement du pôle

Lundi 13 et mardi 14 avril 2026

Ouvert à tous les licenciés du territoire nés en 2011 et 2012 et exceptionnellement 2013

Possibilité d'ajouter une journée de « pré-détection courant mars ».

BEACH HANDBALL

Des circonstances de travail sont organisées de façon longitudinale pour préparer les échéances fédérales autour de la coupe de France des territoires, qui sera organisée en fin de saison sportive.

Quatre sélections doivent émaner de notre Ligue :
- Sélections féminines : + de 16 ans / - de 16 ans
- Sélections masculines : + de 16 ans / - de 16 ans

Pour nos sélections jeunes, deux journées de détection sont organisées lors du premier trimestre 2026 afin de créer les groupes de travail pour les échéances compétitives.

De la pratique du Beach sera intégrée lors de nos stages de sélections inter-comités.

Les joueurs du Pôle auront, à raison d'une fois par mois, une circonstance de travail Beach Handball.

Il nous faudra stabiliser un groupe de travail avec des ressources humaines bien identifiées afin de ne pas se retrouver avec une accumulation de tâches sur des plannings déjà surchargés.

Cette commission devra prendre en charge :
- Planification des stages
- Gestion de l'encadrement
- Organisation des stages et gestion des convocations
- Gestion et organisation des déplacements
- Suivi des joueurs et joueuses / vérification des licences Beach

Commission technique de suivi

La commission technique territoriale concernant le suivi du pôle se réunir a régulièrement afin d'échanger sur les différents aspects d'accompagnement et d'orientation de nos élèves en structure :
-Validations des mises en liste
-Réflexion sur les orientations de travail
-Echanges sur les éventuelles mutations de joueurs
-Coordination avec la ligue PACA concernant les inter-Ligues et Inter-Pôles
-Validations des entrées et recrutement
-Relation avec les centres de formation professionnel
-Gestions des problématiques diverses

Cette commission est actuellement composée de :

- Stéphane BONNAFOUX
- Eric PASERO
- Pierre-Marie BRUNETTI
- Adrien MAGNE
- Florian SAUVAGET

Projet d'optimisation de la formation pour les joueurs à potentiels du territoire à travers des circonstances compétitives pour nos élèves en accession (2009/2010)

Problématique identifiée :
- Faiblesse des championnats territoriaux qui ne permettent pas l'émergence
 Vers le haut niveau

- Permettre des échanges avec les clubs professionnels du sud de la France.
- Mise en valeur des talents locaux

Nous souhaiterions pouvoir offrir à ces générations des circonstances compétitives ciblées.

- Organisation de matchs amicaux le mercredi après-midi chez tous les clubs ayant une équipe engagée dans le championnat U18 territorial.
- Organisation de 3 weekend dans la saison sur le continent pour une douzaine de joueurs :
- Recherche de clubs partenaire sur la région PACA
- Oppositions amicales face à des équipes U17 championnat méditerranéen
- Match 1 le samedi / Match 2 le dimanche

Echanges avec les pôles d'Aix en Provence et St Raphaël :

Inter-Ligues et inter-Pôles

Les meilleurs profils sur l'ensemble de la structure

En collaboration avec les techniciens de la région PACA, notre équipe technique territoriale définira les profils qui seront envoyés sur les stages de sélection avec comme objectifs principal la formation et l'évolution de nos joueurs.

Responsable et référent : Il nous faudra définir un responsable technique qui participera au différents regroupement PACA-Corse. Celui-ci aura la charge d'accompagner nos joueurs sélectionnés et intégrera le staff des inter-ligues et inter-pôle.

Préparation aux Inter-Ligues

Peu ou pas de circonstances prévues lors du premier semestre, il y aura deux stages pré-compétitifs en approche de la compétition qui aura lieu en mai.

Inter-pôles PACA-CORSE

Public concerné : Joueurs pôle accession nés en 2007 - 2008
Responsable Corse : Pierre-Marie BRUNETTI

Organisation à stabiliser avec les responsables techniques de PACA

Objectifs fixés par la fédération via la DTN :
-Diminuer au sein des sélection le nombre de joueurs en dernière année de cycle
-Présenter uniquement des joueurs à haut potentiel
-Compétition comme support de détection pour les équipes de France
-Support de détection pour accéder au monde professionnel

A la vue des profils actuellement présents sur la région Sud et les objectifs fixés par la DTN nous n'avons pas la certitude d'avoir la saison prochaine des joueurs du territoire lors de cette compétition.

Regroupement Région Sud – CORSE

Hors des objectifs directs d'intégrer les sélections avec la région nous maintiendrons des échanges réguliers avec nos collègues de la région Sud.

L'accompagnement sera la saison prochaine plus transversal, avec l'accompagnement de nos athlètes les plus prometteurs sur les 4 années de formation.

Détection et recrutement du pôle

Lundi 13 et le mardi 14 avril 2026

Ouvert à tous les licenciés du territoire nés en 2011 et 2012 et exceptionnellement 2013

Possibilité d'ajouter une journée de « pré-détection courant mars »

BEACH HANDBALL

Des circonstances de travails sont organisées de façon longitudinales pour préparer les échéances fédérales autour de la coupe de France des territoires qui sera organisé en fin de saison sportive.

Quatre sélections doivent émaner de notre Ligue :

-Sélections féminine : + de 16 ans
- de 16 ans
-Sélections Masculine : + de 16 ans
- de 16 ans

Pour nos sélection jeunes deux journées de détection sont organisé lors du premier trimestre 2026 afin de créer les groupes de travails échéances compétitives.

De la pratique Beach sera intégrer lors de nos de stages de sélections inter-comités.

Les joueurs du Pôle auront à raison d'une fois par mois une circonstance de travail Beach Handball.

Il nous faudra stabiliser un groupe de travail avec des ressources humaines bien identifiés afin de ne pas se retrouver avec une accumulation de tâches à des plannings déjà surcharger

Cette commission devra prendre en charge :

- Planification des stages
- Gestion de l'encadrement
- Organisation des stages et gestions des convocations
- Gestion et organisation des déplacement
- Suivi joueurs et joueuses / vérification des licences Beach

AGENT DÉVELOPPEMENT

« Faire grandir la jeunesse Corse »

Regroupements intergénérations

+53H

Création de 3 secteurs
10 stages + 3 tournois



Souvenir et lien clubs enfants
Revenus supplémentaires Ligue
Suivi 2 saisons en + avant IC et Pôle

Stage LCHB



Création stage renom
Gain de pratique

Expérience Haut niveau

Liens stagiaires + échange culturel
Fidélisation
Revenus supplémentaires Ligue

Créer du souvenir

Intercomité

Accès Haut niveau 5 ans → 7 ans



Stage sur tout le territoire
Suivi personnalisé (vidéo, P.M)

Échange avec tous les clubs
Temps de route équivaut stagiaires
Panel + progrès jeunes



Former

Performer

Organiser

Dynamiser

Organisation des compétitions



Optimiser les compétitions
Tout le monde s'affronte sur la saison
Nouvelle formule compétition
Tournoi fin de saison Grand Stade

U11 : 8,5h → 14h

U13 : 11,5h → 16h

Gain en temps de jeu
Amélioration du niveau des jeunes

Lien scolaire



Intervention UNSS / Section sportive
Accompagner intervenants clubs écoles
Invitations évènements
Rencontres clubs UNSS

680 licences -15 ans

Passerelle scolaire fédéral
Détection nouveaux jeunes

Service clubs territoires



Soutien au clubs (diverses aspects)
Documentations à disposition
Immersion + accompagnements journées

Aides bénévoles & Employés

Développement club
Dynamisation
Structuration

LIGUE CORSE FFHANDBALL

BUDGET PREVISIONNEL 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025

	Réalisé 2024	Proposition Budget 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Licences	75 646	76 500
Mutations, Affiliation..	10 374	9 500
Discipline : Pénalités	150	300
Engagements Championnats & Coupes	11 080	11 500
Engagements Championnats nationaux	870	870
Pénalités diverses	6 870	4 090
Péréquation arbitrage	6 586	6 870
Pénalités arbitrage	-	-
Formation, suivis arbitrage	-	1 625
Produits activités annexes	-	-
Participations stagiaires (Clubs)	5 684	7 728
Participation stagiaires	6 078	10 365
Participation Formation cadres	1 665	3 500
Participation Familles PESPOIR / CREHB	52 140	56 000
S/Total	*177 143 €*	*188 848 €*
Subvention d'exploitation		
CDC Fonctionnement	77 500	80 000
CDC ANS (part territoriale)	12 000	20 000
CDC ANS (part territoriale) Aide à l'emploi	-	12 000
CDC Aide aux déplacements (ADS)	8 825	8 900
ETAT ANS ULM	8 000	26 580
S/Total	*106 325 €*	*147 480 €*
Autres subvention		
FFHB CTI	46 980	49 000
FFHB Subvention Coupe de France Beach HB +16	2 000	2 000
S/Total	*48 980*	*51 000*
Autres produits		
Produits divers de gestion	55	
Transfert charges d'exploitation	2 948	
S/Total	*3 004*	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	335 452 €	387 328 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 152	
Produits divers s/ exercice antérieur	50	
Subvention mat. Quote part subv viré au résultat	2 722	2 722
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 924 €	2 722 €
PRODUITS FINANCIERS	79	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	79 €	
TOTAL PRODUITS	**341 454 €**	**390 050 €**

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises		
Papillons licences	29 521	31 500
Timbres mutations	2 250	2 500
S/Total	31 771 €	34 000 €
EDF	328	330
EAU	143	145
Achat divers siège	1 439	1 500
Achat petit équipement	-	200
Fournitures administratives	2 670	2 700
Affiliation clubs FFhb	2 464	2 464
Location Box	1 548	1 548
Location gymnases	658	2 076
Location matériel (Abo BP)	119	119
Location salles CTOA (formation, stages...)	164	200
Charges locatives copropriété	177	180
Entretien et réparation	86	1 287
Maintenance informatique	-	-
Primes Assurance (siège, minibus)	3 994	4 000
Etudes & recherches	-	7 537
Frais divers, annexes	-	600
Achat Coupes et Trophées	1 367	1 500
Achat Matériel P.Espoir	630	650
Achat Equipement sportif (Pespoir, sélections, Beach hb..)	11 327	3 200
Achat Equipement sportif (Arbitres..)	498	750
Achat Equipement divers (élus)	776	750
Accompagnement sélections ETT	2 490	2 830
Péréquation arbitrage	1 678	1 800
Formation cadres	2 216	4 000
Formation, suivis arbitres	1 240	2 500
Honoraires Expert comptable	1 710	1 770
Préparation physique Pespoir	500	1 300
Frais médicaux (P.Espoir)	-	100
Intervenants Ext (P.Espoir)	4 875	4 800
Publicité, Communication, Site LCHB	2 500	4 220
Cadeaux	150	150
Déplacements Divers	4 860	6 000
Déplacements Pdt 20-24(Réunions Ligue, FFHB)	696	-
Transport AG (FFHB, LCHB)	1 546	2 800
Transport BD, CA	-	200
Transport PE (encadrement)	-	200
Transport ETT (Stages IC, IL, régroupement)	6 125	4 309
Beach Handball (Transport, rep, héb..)	9 160	18 000
Transport ETT (Compétitions)	9 784	11 145
Transport PPF/PE (Stages, réunion...)	2 544	5 194
Transport CTA (stages, autres)	3 010	4 000
Transport COC (stages, autres)	307	1 000
Transport COM DISCIPLINE	-	100
Repas AG (FFHB, LCHB)	2 170	3 500
Repas BD, CA, CD	1 187	2 500
Repas ETR (stages, autres)	2 817	3 251

Repas PE / CSJC	12 589	12 000
PE Repas (stages, réunions)	434	864
Repas ETT (Compétitions)	2 111	1 275
Restaurants divers	846	2 350
Repas CTA (stages, autres)	843	2 000
Repas COC (stages, autres)	197	1 400
Hébergement AG, CA, BD-CD	2 423	3 600
Hébergement ETR (Stages, autres)	3 756	7 991
Hébergement PE IPOLES	621	447
Hébergement PE CSJC	63 262	62 000
Hébergement ETT (compétitions)	1 746	932
Conseil des Territoires	507	-
Hébergement CTA (stages, autres)	136	1 800
Hébergement Divers	-	1 400
Hébergement COC	-	1 000
Frais Telecom, box	549	600
Frais postaux	10	10
Mobiles	120	100
Abo. Site Web LCHB	96	96
Services Bancaires	485	500
S/Total	*180 683 €*	*217 770 €*
Impôts, Taxes et versements assimilés		
Formation continue	1 561	1 420
Taxe Foncière	622	630
S/Total	2 183 €	2 050 €
CHARGES SOCIALES		
Salaires et traitements	86 137	86 000
Conges payés	- 1 119	1 000
Primes et gratifications	10 228	10 220
Personnel indémnités&avantages divers	1 344	-
Personnel Indémnité rupture conventionnelle	925	-
S/Total	*97 515 €*	*97 220 €*
URSSAF	16 045	16 100
PREVOYANCE (Humanis, Smi Mutuelle)	1 599	1 600
RETRAITE COMPLEMENTAIRE (Humanis)	4 428	4 430
ASSEDIC	4 121	4 120
Prov. Charges Fiscales et Sociales CP	- 364	
Autres organismes	77	
Médecine du travail	353	360
S/Total	*26 259 €*	*26 610 €*
AUTRES CHARGES		
Charges diverses de gestion	18	
S/Total	*18*	
DOTATIONS AMORTISSEMENT		
Dotation aux amortissements	9 394	9 400
Dotation prov. dépr. Actifs circulants	4 348	3 000
S/Total	*13 742*	*12 400*
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	352 171 €	390 050 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges diverses s/exercice antérieur	17 028	
Autres charges exceptionnelles	73	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 101 €	
TOTAL CHARGES	**369 272 €**	**390 050,00 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 16 641 €**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 11 177 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**- 27 818 €**	- €

BUGDET PREVISIONNEL CTOA 2025-2026

BUDGET PREVISIONNEL 2025 - 2026

CTOA :

	Charges	Produits
TOTAL BUDGET PREVI 2024-2025	**26 090,00 €**	**26 090,00 €**

	Charges	Produits
COC		
Formations OFF TA : IND Formation	700,00 €	
Formations OFF TA : repas, héb. Fraiskilo	2 500,00 €	
Frais dép réunions (repas,héb.,...)	1 500,00 €	
Achat cpes/trophées	2 000,00 €	
Eng. Champ. Territ., Cpes + champ Nat.		11 500,00 €
Participation clubs formation		1 750,00 €
Pénalités diverses		6 516,00 €
TOTAL	**6 700,00 €**	**19 766,00 €**

	Charges	Produits
CTA		
Budget commission (voir détail)	8 040,00 €	
Achat Equipements, Mat.	2 000,00 €	
Péréquation arbitrage Cpe Fce Rég	300,00 €	
Frais dép. formations et reunions (repas, h	8 570,00 €	
Formations EA (Ind)	480,00 €	
Equipements clubs		1 500,00 €
Participation clubs part budget 24-25		4 824,00 €
TOTAL	**19 390,00 €**	**6 324,00 €**

TARIFS 2025-2026

TARIFS LICENCES SAISON 2025 - 2026							
LICENCES PRATIQUANTS COMPETITIFS							
Age	**Pratique/Activité**	**Tarif Licence Part FFHB + Part MDH**	**+ Assurance Responsabilité Civile (RC) Obligatoire**	**Total Licence FFHB**	**Tarif Licence Part LCHB 2025-2026**	**+ Assurance Individuelle Accident (IA) Facultative**	**Prix Total Cotisation 2025-2026**
6-11 ans	Hand à 7	16,94 €	0,37 €	17,31 €	28,50 €	0,40 €	46,21 €
12-16 ans	Hand à 7	21,65 €	0,72 €	22,37 €	37,11 €	1,25 €	60,73 €
	Beach	16,94 €	0,72 €	17,66 €	26,12 €	1,25 €	45,03 €
+ 16 ans	Hand à 7	32,79 €	1,64 €	34,43 €	44,43 €	3,25 €	82,11 €
	Hand à 7 blanche	32,79 €	1,64 €	34,43 €	44,43 €	3,25 €	82,11 €
	Beach	25,83 €	1,64 €	27,47 €	30,39 €	3,25 €	61,11 €
	Parahand	25,83 €	1,64 €	27,47 €	30,39 €	3,25 €	61,11 €
LICENCES PRATIQUANTS NON COMPETITIFS							
Age	**Pratique/Activité**	**Tarif Licence Part FFHB + Part MDH**	**+ Assurance Responsabilité Civile (RC) Obligatoire**	**Total Licence FFHB**	**Tarif Licence Part LCHB 2025-2026**	**+ Assurance Individuelle Accident (IA) Facultative**	**Prix Total Cotisation 2025-2026**
0-5 ans	Babyhand	16,94 €	0,37 €	17,31 €	28,50 €	0,40 €	46,21 €
6-11 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	12,83 €	0,66 €	13,49 €	10,12 €	1,10 €	24,71 €
	HandEnsemble	12,83 €	0,66 €	13,49 €	10,12 €	1,10 €	24,71 €
	Loisir Beach	12,83 €	0,66 €	13,49 €	10,12 €	1,10 €	24,71 €
12-16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	12,83 €	0,66 €	13,49 €	36,12 €	1,10 €	50,71 €
	HandEnsemble	12,83 €	0,66 €	13,49 €	15,12 €	1,10 €	29,71 €
	Loisir Beach	12,83 €	0,66 €	13,49 €	15,12 €	1,10 €	29,71 €
	Handfit	25,13 €	1,60 €	26,73 €	15,12 €	1,10 €	42,95 €
+ 16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	25,13 €	1,60 €	26,73 €	25,91 €	3,00 €	55,64 €
	HandEnsemble	12,83 €	0,66 €	13,49 €	15,12 €	1,10 €	29,71 €
	Loisir Beach	25,13 €	1,60 €	26,73 €	25,91 €	3,00 €	55,64 €
	Handfit	25,13 €	1,60 €	26,73 €	25,91 €	3,00 €	55,64 €

MUTATIONS 2025-2026				
MUTATIONS				
Age	**Part FFHB**	**Part Ligue**	**Fonds valorisation 1er Club Quote part**	
- 12 ans	86,00 €	140,00 €	4,00 €	230,00 €
De 13 à 16 ans	50,00 €	86,00 €	4,00 €	140,00 €
+ 16 ans	Gratuit	Gratuit	- €	Gratuit
Dirigeant	Gratuit	Gratuit	- €	Gratuit
ENTREE EN FRANCE				
Nationale (autres divisions)	680,00 €	- €	- €	680,00 €
Régional (maximum)	370,00 €	- €	- €	370,00 €

EQUIPE TECHNIQUE TERRITORIALE - ETT	
PPF : STAGES - CPS	
Participation Stagiaires Internes	25,00 €
Participation Stagiaires Externes	15,00 €
Participation Club	12,00 €
CPS (Participation Stagiaire)	5,00 €
CPS (Participation Club)	5,00 €
Encadrement, Acc. Technique : Titulaire 'Module Entraîner des jeunes'	70,00 €
Encadrement, Acc. Technique	50,00 €
Encadrement, Accompagnement (nuit)	40,00 €
PÔLE ESPOIR D'ACCESSION	
Participation Familles Internes	25,00 €
Participation Familles Externes	16,00 €

AFFILIATION OU REAFFILIATION			
Première affiliation (voir article 16.1.13 des RG)			Gratuite
Réaffiliation clubs nationaux, régionaux	176,00 €	15,00 €	191 €
HandMag support digital (accès et diffusion illimités)*			65 €
Approches du handball support digital (accès et diffusion illimités)*			46 €
		TOTAL	302 €

***Toute autre revue assimilée**

AIDE A LA CREATION NOUVEAU CLUB	
Aide au titre de la 1ère saison (*article 16.1.3 des RG*)	1 300 €

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS - COUPES	
CATEGORIES	TARIFS
- 11 ANS	190 €
- 13 ANS	190 €
- 15 ANS	220 €
- 17 ANS / - 18 ANS	220 €
Nationale 3 F	270 €
+ 16 ANS M	270 €

ENGAGEMENTS LOISIRS	
CATEGORIES	TARIFS
Toutes	Gratuit

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS NATIONAUX (part Ligue)	
CATEGORIES	TARIFS
N1 M	400 €
N2 F	185 €
N2 M	285 €
N3 M	185 €
CF - 17 F / CF - 18 M	0 €

ORGANISATION TOURNOIS / MATCHES AMICAUX	
CATEGORIES	TARIFS
Droit annuel	70 €

PENALITES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS TTES CATEGORIES	
OBJET	MONTANT
Non-respect de l'obligation de licence	1 000 €
Absence de maillots différents	130 €
Manquement à la réglementation colle et résine	210 €
Non-respect des obligations pour la table de marque	50 €
Conclusion de rencontre non saisie à J-30	50 €
Conclusion de rencontre non saisie à J-15	100 €
Conclusion de rencontre non saisie à J-7	200 €
Conclusion de rencontre non saisie à J-3	Forfait
Absence de responsable de l'espace de compétition	50 €
Non utilisation de la FDME (hors panne informatique)	210 €
Non-respect de la mise à jour de la base de données	40 €
A domicile Officiel de table non formé	40 €
Non-respect délai transmission FDME (Lundi 00H01)	40 €
Non-respect délai transmission FDME à J+3 (Mercredi)	200 €
Non communication d'un résultat	40 €
Match perdu par pénalité	50 €
Absence de demande d'autorisation	170 €
Absence de feuille de match	80 €
Absence de déclaration d'organisation	Régionale 160 € / Nationale 320 €
1er forfait	210 €
2ème forfait	420 €
3ème forfait / forfait général	630 €
Forfait 1/8 Finale de Coupe / Cadrage	210 €
Forfait 1/4 Finale de Coupe	420 €
Forfait 1/2 Finale de Coupe	630 €
Forfait Finale de Coupe	1 040 €
1er forfait tournoi à 3 équipes	210 €
2ème forfait tournoi à 3 équipes / forfait général	420 €
1er forfait tournoi à plus de 3 équipes	210 €
2ème forfait tournoi à plus de 3 équipes	420 €
3ème forfait tournoi à plus de 3 équipes / forfait général	630 €
Dirigeant non enregistré dans une convention	60 €
Non-respect de l'obligation lié à la mention "honorabilité" : 1er manquement	Avertissement
Non-respect de l'obligation lié à la mention "honorabilité"	150 €
Si le forfait à l'extérieur a lieu au match aller, l'équipe devra se déplacer au match retour	

INDEMNITES ARBITRAGE			
GRADE	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
JAT1 Performance	100 €	0,661 €	160 €
JAT1	70 €	0,661 €	130 €
JAT2	50 €	0,50 €	110 €
JAT3	40 €	0,50 €	100 €

INDEMNITES JUGE SUPERVISEUR			
GRADE	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
Juge superviseur Territorial	65 €	0,661 €	130 €

INDEMNITES DELEGUE			
FONCTION	INDEMNITE DE MATCH	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT TOURNOI
Membre du C.A LCHB	65 €	0,661 €	130 €

FORMATIONS CTOA			
INTITULE	INDEMNITE	INDEMNITE KILOMETRIQUE	FORFAIT REPAS
Actions de formation	80 €	0,661 €	20 €